

3. Nomenclatures et annexes



3.1. Géographie.....	5
3.1.1. Code des départements pour les RP 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999.....	6
3.1.2. Code des départements ou zones frontalières du lieu de travail pour le RP 1982.....	7
3.1.3.1. Code des régions pour les RP 1968, 1975, 1982 et 1990 et zones d'emplois pour le RP 1990.....	8
3.1.3.2. Code des régions pour le RP 1999.....	9
3.1.3.3. Table de passage entre les anciens et les nouveaux codes régions pour les EAR.....	10
3.1.4.1. Code des pays pour les RP 1968 et 1975.....	11
3.1.4.2. Code des pays pour le RP 1982.....	12
3.1.4.3. Code des pays pour le RP 1990.....	13
3.1.4.4. Code des pays pour le RP 1999.....	14
3.1.5 Code des lieux de vote des français à l'étranger.....	17
3.2. Nationalité.....	19
3.2.1. Nationalité pour les RP 1968, 1975 et 1982.....	20
3.2.2. Nationalité pour le RP 1990.....	21
3.2.3. Nationalité pour le RP 1999.....	22
3.2.4.1. Nationalité pour l'état civil par ordre alphabétique.....	23
3.2.4.2. Nationalité pour l'état civil par ordre ISO croissant.....	25
3.3. Taille de commune détaillée, pour les RP 1990 et 1999.....	27
3.4. Catégorie de commune détaillée : urbaine / rurale, pour les RP 1990 et 1999.....	29
3.5. Catégorie de migrants (urbain / rural / ZPIU) au RP 1982.....	31
3.6. Typologie socio-économique Tabard.....	33
3.6.1. Typologie socio-économique Tabard pour le RP 1990.....	34
3.6.2. Typologie socio-économique Tabard pour le RP 1999.....	35
3.7. Diplôme.....	37
3.7.1. Diplôme pour le RP 1975.....	38
3.7.2. Diplôme pour le RP 1982.....	39
3.7.3. Nomenclature harmonisée des diplômes depuis 1968.....	40
3.8. Catégorie sociale.....	51



3.8.1. Catégorie sociale pour les variables brutes des RP 1968 et 1975, les variables brutes et redressées du RP 1982 et l'état civil jusqu'en 1981.....	52
3.8.2. Catégorie sociale pour les variables redressées du RP 1975.....	53
3.8.3. Catégorie sociale pour les RP 1990 et 1999.....	54
3.8.4. Catégorie sociale pour l'état civil à partir de 1982.....	55
3.8.5. Nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968.....	57
3.9. Profession et métier.....	59
3.9.1. Profession pour le RP 1975 (abrégé).....	60
3.9.2.1. Profession actuelle pour les RP 1990 et 1999.....	62
3.9.2.2. Profession antérieure pour les RP 1990 et 1999.....	73
3.10. Activité économique des établissements.....	75
3.10.1. Nomenclature d'activités et de produits de 1973, niveau 100, pour les variables du RP 1990.....	76
3.10.2. Nomenclature d'activités économiques, niveau 40, pour les variables du RP 1990.....	77
3.10.3. Nomenclature d'activités économiques, niveau 600, pour les variables du RP 1990.....	78
3.10.4. Nomenclature d'activités économiques, selon la nomenclature Nes36, pour les variables du RP 1999.....	86
3.10.5. Nomenclature d'activités économiques, selon la Naf niveau 700 adaptée, pour les variables du RP 1999.....	87
3.10.6. Nomenclature d'activités économiques, selon les sous sections de la Naf niveau 30, pour les variables du RP 1999.....	97
3.11. Catégorie juridique des établissements au RP 1999.....	99
3.12. Type de ménage.....	105
3.12.1. Type de ménage : définition pour le RP 1990.....	106
3.12.2. Type de ménage : définition pour le RP 1999.....	107
3.13. Tableau synoptique des variables RP, EAR et Etat-civil.....	108
3.14. Expertise sur la variable LIEN_FAMILIAL de l'EDP pour l'étude des unions libres.....	110





3.1. Géographie



3.1.1. Code des départements pour les RP 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999

Pour les variables DN68, DN75, DN82, DRA68, DRA75, DRA82, DLT68, DLT75, DLT82, D68, D75, D82, DLT_75, DLT_82, DNCJ_75, DRACJ_75, D_75 et D_82

01	Ain	32	Gers	64	Pyrénées-Atlantiques
02	Aisne	33	Gironde	65	Hautes-Pyrénées
03	Allier	34	Hérault	66	Pyrénées-Orientales
04	Alpes-de-Haute-Provence	35	Ille-et-Vilaine	67	Bas-Rhin
05	Hautes-Alpes	36	Indre	68	Haut-Rhin
06	Alpes-Maritimes	37	Indre-et-Loire	69	Rhône
07	Ardèche	38	Isère	70	Haute-Saône
08	Ardennes	39	Jura	71	Saône-et-Loire
09	Ariège	40	Landes	72	Sarthe
10	Aube	41	Loir-et-Cher	73	Savoie
11	Aude	42	Loire	74	Haute-Savoie
12	Aveyron	43	Haute-Loire	75	Ville de Paris
13	Bouches-du-Rhône	44	Loire-Atlantique	76	Seine-Maritime
14	Calvados	45	Loiret	77	Seine-et-Marne
15	Cantal	46	Lot	78	Yvelines
16	Charente	47	Lot-et-Garonne	79	Deux-Sèvres
17	Charente-Maritime	48	Lozère	80	Somme
18	Cher	49	Maine-et-Loire	81	Tarn
19	Corrèze	50	Manche	82	Tarn-et-Garonne
2A	Corse-du-Sud	51	Marne	83	Var
2B	Haute-Corse	52	Haute-Marne	84	Vaucluse
21	Côte D'Or	53	Mayenne	85	Vendée
22	Côtes-du-Nord	54	Meurthe-et-Moselle	86	Vienne
23	Creuse	55	Meuse	87	Haute-Vienne
24	Dordogne	56	Morbihan	88	Vosges
25	Doubs	57	Moselle	89	Yonne
26	Drôme	58	Nièvre	90	Territoire de Belfort
27	Eure	59	Nord	91	Essonne
28	Eure-et-Loir	60	Oise	92	Hauts-de-Seine
29	Finistère	61	Orne	93	Seine-Saint-Denis
30	Gard	62	Pas-de-Calais	94	Val-de-Marne
31	Haute-Garonne	63	Puy de dôme	95	Val-d'Oise

Note : jusqu'au 15 mai 1975 (donc en particulier pour le RP 75), la Corse constituait un seul département (20).

Modalités en plus pour certains codes des recensements 1990 et 1999 : DN_90, DRA_90, DPNF_90, DNMF_90, DRAPF_90, DRAMF_90, DLT_90 (9A à 9E), DN_99, DRA_99, DPNF_99, DNMF_99, DRAPF_99, DRAMF_99, DLT_99(9E), DN \bar{M} _99, DNMC_99, DRAM_99 et DRAMC_99

9A	Guadeloupe
9B	Martinique
9C	Guyane
9D	Réunion
9E	Saint-Pierre-et-Miquelon
9F	Mayotte
9G	Polynésie française
9H	Nouvelle-Calédonie
9I	Wallis-et-Futuna

Modalités en plus pour certains codes des recensements 1990 et 1999 : DN90, DNM90, DNiiE90, D_90, D99, DN99, DNMF99, DPNF99, DNCJ99 et DNiiE99

20	Corse
97	Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon
98	Afrique et Terres Australes, Mayotte, Wallis et Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie



3.1.2. Code des départements ou zones frontalières du lieu de travail pour le RP 1982

Pour la variable DLT_82

Modalités	Libellés	
Blanc	Sans objet (inactif ou chômeur)	
AL	Allemagne, sans indication de la commune ou avec indication d'une commune n'appartenant pas aux zones frontalières	
AN	Andorre	
A1	Allemagne : Regierungsbezirk de Rheinhessen-Pfalz	pour les actifs
A2	Allemagne : Regierungsbezirk de Karlsruhe	ayant un emploi
A3	Allemagne : Regierungsbezirk de Freiburg	et résidant en
A4	Allemagne : Regierungsbezirk de Saarland (Sarre)	Alsace ou en Lorraine
BE	Belgique, sans indication de la commune ou avec indication d'une commune n'appartenant pas aux zones frontalières	
B3	Belgique : province de Flandre occidentale (West-Vlaanderen)	pour les actifs ayant
B4	Belgique : province de Flandre orientale (Oost-Vlaanderen)	un emploi et résidant en
B5	Belgique : province de Hainaut (Henegouwen)	Nord-Pas-de-Calais,
B8	Belgique : province de Luxembourg (Luxemburg)	Picardie,
B9	Belgique : province de Namur (Namen)	Champagne-Ardenne
ES	Espagne, sans indication de la commune ou avec indication d'une commune n'appartenant pas aux zones frontalières	
E1	Espagne : province de Gerona	pour les actifs
E2	Espagne : province de Guipúzcoa	ayant un emploi
E3	Espagne : province de Huesca	et résidant en
E4	Espagne : province de Lérida	Languedoc-Roussillon,
E5	Espagne : province de Navarra Aquitaine	Midi-Pyrénées,
IT	Italie, sans indication de la commune ou avec indication d'une commune n'appartenant pas aux zones frontalières	
I1	Italie : province de Torino	pour les actifs ayant un
I4	Italie : province de Cuneo	emploi et résidant en
I7	Italie : province de Valle d'Aosta	Rhône-Alpes ou
I8	Italie : province d'Impéria	Provence Côte-d'Azur
LU	Luxembourg	
MO	Monaco	
SU	Suisse, sans indication de la commune ou avec indication d'une commune n'appartenant pas aux zones frontalières	
S1	Suisse : canton d'Argovie (Aargau)	pour les
S2	Suisse : canton de Bâle-Ville (Basel-Stadt)	actifs ayant
S3	Suisse : canton de Bâle-Campagne (Basel-Landschaft)	un emploi
S4	Suisse : canton de Soleure (Solothurn)	et résidant en
S5	Suisse : canton du Jura	Alsace,
S6	Suisse : canton de Neuchâtel	Bourgogne,
S7	Suisse : canton de Vaud	Franche-Comté
S8	Suisse : canton de Genève	ou Rhône-Alpes
S9	Suisse : canton de Valais	
01 à 19 2A, 2B 21 à 95	Départements de France métropolitaine (voir code géographique)	



3.1.3.1. Code des régions pour les RP 1968, 1975, 1982 et 1990 et zones d'emplois pour le RP 1990

Pour les variables R68, R75, R82, R_75, R_82, R_90, RN_75, RN_82, RN_90, ZE_90, ZELT_90 et ZERA_90

Modalités	Libellés
11	Île-de-France
21	Champagne-Ardenne
22	Picardie
23	Haute-Normandie
24	Centre
25	Basse-Normandie
26	Bourgogne
31	Nord-Pas-de-Calais
41	Lorraine
42	Alsace
43	Franche-Comté
52	Pays de la Loire
53	Bretagne
54	Poitou-Charentes
72	Aquitaine
73	Midi-Pyrénées
74	Limousin
82	Rhône-Alpes
83	Auvergne
91	Languedoc-Roussillon
93	Provence-Alpes-Côte d'Azur
94	Corse

Modalités en plus pour certains codes du recensement 1990 : R_90, RN_90 et RRA_90

Modalités	Libellés
01	Guadeloupe
02	Martinique
03	Guyane
04	Réunion



3.1.3.2. Code des régions pour le RP 1999

Pour les variables R_99, RN_99 et RRA_99

Les valeurs du code département (D) sont indiquées entre parenthèses

Modalités	Libellés
blanc	sans objet (né, pour RN_99, ou résid. antérieure, pour RRA_99, à l'étranger)
France métropolitaine :	
11	Île-de-France (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95)
21	Champagne-Ardenne (08, 10, 51, 52)
22	Picardie (02, 60, 80)
23	Haute-Normandie (27, 76)
24	Centre (18, 28, 36, 37, 41, 45)
25	Basse-Normandie (14, 50, 61)
26	Bourgogne (21, 58, 71, 89)
31	Nord-Pas-de-Calais (59, 62)
41	Lorraine (54, 55, 57, 88)
42	Alsace (67, 68)
43	Franche-Comté (25, 39, 70, 90)
52	Pays de la Loire (44, 49, 53, 72, 85)
53	Bretagne (22, 29, 35, 56)
54	Poitou-Charentes (16, 17, 79, 86)
72	Aquitaine (24, 33, 40, 47, 64)
73	Midi-Pyrénées (09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82)
74	Limousin (19, 23, 87)
82	Rhône-Alpes (01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74)
83	Auvergne (03, 15, 43, 63)
91	Languedoc-Roussillon (11, 30, 34, 48, 66)
93	Provence-Alpes-Côte d'Azur (04, 05, 06, 13, 83, 84)
94	Corse (2A, 2B)
Outre-mer : (seuls 01 à 05 pour R_99)	
01	Guadeloupe (9A)
02	Martinique (9B)
03	Guyane (9C)
04	Réunion (9D)
05	Saint-Pierre-et-Miquelon (9E)
06	Mayotte (9F)
07	Wallis et Futuna (9G)
08	Polynésie (9H)
09	Nouvelle-Calédonie (9I)



3.1.3.3. Table de passage entre les anciens et les nouveaux codes régions pour les EAR

Table de passage anciens codes région – nouveaux codes région à partir de 2016 en France métropolitaine

Nouveau code région	Libellé du nouveau code région	Ancien code région	libellé de l'ancien code région
11	Île-de-France	11	Île-de-France
24	Centre-Val de Loire	24	Centre
27	Bourgogne-Franche-Comté	26 43	Bourgogne Franche-Comté
28	Normandie	23 25	Haute-Normandie Basse-Normandie
32	Hauts-de-France	22 31	Picardie Nord-Pas-de-Calais
44	Grand Est	21 41 42	Champagne-Ardenne Lorraine Alsace
52	Pays de la Loire	52	Pays de la Loire
53	Bretagne	53	Bretagne
75	Nouvelle-Aquitaine	54 72 74	Poitou-Charentes Aquitaine Limousin
76	Occitanie	73 91	Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon
84	Auvergne-Rhône-Alpes	82 83	Rhône-Alpes Auvergne
93	Provence-Alpes-Côte d'Azur	93	Provence-Alpes-Côte d'Azur
94	Corse	94	Corse



3.1.4.1. Code des pays pour les RP 1968 et 1975

Pour les variables DN68, DN75, PRA68, PRA75, PN_75, PNCJ_75 et PRACJ_75

EUROPE

00	Pays Baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie) (pour le RP 68)
01	Allemagne
02	Autriche
03	Belgique
04	Bulgarie
05	Danemark
06	Espagne
07	Finlande
08	Grèce
09	Hongrie
10	Irlande (Eire)
11	Italie
12	Luxembourg
13	Norvège
14	Pays-Bas (Hollande)
15	Pologne
16	Portugal
17	Roumanie
18	Royaume-Uni
19	Suède
20	Suisse
21	Tchécoslovaquie
22	Yougoslavie
23	Monaco (pour le RP75)
29	Autres pays d'Europe (sauf URSS)

AMERIQUE

60	Canada
61	Etats-Unis
62	Haïti
63	Mexique
64	Argentine
65	Brésil
66	Chili
67	Pérou
68	Venezuela
69	Autres pays d'Amérique

URSS

85	Union des Républiques Socialistes soviétiques
----	---

DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER (D.O.M.)

91	Guadeloupe
92	Martinique
93	Guyane
94	Réunion

AFRIQUE

30	Algérie (musulmans) (pour le RP 1968)
31	Algérie (autres)
32	Afrique du Sud
33	Cameroun
34	République centrafricaine
35	Congo (Brazzaville)
36	Côte-d'Ivoire
37	Dahomey
38	Ethiopie
39	Gabon
40	Guinée
41	Libéria
42	Haute-Volta
43	Madagascar
44	Mali (ex-Soudan français)
45	Maroc
46	Mauritanie
47	Niger
48	République Arabe d'Egypte
49	Sénégal
50	Tchad
51	Togo
52	Tunisie
59	Autres pays d'Afrique

ASIE

70	Arménie
71	Cambodge (Kampuchéa)
72	Chine Populaire et Formose (Taiwan)
73	Inde
74	Iran
75	Israël
76	Japon
77	Laos
78	Liban
79	Syrie
80	Turquie
81	Vietnam du Nord et du Sud
84	Autres pays d'Asie (sauf URSS)

OCEANIE

86	Australie
87	Nouvelle-Zélande
89	Autres pays d'Océanie

TERRITOIRES D'OUTRE-MER (T.O.M.)

95	Comores
96	Territoire français des Afars et des Issas
97	Saint-Pierre-et-Miquelon
98	Nouvelle-Calédonie, Polynésie



3.1.4.2. Code des pays pour le RP 1982

Pour les variables RP de 1982 DN82, PRA82, PN_82 et PRA_82

EUROPE

**	France métropolitaine
01	Allemagne
02	Autriche
03	Belgique
04	Bulgarie
05	Danemark
06	Espagne
07	Finlande
08	Grèce
09	Hongrie
10	Irlande
11	Italie
12	Luxembourg
13	Norvège
14	Pays-Bas (Hollande)
15	Pologne
16	Portugal
17	Roumanie
18	Royaume-Uni
19	Suède
20	Suisse
21	Tchécoslovaquie
22	Yougoslavie
23	Monaco
24	Andorre
29	Autre pays d'Europe (sauf URSS)

AMERIQUE

60	Canada
61	Etats-Unis d'Amérique (USA)
62	Haïti
63	Mexique
64	Argentine
65	Brésil
66	Chili
67	Colombie
68	Venezuela
69	Autres pays d'Amérique

URSS

85	Union des Républiques Socialistes soviétiques
----	---

DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER (D.O.M.)

91	Guadeloupe
92	Martinique
93	Guyane
94	Réunion
95	Saint-Pierre-et-Miquelon

AFRIQUE

31	Algérie
33	Cameroun
34	République centrafricaine
35	République populaire du Congo
36	Côte d'Ivoire
39	Bénin (ex-Dahomey)
40	Guinée (ex-Guinée française)
42	Haute-Volta
43	Madagascar
44	Mali (ex-Soudan française)
45	Maroc
46	Mauritanie
47	Niger
48	République Arabe d'Egypte
49	Sénégal (et Gambie)
50	Tchad
51	Togo
52	Tunisie
53	Comores
54	Djibouti
55	Ile Maurice
56	Nigeria
57	Zaire (Congo-Kinshasa)
59	Autres pays d'Afrique

ASIE

71	Cambodge (Kampuchéa)
72	Chine Populaire, Formose (Taiwan)
73	Inde
74	Iran
75	Israël
76	Japon
77	Laos
78	Liban
79	Syrie
80	Turquie
81	Viêt-Nam
82	Irak
83	Pakistan
84	Autres pays d'Asie (sauf URSS)

OCEANIE

86	Australie
87	Nouvelle-Zélande

TERRITOIRES D'OUTRE-MER (T.O.M.)

96	Mayotte, Terres australes françaises
97	Nouvelle-Calédonie, Archipels Wallis et Futuna
98	Polynésie française



3.1.4.3. Code des pays pour le RP 1990

Pour les variables PN_90, PNMF_90, PNPf_90, PRA_90, PRAMF_90 et PRAPF_90

Codes	Libellés
016	Samoa américaines
060	Bermudes
074	Bouvet
092	Vierges UK
136	Caimans
162	Christmas
166	Cocos
184	Cook
234	Féroé
238	Falkland
260	Australes
274	Palestine (et non 374)
292	Gibraltar
304	Groenland
316	Guam
334	Heard
344	Hong Kong
500	Montserrat
532	Antilles Néerlandaises
533	Aruba
570	Nioue
574	Norfolk
580	Mariannes
584	Marshall
585	Palau
612	Pitcairn
630	Porto Rico
654	Sainte Hélène
660	Anguilla
732	Sahara
744	Svalbard
772	Tokelau
796	Caiques
850	Vierges US
SAUF	
794	Arménie
812	Pays Baltes



3.1.4.4. Code des pays pour le RP 1999

Table de passage entre le code de nationalité détaillé et le code pays pour le RP 1999 ainsi que pour la variable des bulletins de mariage jusqu'en 1997 CTX_LIEU_DEPCOM (début)

ISO COG	ISO COG
002 300 : Africaine, Afrique	208 101 : Danoise, Danemark
004 212 : Afghane, Afghanistan	212 438 : Dominicaine, Dominique
006 200 : Asiatique, Asie	214 408 : Dominicaine, République dominicaine
007 100 : Européenne, Europe	218 420 : Equatorienne, Equateur
008 125 : Albanaise, Albanie	222 317 : Salvadorienne, Salvador
009 500 : Océanienne, Océanie	226 314 : Guinéenne, Guinée Equatoriale
012 352 : Algérienne, Algérie	231 315 : Ethiopienne, Ethiopie
019 400 : Américaine, Amérique	232 317 : Erythréenne, Erythrée
020 130 : Andorrane, Andorre	233 106 : Estonienne, Estonie
024 395 : Angolaise, Angola	242 508 : Fidjienne, Fidji
028 441 : Antiguaise et barbudienne, Antigue-et-Barbuda	246 105 : Finlandaise, Finlande
031 147 : Azerbaïdjanaise, Azerbaïdjan (ancien code)	250 : Française, France
031 253 : Azerbaïdjanaise, Azerbaïdjan	262 399 : Djiboutienne, Djibouti
032 415 : Argentinne, Argentine	266 328 : Gabonaise, Gabon
036 501 : Australienne, Australie	268 255 : Georgienne, Georgie
040 110 : Autrichienne, Autriche	270 304 : Gambienne, Gambie
044 436 : Bahamienne, Bahamas	274 261 : Palestinienne, Palestine
048 249 : Bahreïnienne, Bahreïn	276 142 : Allemande, République Fédérale allemande
050 246 : Bangladaise, Bangladesh	276 141 : Allemande, République démocratique allemande
051 146 : Arménienne, Arménie (ancien code)	276 109 : Allemande, Allemagne
051 252 : Arménienne, Arménie	288 329 : Ghanéenne, Ghana
052 434 : Barbadienne, La Barbade	296 513 : Kiribatienne, Kiribati
056 131 : Belge, Belgique	300 126 : Grecque, Grèce
064 214 : Bhoutanaise, Bhoutan	308 435 : Grenadienne, Grenade
068 418 : Bolivienne, Bolivie	320 409 : Guatémaltèque, Guatemala
070 118 : Bosniaque, Bosnie	324 330 : Guinéenne, Guinée
072 347 : Botswanaïenne, Botswana	328 428 : Guyanaise, Guyana
076 416 : Brésilienne, Brésil	332 410 : Haïtienne, Haïti
084 429 : Bélizaise, Belize	336 129 : Vaticane, Vatican
090 512 : Salomonienne, Iles Salomon	340 411 : Hondurienne, Honduras
096 225 : Brunéenne, Brunei	348 112 : Hongroise, Hongrie
100 111 : Bulgare, Bulgarie	352 102 : Islandaise, Islande
104 224 : Birmane, Birmanie	356 223 : Indienne, Inde
108 321 : Burundaise, Burundi	360 231 : Indonésienne, Indonésie
112 148 : Biélorusse, Biélorussie	364 204 : Iranienne, Iran
116 234 : Cambodgienne, Cambodge	368 203 : Irakienne, Iraq
120 322 : Camerounaise, Cameroun	372 136 : Irlandaise, Irlande
124 401 : Canadienne, Canada	376 207 : Israélienne, Israël
124 402 : Canadien, Terre-Neuve	380 127 : Italienne, Italie
124 403 : Canadien, Labrador	384 326 : Ivoirienne, Côte d'Ivoire
132 396 : Cap Verdienne, Cap-Vert	388 426 : Jamaïcaine, Jamaïque
140 323 : Centrafricaine, République centrafricaine	392 217 : Japonaise, Japon
144 235 : Sri-Lankaise, Sri-Lanka	398 149 : Kazakhstanaise, Kazakhstan (ancien code)
148 344 : Tchadienne, Tchad	398 256 : Kazakhstanaise, Kazakhstan
152 417 : Chilienne, Chili	400 222 : Jordanienne, Jordanie
156 216 : Chinoise, Chine	404 332 : Kenyane, Kenya
156 218 : Chinoise, Mandchourie	408 238 : Nord Coréenne, Corée du Nord
156 230 : Chinoise, Hong-Kong	410 239 : Sud Coréenne, Corée du sud
158 236 : Taiwanaise, Taïwan	410 237 : Coréenne, Corée
170 419 : Colombienne, Colombie	414 240 : Koweïtienne, Koweït
174 397 : Comorienne, Les Comores	417 150 : Kirghistanaise, Kirghistan (ancien code)
178 324 : Congolaise, Congo	417 257 : Kirghistanaise, Kirghistan
180 312 : Zairoise, Zaïre	418 241 : Laotienne, Laos
188 406 : Costaricaine, Costa-Rica	422 205 : Libanaise, Liban
191 119 : Croate, Croatie	426 348 : Lésothane, Lésoto
192 407 : Cubaine, Cuba	428 107 : Lettonienne, Lettonie
196 254 : Chypriote, Chypre	430 302 : Libérienne, Libéria
200 115 : Tchécoslovaque, Tchécoslovaquie	434 316 : Libyenne, Lybie
203 116 : Tchéque, République tchèque	438 113 : Liechtensteinoise, Liechtenstein
204 327 : Béninoise, Bénin	440 108 : Lituanienne, Lituanie
208 430 : Danoise, Groeland	442 137 : Luxembourgeoise, Luxembourg



Table de passage entre le code de nationalité détaillé et le code pays pour le RP 1999 ainsi que pour la variable des bulletins de mariage jusqu'en 1997 CTX_LIEU_DEPCOM (suite et fin)

ISO COG

446 232 : Macao, Macao
 450 333 : Malgache, Madagascar
 454 334 : Malawienne, Malawi
 458 228 : Malaise, Ex Etats maltais
 458 227 : Malaise, Malaisie
 462 229 : Maldivienne, Les Maldives
 466 335 : Malienne, Mali
 470 144 : Maltaise, Malte
 478 336 : Mauritanienne, Mauritanie
 480 390 : Mauricienne, Maurice
 484 405 : Mexicaine, Mexique
 492 138 : Monégasque, Monaco
 496 242 : Mongole, Mongolie
 498 151 : Moldave, Moldavie
 504 350 : Marocaine, Maroc
 504 325 : Marocaine, Nauru
 508 393 : Mozambicaine, Mozambique
 512 250 : Omane, Oman
 516 311 : Namibienne, Namibie
 520 507 : Nauruane, Nauru
 524 215 : Népalaise, Népal
 528 431 : Hollandaise, Antilles néerlandaises
 528 135 : Hollandaise, Hollande
 548 514 : Vanuatane, Vanuatu
 554 502 : Néo-zélandaise, Nouvelle-Zélande
 558 412 : Nicaraguayenne, Nicaragua
 562 337 : Nigérienne, Niger
 566 338 : Nigériane, Nigéria
 578 103 : Norvégienne, Norvège
 583 516 : Micronésienne, Micronésie
 584 515 : Marshallaise, Iles Marshall
 585 517 : Iles Palaos ou Belau, Iles Palaos
 586 213 : Pakistanaise, Pakistan
 591 413 : Panaméenne, Panama
 598 510 : Papouane, Papouasie ou Nouvelle-Guinée
 600 421 : Paraguayéenne, Paraguay
 604 422 : Péruvienne, Pérou
 608 220 : Philippine, Les Philippines
 616 122 : Polonaise, Pologne
 620 319 : Portugaise, Les Açores ou Madère
 620 139 : Portugaise, Portugal
 624 392 : Bissau Guinéenne, Guinée-Bissau
 626 : Timorienne, Timor
 634 248 : Qatarienne, Qatar
 642 114 : Roumaine, Roumanie
 643 123 : Russe, Russie
 646 340 : Rwandaise, Rwanda
 659 442 : Kittitien nevicien, St Christophe-Niévès
 662 439 : Sainte-Lucienne, Sainte-Lucie
 670 440 : Grenadienne, St Vincent et les Grenadines
 674 128 : Saint Marin, Saint-Marin
 678 394 : St-Thomas et l'île du Prince, Sao-Tomé-et-Principe
 682 201 : Saoudienne, Arabie Saoudite
 686 341 : Sénégalaise, Sénégal
 690 398 : Seychelloise, Les Seychelles
 694 342 : Sierra Léonienne, Sierra-Léone
 702 226 : Singapourienne, Singapour
 703 117 : Slovaque, Slovaquie
 704 244 : Vietnamiennne, Vietnam du Nord

ISO COG

704 244 : Vietnamiennne, Vietnam du Sud
 704 243 : Vietnamiennne, Vietnam
 705 145 : Slovène, Slovénie
 706 318 : Somalienne, Somalie
 710 303 : Sud africaine, Afrique du Sud
 716 310 : Zimbabwéenne, Zimbabwe
 724 134 : Espagnole, Espagne
 724 313 : Espagnole, Provinces espagnoles d'Afrique
 732 389 : Sahara occidental, Sahara Occidental
 736 343 : Soudanaise, Soudan
 740 437 : Surinamaise, Surinam
 748 391 : Swazilandaise, Swaziland
 752 104 : Suédoise, Suède
 756 140 : Suisse, Suisse
 760 206 : Syrienne, Syrie
 762 153 : Tadjikistanaise, Tadjikistan (ancien code)
 762 259 : Tadjikistanaise, Tadjikistan
 764 219 : Thaïlandaise, Thaïlande
 768 345 : Togolaise, Togo
 776 509 : Tongaise, Tonga
 780 433 : Trinidadienne, Trinite-et-Tobago
 784 247 : Emirienne, Emirats Arabes
 788 351 : Tunisienne, Tunisie
 792 124 : Turquie, Turquie d'Europe
 792 208 : Turquie, Turquie
 795 154 : Turkménistanaise, Turkménistan (ancien code)
 795 260 : Turkménistanaise, Turkménistan
 798 511 : Tuvaluane, Tuvalu
 800 339 : Ougandaise, Ouganda
 804 155 : Ukrainienne, Ukraine
 807 156 : Macédonienne, Macédoine
 818 301 : Egyptienne, Egypte
 826 425 : Britannique, Royaume-Uni (Antilles)
 826 308 : Britannique, Iles Chagos
 826 503 : Britannique, Royaume-Uni (Pitcairn)
 826 133 : Britannique, Gibraltar
 826 306 : Britannique, Saint-Hélène
 826 427 : Britannique, Royaume-Uni (Océan)
 826 132 : Britannique, Royaume-Uni
 834 309 : Tanzanienne, Tanzanie
 840 505 : Américaine, Iles Marianne, Guam, Samoa américai.
 840 432 : Américaine, Porto-Rico, Iles Vierges
 840 404 : Américaine, Etats-Unis
 854 331 : Burkinabé, Burkina
 858 423 : Uruguayenne, Uruguay
 860 152 : Ouzbekistanaise, Ouzbékistan (ancien code)
 860 258 : Ouzbekistanaise, Ouzbékistan
 862 424 : Vénézuélienne, Venezuela
 882 506 : Vénézuélienne, Samoa Occidentales
 887 202 : Yéménite, Yémen Arabe
 887 233 : Yéménite, Yémen démocratique
 887 251 : Yéménite, Yémen
 890 121 : Yougoslave, Yougoslavie
 891 120 : Serbe, Serbie
 894 346 : Zambienne, Zambie



Code des pays pour le RP 1999, variante 1

Pour les variables PN99, PRA99, PN_99, PNMF_99, PNPf_99, PRA_99, PRAF_99, PRAMF_99, PRAPF_99, PNM_99, PNMC_99, PRAM_99 et PRAMC_99

Modalités	Libellés	Modalités	Libellés	Modalités	Libellés
blanc	sans objet (né en France métropolitaine, dans un DOM ou dans un TOM)	16D	Slovénie	23G	Ouganda
11A	Allemagne	16E	Yougoslavie (Rép. Fédérative de)	23H	Somalie
11B	Belgique	16F	Ex-Yougoslavie	23I	Soudan
11C	Danemark	17A	Bulgarie	23J	Congo (Rép. Dém., ex-Zaïre)
11D	Espagne	17B	Hongrie	23K	Autres pays et territoires d'Afrique
11E	Grèce	17C	Pologne	31A	Cambodge
11F	Irlande	17D	Roumanie	31B	Laos
11G	Italie	18A	Suisse	31C	Viêt-Nam
11H	Luxembourg	18B	Autres pays et territoires d'Europe	32A	Arménie
11I	Pays-Bas	21A	Algérie	32B	Azerbaïdjan
11J	Portugal	21B	Maroc	32C	Géorgie
11K	Royaume-Uni	21C	Tunisie	32D	Kazakhstan
12A	Autriche	22A	Bénin	32E	Kirghizistan
12B	Finlande	22B	Burkina-Faso	32F	Ouzbékistan
12C	Suède	22C	Cameroun	32G	Tadjikistan
13A	Islande	22D	Centrafricaine (Rép.)	32H	Turkménistan
13B	Liechtenstein	22E	Comores	33A	Chine (Rép. Pop)
13C	Norvège	22F	Congo	33B	Corée du Nord (Rép. pop. démo. de)
14A	Tchèque (Rép.)	22G	Côte d'Ivoire	33C	Corée du Sud (Rép. de)
14B	Slovaquie	22H	Djibouti	33D	Inde
14C	Ex-Tchécoslovaquie	22I	Gabon	33E	Indonésie
15A	Biélorussie	22J	Guinée (Rép. de)	33F	Iraq
15B	Estonie	22K	Madagascar	33G	Iran
15C	Lettonie	22L	Mali	33H	Israël
15D	Lituanie	22M	Mauritanie	33I	Japon
15E	Moldavie	22N	Niger	33J	Liban
15F	Russie	22O	Sénégal	33K	Pakistan
15G	Ukraine	22P	Tchad	33L	Philippines
16A	Bosnie-Herzégovine	22Q	Togo	33M	Sri-Lanka
16B	Croatie	23A	Egypte	33N	Syrie
16C	Macédoine (ex-République Yougoslave de)	23B	Ethiopie	33O	Thaïlande
		23C	Gambie	33P	Turquie
		23D	Ghana	33Q	Autres pays et territoires d'Asie
		23E	Maurice (île)		
		23F	Nigeria		
41A	Argentine	41G	Guyana	41L	Autres pays et territoires d'Amérique
41B	Brésil	41H	Haïti	51A	Australie
41C	Canada	41I	Mexique	51B	Autres pays et territoires d'Océanie
41D	Chili	41J	Pérou		
41E	Colombie	41K	Venezuela		
41F	Etats-Unis d'Amérique				



3.1.5 Code des lieux de vote des français à l'étranger

Pour la variable LIEU_CODE de la table Edp_be2017_fe (ajouter 99 avant les trois lettres)

Modalités	Libellés	Modalités	Libellés	Modalités	Libellés
AAE	ANNABA	BWN	BANDAR SERI BEGAWAN	HFA	HAIFA
ABJ	ABIDJAN	BXO	BISSAU	HKG	HONG KONG
ABV	ABUJA	BZV	BRAZZAVILLE	HOU	HOUSTON
ACC	ACCRA	CAI	LE CAIRE	HRE	HARARE
ADD	ADDIS ABEBA	CAN	CANTON	IEV	KIEV
AGA	AGADIR	CAS	CASABLANCA	ISB	ISLAMABAD
ALA	ALMATY	CCS	CARACAS	IST	ISTANBUL
ALG	ALGER	CCU	CALCUTTA	JED	DJEDDAH
ALP	ALEP	CHI	CHICAGO	JIB	DJIBOUTI
ALV	ANDORRE	CHS	CHISINAU	JKT	JAKARTA
ALY	ALEXANDRIE	CKY	CONAKRY	JNB	JOHANNESBOURG
AMM	AMMAN	CMB	COLOMBO	JRS	JERUSALEM
AMS	AMSTERDAM	COO	COTONOU	JUB	DJOUBA
ANK	ANKARA	CPH	COPENHAGUE	KBL	KABOUL
ANR	ANVERS	CPT	LE CAP	KGL	KIGALI
ASB	ACHGABAT	CTU	CHENGDU	KHI	KARACHI
ASU	ASSOMPTION	DAC	DACCA	KIN	KINGSTON
ATA	ATLANTA	DAM	DAMAS	KLA	KAMPALA
ATH	ATHENES	DAR	DAR ES SALAM	KRK	CRACOVIE
AUH	ABOU DABI	DEL	NEW DELHI	KRT	KHARTOUM
BAH	MANAMA	DIE	DIEGO-SUAREZ	KTM	KATMANDOU
BAK	BAKOU	DKR	DAKAR	KTO	KYOTO
BCN	BARCELONE	DLA	DOUALA	KUL	KUALA LUMPUR
BEG	BELGRADE	DOH	DOHA	KWI	KOWEIT
BER	BERLIN	DUB	DUBLIN	LAD	LUANDA
BEY	BEYROUTH	DUS	DUSSELDORF	LAX	LOS-ANGELES
BGF	BANGUI	DXB	DUBAI	LBV	LIBREVILLE SAINT- PETERSBOURG
BGW	BAGDAD	DYU	DOUCHANBE	LED	LOME
BIO	BILBAO	EBL	ERBIL	LFW	LIEGE
BJM	BUJUMBURA	EDI	EDIMBOURG	LGG	LIEGE
BKK	BANGKOK	EVN	EREVAN	LIM	LIMA
BKO	BAMAKO	FEZ	FES	LIS	LISBONNE
BLR	BANGALORE	FIH	KINSHASA	LJU	LJUBLJANA
BOG	BOGOTA	FRA	FRANCFORT	LON	LONDRES
BOM	BOMBAY	GBE	GABORONE	LOS	LAGOS
BOS	BOSTON	GOU	GAROUA	LPB	LA PAZ
BRU	BRUXELLES	GUA	GUATEMALA	LUN	LUSAKA
BSB	BRASILIA	GVA	GENEVE	LUX	LUXEMBOURG
BTS	BRATISLAVA	HAM	HAMBOURG	MAD	MADRID
BUD	BUDAPEST	HAN	HANOI	MCM	MONACO
BUE	BUENOS-AIRES	HAV	LA HAVANE	MCT	MASCATE
BUH	BUCAREST	HEL	HELSINKI	MEX	MEXICO



Modalités	Libellés	Modalités	Libellés	Modalités	Libellés
MGA	MANAGUA	ROM	ROME	ULN	OULAN BATOR
MIA	MIAMI	RUH	RIYAD	VIC	VICTORIA
MIL	MILAN	SAH	SANAA	VIE	VIENNE
MJN	MAJUNGA	SAL	SAN SALVADOR	VLI	PORT-VILA
MNL	MANILLE	SAO	SAO-PAULO	VLT	LA VALETTE
MOW	MOSCOU	SCL	SANTIAGO	VNO	VILNIUS
MPM	MAPUTO	SCN	SARREBRUCK	VTE	VIENTIANE
MSQ	MINSK	SDQ	SAINT DOMINGUE	WAS	WASHINGTON
MSY	LA NOUVELLE ORLEANS	SEL	SEOUL	WAW	VARSOVIE
MUC	MUNICH	SFO	SAN-FRANCISCO HO CHI MINH VILLE	WDH	WINDHOEK
MVD	MONTEVIDEO	SGN	SHANGHAI	WLG	WELLINGTON
NAP	NAPLES	SHA	SHENYANG	WUH	WUHAN
NBO	NAIROBI	SHE	SINGAPOUR	XLS	SAINT-LOUIS
NDJ	NDJAMENA	SIN	SARAJEVO	YAO	YAOUNDE
NIC	NICOSIE	SJJ	SAN JOSE	YQB	QUEBEC
NIM	NIAMEY	SJO	SALONIQUE	YQM	MONCTON
NKC	NOUAKCHOTT	SKG	SKOPJE	YUL	MONTREAL
NYC	NEW-YORK	SKP	CASTRIES	YVA	MORONI
OPO	PORTO	SLU	SOFIA	YVR	VANCOUVER
ORN	ORAN	SOF	MALABO	YYC	CALGARY
OSA	OSAKA	SSG	STOCKHOLM	YYZ	TORONTO
OSL	OSLO	STO	STUTTGART	ZAG	ZAGREB
OUA	OUAGADOUGOU	STR	SUVA	ZRH	ZURICH
PAP	PORT-AU-PRINCE	SUV	SEVILLE		
PBM	PARAMARIBO	SVQ	EKATERINBOURG		
PCY	PONDICHERY	SVX	SYDNEY		
PEK	PEKIN	SYD	TACHKENT		
PLU	PORT LOUIS	TAS	TBILISSI		
PNH	PHNOM-PENH	TBS	PODGORICA		
PNR	POINTE-NOIRE	TGD	TEGUCIGALPA		
POG	PORT-GENTIL	TGU	TEHERAN		
POM	PORT MORESBY PORT D	THR	TIRANA		
POS	ESPAGNE	TIA	TRIPOLI		
PRG	PRAGUE	TIP	TALLINN		
PRN	PRISTINA	TLL	TEL AVIV		
PTY	PANAMA	TLV	TAMATAVE		
RAI	PRAIA	TMM	TANGER		
RBA	RABAT	TNG	TANANARIVE		
RAK	MARRAKECH	TNR	TAIPEH		
REC	RECIFE	TPE	TURIN		
REK	REYKJAVIK	TRN	TUNIS		
RGN	RANGOUN	TUN	TOKYO		
RIO	RIO DE JANEIRO	TYO	QUITO		
RIX	RIGA	UIO			



3.2. Nationalité



3.2.1. Nationalité pour les RP 1968, 1975 et 1982

Pour les variables N68, N75, N82, NCJ_75, NF_75, NMF_82 et NPF_82

EUROPE

**	Français (RP82)
00	Français (RP75)
	Baltes, Estoniens, Lettons, Lituaniens (RP 68)
01	Allemands
02	Autrichiens
03	Belges
04	Bulgares
05	Danois
06	Espagnols
07	Finlandais, Finnois
08	Grecs
09	Hongrois
10	Irlandais
11	Italiens (y compris San-Marinois)
12	Luxembourgeois
13	Norvégiens
14	Néerlandais, Hollandais
15	Polonais
16	Portugais
17	Roumains
18	Britanniques
19	Suédois
20	Suisses
21	Tchécoslovaques, Tchèques, Slovaques
22	Yougoslaves, Serbes
23	Monégasques
24	Andorrans (RP82)
25	Baltes (RP82)
29	autres nationalités d'Europe (sauf URSS)

AFRIQUE

31	Algériens
32	Sud-Africains
33	Camerounais
34	Centrafricains
35	Congolais (Brazzaville, Rép. populaire)
36	Ivoiriens
37	Dahoméens, Béninois
38	Ethiopiens
39	Gabonais
40	Guinéens
41	Libériens
42	Voltaïques
43	Malgaches
44	Maliens, Soudanais
45	Marocains
46	Mauritaniens
47	Nigériens
48	Egyptiens
49	Sénégalais (et Gambiens au RP82)
50	Tchadiens
51	Togolais
52	Tunisiens
53	Comoriens (RP82)
54	Afars, Issas, Somalis (RP82)
55	Mauriciens (RP82)
56	Nigériens (RP82)
57	Zaïrois (Congolais Kinshasa) (RP82)
59	autres nationalités d'Afrique

AMERIQUE

60	Canadiens
61	Américains des Etats-Unis
62	Haïtiens
63	Mexicains
64	Argentins
65	Brésiliens
66	Chiliens
67	Péruviens (RP68 et 75)/ Colombiens (RP82)
68	Vénézuéliens
69	autres nationalités d'Amérique

ASIE

70	Arméniens
71	Cambodgiens (et Khmers au RP82)
72	Chinois, Formosans
73	Indiens
74	Iraniens, Persans
75	Israéliens
76	Japonais, Nippons
77	Laotiens
78	Libanais
79	Syriens
80	Turcs
81	Vietnamiens
82	Irakiens (RP82)
83	Pakistanaïens (RP82)
84	autres nationalités d'Asie (sauf URSS)

OCEANIE

86	Australiens
87	Néo-Zélandais (RP68 et RP75)
89	autres nationalités d'Océanie

URSS

85	Soviétiques, Russes
----	---------------------

Note pour le RP82 : en tant que nationalité, les Pays Baltes sont distingués de l'URSS et l'Arménie de la Turquie (différence avec le code "pays")



3.2.2. Nationalité pour le RP 1990

Nationalité des étrangers ou nationalité antérieure des Français par acquisition
Pour la variable N_90

Codes	Libellés	Codes	Libellés	Codes	Libellés	Codes	Libellés
002	Afrique	200	Tchécoslovaquie	414	Koweït	659	Saint Christophe
004	Afghanistan	204	Bénin	418	Laos	662	Sainte Lucie
006	Asie	208	Danemark	422	Liban	670	Grenadines
007	Europe	212	Dominique	426	Lesotho	674	Saint Marin
008	Albanie	214	Saint Domingue	430	Libéria	678	Sao Tome
009	Océanie	218	Equateur	434	Libye	682	Arabie Seoudite
012	Algérie	222	Salvador	438	Liechtenstein	686	Sénégal
019	Amérique	226	Guinée Equatoriale	442	Luxembourg	690	Seychelles
020	Andorre	230	Ethiopie	446	Macao	694	Sierra Leone
024	Angola	242	Fidji	450	Madagascar	702	Singapour
028	Antigua	246	Finlande	454	Malawi	704	Vietnam
032	Argentine	262	Djibouti	458	Malaisie	706	Somalie
036	Australie	266	Gabon	462	Maldives	710	Afrique du Sud
040	Autriche	270	Gambie	466	Mali	716	Zimbabwe
044	Bahamas	272	Senegambie	470	Malte	720	Yemen du Sud
048	Bahrein	278	RDA	478	Mauritanie	724	Espagne
050	Bangladesh	279	Allemagne	480	Maurice	736	Soudan
052	Barbade	280	RFA	484	Mexique	740	Surinam
056	Belgique	288	Ghana	492	Monaco	748	Ngwane
064	Bhoutan	296	Gilbert	496	Mongolie	752	Suède
068	Bolivie	300	Grèce	504	Maroc	756	Suisse
072	Botswana	308	Grenade	508	Mozambique	760	Syrie
076	Brésil	320	Guatemala	512	Oman	764	Thaïlande
084	Belize	324	Guinée	516	Namibie	768	Togo
090	Salomon	328	Guyana	520	Nauru	776	Tonga
096	Brunei	332	Haïti	524	Népal	780	Trinidad
100	Bulgarie	336	Vatican	528	Hollande	784	Emirats
104	Birmanie	340	Honduras	548	Vanuatu	788	Tunisie
108	Burundi	348	Hongrie	554	Nouvelle Zélande	792	Turquie
116	Cambodge	352	Islande	558	Nicaragua	794	Arménie
120	Cameroun	356	Inde	562	Niger	798	Ellice
124	Canada	360	Indonésie	566	Nigéria	800	Ouganda
132	Cap Vert	364	Iran	578	Norvège	810	URSS
140	Centrafrique	368	Irak	586	Pakistan	812	Pays Baltes
144	Ceylan	372	Irlande	590	Panama	818	Egypte
148	Tchad	374	Palestine	598	Papouasie	826	Royaume Uni
152	Chili	376	Israël	600	Paraguay	834	Tanzanie
156	Chine	380	Italie	604	Pérou	840	Etats Unis
158	Taiwan	384	Côte d'Ivoire	608	Philippines	854	Burkina Faso
170	Colombie	388	Jamaïque	616	Pologne	858	Uruguay
174	Comores	392	Japon	620	Portugal	862	Venezuela
178	Congo	400	Jordanie	624	Guinée Bissau	882	Samoa
180	Zaïre	404	Kenya	626	Timor	886	Yemen
188	Costa Rica	408	Corée du Nord	634	Qatar	890	Yougoslavie
192	Cuba	409	Corée	642	Roumanie	894	Zambie
196	Chypre	410	Corée du Sud	646	Ruanda		



3.2.3. Nationalité pour le RP 1999

Pour les variables N_99, NM_99, NMC_99, NMF_99 et NPF_99

Note : Pour la variable N99, se référer à la table de passage entre le code de nationalité détaillée et le code pays (cf. tableau de nomenclature 3.1.4.4.).

Modalités	Libellés	Modalités	Libellés	Modalités	Libellés
Blanc	Sans objet (français de naissance)	18A	Suisses	32B	Azerbaïdjanais
11A	Allemands	18B	Autres nationalités d'Europe	32C	Géorgiens
11B	Belges	21A	Algériens	32D	Kazakhs
11C	Danois	21B	Marocains	32E	Kirghiz
11D	Espagnols	21C	Tunisiens	32F	Ouzbeks
11E	Grecs	22A	Bénoinois	32G	Tadjiks
11F	Irlandais	22B	Burkinabès	32H	Turkmènes
11G	Italiens	22C	Camerounais	33A	Chinois
11H	Luxembourgeois	22D	Centrafricains	33B	Nord-Coréens
11I	Néerlandais	22E	Comoriens	33C	Sud-Coréens
11J	Portugais	22F	Congolais	33D	Indiens
11K	Britanniques	22G	Ivoiriens	33E	Indonésiens
12A	Autrichiens	22H	Djiboutiens	33F	Iraquiens
12B	Finlandais	22I	Gabonais	33G	Iranais
12C	Suèdois	22J	Guinéens	33H	Israéliens
13A	Islandais	22K	Malgaches	33I	Japonais
13B	Liechtensteinois	22L	Maliens	33J	Libanais
13C	Norvégiens	22M	Mauritaniens	33K	Pakistanaï
14A	Tchèques	22N	Nigériens	33L	Philippins
14B	Slovaques	22O	Sénégalais	33M	Sri-Lankais
14C	Ex-Tchécoslovaques	22P	Tchadiens	33N	Syriens
15A	Biélorusses	22Q	Togolais	33O	Thaïlandais
15B	Estoniens	23A	Egyptiens	33P	Turcs
15C	Lettons	23B	Ethiopiens	33Q	Autres nationalités d'Asie
15D	Lituanais	23C	Gambiens	41A	Argentins
15E	Moldaves	23D	Ghanéens	41B	Brésiliens
15F	Russes	23E	Mauriciens	41C	Canadiens
15G	Ukrainiens	23F	Nigériens	41D	Chiliens
16A	Bosniaques	23G	Ougandais	41E	Colombiens
16B	Croates	23H	Somaliens	41F	Américains (U.S.)
16C	Macédoniens	23I	Soudanais	41G	Guyaniens
16D	Slovènes	23J	Zaïrois	41H	Haïtiens
16E	Yougoslaves	23K	Autres nationalités d'Afrique	41I	Mexicains
16F	Ex-Yougoslaves	31A	Cambodgiens	41J	Péruviens
17A	Bulgares	31B	Laotiens	41K	Vénézuéliens
17B	Hongrois	31C	Vietnamiens	41L	Autres nationalités d'Amérique
17C	Polonais	32A	Arméniens	51A	Australiens
17D	Roumains			51B	Autres nationalités d'Océanie



3.2.4.1. Nationalité pour l'état civil par ordre alphabétique

Note : Pour le code ISO, consulter : <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49alpha.htm>

NATIONALITES	CODE ETAT CIVIL		
	Jusqu'en 1983	Depuis 1984	ISO depuis 98
Afghane			004
Albanaise			008
Algérienne	31	31	012
Allemande	01	01	276
Américaine (des Etats-Unis)	61	61	840
Andorrane	29	24	020
Angolaise			024
Antiguaise et Barbudienne			028
Argentine	64	64	032
Arménienne	70	70	051
Australienne	86	86	036
Autrichienne	02	02	040
Azerbaïdjanaise			031
Bahamienne			044
Bahreïnienne			048
Balte	00	25	
Bangladaise			050
Barbadienne			052
Belge	03	03	056
Béligienne			084
Bénoïse, Dahoméenne	37	37	204
Bhoutanaïse			064
Biélorusse			112
Birmane			104
Bissao-Guinéenne			624
Bolivienne			068
Bosniaque			070
Botswanaïenne			072
Brésillienne	65	65	076
Britannique	18	18	826
Brunéïenne			096
Bulgare	04	04	100
Burkinabè (Voltaïque)	42	42	854
Burundaise			108
Cambodgienne			116
(et Khmère au RP82)	71	71	116
Camerounaise	33	33	120
Canadienne	60	60	124
Cap Verdienne			132
Centrafricaine	34	34	140
Chilienne	66	66	152
Chinoise	72	72	156
Chypriote			196
Colombienne	69	67	170
Comorienne	53	53	174
Congolaise (Brazzaville)	35	35	178
Coréenne (Nord)			408
Coréenne (Sud)			410
Costaricaine			188
Croate			191
Cubaine			192
Danoise	05	05	208
Djiboutienne			262
Dominicaine			214

NATIONALITES	CODE ETAT CIVIL		
	Jusqu'en 1983	Depuis 1984	ISO depuis 98
Dominiquaise			212
Egyptienne	48	48	818
Emirienne			784
Equato-Guinéenne			226
Equatorienne			218
Erythréenne			232
Espagnole	06	06	724
Estonienne	00	25	233
Ethiopienne	38	59	231
Fidjienne			242
Finlandaise, Finnoise	07	07	246
Française	XX	XX	250
Gabonaise	39	39	266
Gambienne	49	49	270
Georgienne			268
Ghanéenne			288
Grecque	08	08	300
Grenadienne			308
Guatémaltèque			320
Guinéenne	40	40	324
Guyanaïenne			328
Haïtienne	62	62	332
Hondurienne			340
Hongroise	09	09	348
Indienne	73	73	356
Indonésienne			360
Irakienne	84	82	368
Iranienne	74	74	364
Irlandaise	10	09	372
Islandaise			352
Israélienne	75	75	376
Italienne	11	11	380
Ivoirienne	36	36	384
Jamaïquaine			388
Japonaise	76	76	392
Jordanienne			400
Kazakh			398
Kenyane			404
Kirghize			417
Kiribatienne			296
Kitticienne nevecienne			659
Koweïtienne			414
Laotienne	77	77	418
Lésothane			426
Lettone	00	25	428
Libanaise	78	78	422
Libérienne	41	59	430
Libyenne			434
Liechtensteinoise			438
Lituanienne	00	25	440
Luxembourgeoise	12	12	442
Macao			446
Macédonienne			807
Malaisienne			458



3.2.4.1. Nationalité pour l'état civil par ordre alphabétique

(suite et fin)

Note : Pour le code ISO, consulter : <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49alpha.htm>

NATIONALITES	CODE ETAT CIVIL		
	Jusqu'en 1983	Depuis 1984	ISO depuis 98
Maldivienne			462
Malgache	43	43	450
Malienne	44	44	466
Maltaise			470
Marocaine	45	45	504
Marshallaise			584
Mauricienne	55	55	480
Mauritanienne	46	46	478
Mexicaine	63	63	484
Micronésienne			583
Moldave			498
Monégasque	23	23	492
Mongole			496
Mozambicaine			508
Namibienne			516
Nauruane			520
Néerlandaise, Hollandaise	14	14	528
Néo-Zélandaise	87	89	554
Népalaise			524
Nicaraguayenne			558
Nigériane	59	56	566
Nigérienne	47	47	562
Norvégienne	13	13	578
Omanaise			512
Ougandaise			800
Ouzbèke			860
Pakistanaise	84	83	586
Palestinienne			274
Palouane			585
Panaméenne			591
Papouane			598
Paraguayéenne			600
Péruvienne	67	69	604
Philippine			608
Polonaise	15	15	616
Portugaise	16	16	620
Qatarienne			634
Roumaine	17	17	642
Russe	85	85	643
Rwandaise			646
Sahara occidental			732
Saint-Lucienne			662
Saint-Vincentaise et Grenadine			670
Santoméenne			678
Salomonienne			090
Salvadorienne			222
Samoane			882
Saint-Marinaise	11	11	674
Saoudienne			682
Sénégalaise	49	49	686
Serbe	22	22	891
Seychelloise			690
Sierra-Léonaise			694
Singapourienne			702

NATIONALITES	CODE ETAT CIVIL		
	Jusqu'en 1983	Depuis 1984	ISO depuis 98
Slovaque	21	21	703
Slovène			705
Somalienne	54	54	706
Soudanaise			736
Sri-Lankaise			144
Sud-Africaine	32	59	710
Suédoise	19	19	752
Suisse	20	20	756
Surinamaise			740
Swazie			748
Syrienne	79	79	760
Tadjike			762
Taiwanaise	72	72	158
Tanzanienne			834
Tchadienne	50	50	148
Tchécoslovaque	21	21	200
Tchèque	21	21	203
Thaïlandaise			764
Timorienne			626
Togolaise	51	51	768
Tonguienne			776
Trinidadienne			780
Tunisienne	52	52	788
Turkmène			795
Turque	80	80	792
Tuvaluane			798
Ukrainienne			804
Uruguayenne			858
Vanuatuanne			548
Vatican			336
Vénézuélienne	68	68	862
Vietnamienne	81	81	704
Yéménite			887
Yougoslave	22	22	890
Zaïroise (Congolais Kinshasa)	59	57	180
Zambienne			894
Zimbabwéenne			716
Autres nationalités d'Afrique	59	59	002
Autres nationalités d'Amérique	69	69	019
Autres nationalités d'Asie	84	84	006
Autres nationalités d'Europe	29	29	007
Autres nationalités d'Océanie	89	89	009
Autres nationalités d'Afrique	59	59	002
Non déclarée			999



3.2.4.2. Nationalité pour l'état civil par ordre ISO croissant

Note : Pour le code ISO, consulter : <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49alpha.htm>

NATIONALITES	CODE ETAT CIVIL		
	Jusqu'en 1983	Depuis 1984	ISO depuis 98
Balte	00	25	
Autres nationalités d'Afrique	59	59	002
Afghane			004
Autres nationalités d'Asie	84	84	006
Autres nationalités d'Europe	29	29	007
Albanaise			008
Autres nationalités d'Océanie	89	89	009
Algérienne	31	31	012
Autres nationalités d'Amérique	69	69	019
Andorrane	29	24	020
Angolaise			024
Antiguaïse et Barbudienne			028
Azerbaïdjanaise			031
Argentine	64	64	032
Australienne	86	86	036
Autrichienne	02	02	040
Bahamienne			044
Bahreïnienne			048
Bangladaise			050
Arménienne	70	70	051
Barbadienne			052
Belge	03	03	056
Bhoutanaïse			064
Bolivienne			068
Bosniaque			070
Botswanéenne			072
Brésilienne	65	65	076
Béligienne			084
Salomonaise			090
Brunéïenne			096
Bulgare	04	04	100
Birmane			104
Burundaise			108
Biélorusse			112
Cambodgienne			116
(et Khmère au RP82)	71	71	116
Camerounaise	33	33	120
Canadienne	60	60	124
Cap Verdienne			132
Centrafricaine	34	34	140
Sri-Lankaise			144
Tchadienne	50	50	148
Chilienne	66	66	152
Chinoise	72	72	156
Taïwanaïse	72	72	158
Colombienne	69	67	170
Comorienne	53	53	174
Congolaise (Brazzaville)	35	35	178
Zaïroise (Congolais Kinshasa)	59	57	180
Costaricaine			188
Croate			191
Cubaine			192
Chypriote			196
Tchécoslovaque	21	21	200

NATIONALITES	CODE ETAT CIVIL		
	Jusqu'en 1983	Depuis 1984	ISO depuis 98
Tchèque	21	21	203
Bénoïse, Dahoméenne	37	37	204
Danoise	05	05	208
Dominiquaise			212
Dominicaine			214
Equatorienne			218
Salvadorienne			222
Equato-Guinéenne			226
Ethiopienne	38	59	231
Erythréenne			232
Estonienne	00	25	233
Fidjienne			242
Finlandaise, Finnoise	07	07	246
Française	XX	XX	250
Djiboutienne			262
Gabonaise	39	39	266
Georgienne			268
Gambienne	49	49	270
Palestinienne			274
Allemande	01	01	276
Ghanéenne			288
Kiribatienne			296
Grecque	08	08	300
Grenadienne			308
Guatémaltèque			320
Guinéenne	40	40	324
Guyanaïse			328
Haïtienne	62	62	332
Vatican			336
Hondurienne			340
Hongroise	09	09	348
Islandaise			352
Indienne	73	73	356
Indonésienne			360
Iranienne	74	74	364
Irakienne	84	82	368
Irlandaise	10	09	372
Israélienne	75	75	376
Italienne	11	11	380
Ivoirienne	36	36	384
Jamaïquaine			388
Japonaise	76	76	392
Kazakhe			398
Jordanienne			400
Kenyan			404
Coréenne (Nord)			408
Coréenne (Sud)			410
Koweïtienne			414
Kirghize			417
Laotienne	77	77	418
Libanaïse	78	78	422
Lésothane			426
Lettone	00	25	428
Libérienne	41	59	430



3.2.4.2. Nationalité pour l'état civil par ordre ISO croissant

(suite et fin)

Note : Pour le code ISO, consulter : <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49alpha.htm>

NATIONALITES	CODE ETAT CIVIL		
	Jusqu'en 1983	Depuis 1984	ISO depuis 98
Libyenne			434
Liechtensteinoise			438
Lituanienne	00	25	440
Luxembourgeoise	12	12	442
Macao			446
Malgache	43	43	450
Malaisienne			458
Maldivienne			462
Malienne	44	44	466
Maltaise			470
Mauritanienne	46	46	478
Mauricienne	55	55	480
Mexicaine	63	63	484
Monégasque	23	23	492
Mongole			496
Moldave			498
Marocaine	45	45	504
Mozambicaine			508
Omanaise			512
Namibienne			516
Nauruane			520
Népalaise			524
Néerlandaise, Hollandaise	14	14	528
Vanuatuanne			548
Néo-Zélandaise	87	89	554
Nicaraguayenne			558
Nigérienne	47	47	562
Nigériane	59	56	566
Norvégienne	13	13	578
Micronésienne			583
Marshallaise			584
Palouane			585
Pakistanaise	84	83	586
Panaméenne			591
Papouane			598
Paraguayéenne			600
Péruvienne	67	69	604
Philippine			608
Polonaise	15	15	616
Portugaise	16	16	620
Bissao-Guinéenne			624
Timorienne			626
Qatarienne			634
Roumaine	17	17	642
Russe	85	85	643
Rwandaise			646
Kitticienne nevecienne			659
Saint-Lucienne			662
Saint-Vincentaise et Grenadine			670
Saint-Marinaise	11	11	674
Santoméenne			678
Saoudienne			682
Sénégalaise	49	49	686
Seychelloise			690

NATIONALITES	CODE ETAT CIVIL		
	Jusqu'en 1983	Depuis 1984	ISO depuis 98
Sierra-Léonaise			694
Singapourienne			702
Slovaque	21	21	703
Vietnamienne	81	81	704
Slovène			705
Somalienne	54	54	706
Sud-Africaine	32	59	710
Zimbabwéenne			716
Espagnole	06	06	724
Sahara occidental			732
Soudanaise			736
Surinamaise			740
Swazie			748
Suédoise	19	19	752
Suisse	20	20	756
Syrienne	79	79	760
Tadjike			762
Thaïlandaise			764
Togolaise	51	51	768
Tonguienne			776
Trinidadienne			780
Emirienne			784
Tunisienne	52	52	788
Turque	80	80	792
Turkmène			795
Tuvaluane			798
Ougandaise			800
Ukrainienne			804
Macédonienne			807
Egyptienne	48	48	818
Britannique	18	18	826
Tanzanienne			834
Américaine (des Etats-Unis)	61	61	840
Burkinabè (Voltaïque)	42	42	854
Uruguayenne			858
Ouzbèke			860
Vénézuélienne	68	68	862
Samoane			882
Yéménite			887
Yougoslave	22	22	890
Serbe	22	22	891
Zambienne			894
Non déclarée			999



3.3. Taille de commune détaillée, pour les RP 1990 et 1999



Pour les variables TCD90 et TCD99

Modalités	Libellés
bb	Sans objet (non recensé) et non réponse
01	Moins de 50 hab.
02	50 à 99 hab.
03	100 à 149 hab.
04	150 à 199 hab.
05	200 à 249 hab.
06	250 à 299 hab.
07	300 à 399 hab.
08	400 à 499 hab.
11	500 à 699 hab.
12	700 à 999 hab.
13	1 000 à 1 499 hab.
14	1 500 à 1 999 hab.
15	2 000 à 2 499 hab.
16	2 500 à 2 999 hab.
17	3 000 à 3 999 hab.
18	4 000 à 4 999 hab.
21	5 000 à 6 999 hab.
22	7 000 à 9 999 hab.
31	10 000 à 14 999 hab.
32	15 000 à 19 999 hab.
41	20 000 à 24 999 hab.
42	25 000 à 25 999 hab.
43	30 000 à 39 999 hab.
44	40 000 à 49 999 hab.
51	50 000 à 69 999 hab.
52	70 000 à 99 999 hab.
61	100 000 à 149 999 hab.
62	150 000 à 199 999 hab.
71	200 000 à 299 999 hab.
72	300 000 à 499 999 hab.
73	500 000 à 1,5 millions hab.
80	Plus de 1,5 millions hab.



3.4. Catégorie de commune détaillée : urbaine / rurale, pour les RP 1990 et 1999



Pour les variables TUR90 et TUR99

Modalités	Libellés
bb	Sans objet (non recensé) et non réponse
01	C rurale - inf 50 hab.
02	C rurale - 50 à 99 hab.
03	C rurale - 100 à 199 hab.
04	C rurale - 200 à 499 hab.
05	C rurale - 500 à 949 hab.
06	C rurale - 1000 à 1 999 hab.
07	C rurale - 2 000 hab. et +
11	UU inf 2500 hab.
12	UU 2500 à 2999 hab.
13	UU de 3 000 à 4000 hab.
14	UU de 4 000 à 5 000 hab.
21	UU de 5 000 à 7 000 hab.
22	UU de 7 000 à 10 000 hab.
31	UU de 10 000 à 15 000 hab.
32	UU de 15 000 à 20 000 hab.
41	UU de 20 000 à 25 000 hab.
42	UU de 25 000 à 30 000 hab.
43	UU de 30 000 à 40 000 hab.
44	UU de 40 000 à 50 000 hab.
51	UU de 50 000 à 70 000 hab.
52	UU de 70 000 à 100 000 hab.
61	UU de 100 000 à 150 000 hab.
62	UU de 150 000 à 200 000 hab.
71	UU de 200 000 à 300 000 hab.
72	UU de 300 000 à 500 000 hab.
73	UU de 500 000 à 1,5 millions hab.
80	UU de Paris



3.5. Catégorie de migrants (urbain / rural / ZPIU) au RP 1982



Pour la variable CM1_82

CM1	Résidence antérieure		Résidence actuelle
*			Sans objet (détenus, personnes en traitement dans un hôpital psychiatrique, population des habitations mobiles)
A	Dans le même logement		
B	Dans un autre logement de la même commune		
C	Dans une autre commune	Commune rurale hors ZPIU	Autre commune rurale hors ZPIU
D E			Commune rurale en ZPIU Commune urbaine
F	Commune de France métropolitaine	Commune rurale en ZPIU	Commune rurale hors ZPIU
G			Autre commune rurale de la même ZPIU
H			Commune rurale d'une autre ZPIU
I J			Commune urbaine de la même ZPIU Commune urbaine d'une autre ZPIU
K	Dans une autre commune de France métropolitaine (suite et fin)	Commune	Commune rurale hors ZPIU
L			Commune rurale de la même ZPIU
M			Commune rurale d'une autre ZPIU
N			Autre commune urbaine de la même unité urbaine
O		urbaine	Commune d'une autre unité urbaine de tranche inférieure (TU < TURA) dans la même ZPIU
P			Commune d'une autre unité urbaine de la même tranche (TU = TURA) dans la même ZPIU
Q			Commune d'une autre unité urbaine de tranche supérieure (TU > TURA) dans la même ZPIU
R			Commune d'une unité urbaine de tranche inférieure (TU < TURA) dans une autre ZPIU
S	Commune d'une unité urbaine de la même tranche (TU = TURA) dans une autre ZPIU		
T	Commune d'une unité urbaine de tranche supérieure (TU > TURA) dans une autre ZPIU		
U	Hors France métropolitaine		



3.6. Typologie socio-économique Tabard



3.6.1. Typologie socio-économique Tabard pour le RP 1990

Pour la variable TYPO33

N°	Désignation du type	poids *
	Ensemble	100.0
A	Ensemble du pôle agricole	13.1
A1	Sous-groupe A1 - Très agricole, agriculture-artisanat	5.6
A11__	Le plus agricole, grandes exploitations, dépeuplement	1.8
A1212__	Agriculture associée à l'artisanat, avec commerce et activités tertiaires	1.7
A122__	Très agricole, petites et moyennes exploitations	2.1
A2	Sous-groupe A2 - Agriculture - industrie (bois et IAA)	7.5
A21__	Agriculture et industries : bois, textiles-habillement	0.8
A22212	Agriculture et industries : industries diverses	3.0
A2222__	Agriculture et industries : agroalimentaires	2.1
A3__	Salariés agricoles, production dominante : vignobles	1.8
I	Ensemble du pôle ouvrier	36.3
I1	Sous-groupe I1 - Très ouvrier, dominante industrie	27.9
I11__	Très ouvrier, industries textiles-habillement, qualification ouvrière minimum, migration	0.8
I1211__	Industries diverses, dominantes : bâtiment, papier-presse-édition	2.2
I1212__	Ouvriers qualifiés, techniciens, grands complexes industriels	1.4
I12211	Industriel : mines, entreprises nationales, émigration	0.5
I12212	Industriel, ouvriers qualifiés de l'industrie, métallurgie, travail des métaux, émigration accentuée	0.7
I12213	Très ouvrier, travail artisanal sans artisans, chômage, quartiers en difficulté, émigration accentuée	4.6
I12214	Très ouvrier, ouvriers qualifiés, métallurgie, émigration	4.6
I12215	Ouvrier, employés, commerçants, industrie textile, émigration	2.5
I12221	Chimie-pharmacie-fibres synthétiques	3.1
I12222	Encadrement de la production	7.2
I2	Sous-groupe I2 - Espace ouvrier associé à l'agriculture, forte croissance	8.4
I21__	Activités agricoles / ouvrières / tertiaires, zones en transformation, localisation méridionale	3.7
I22__	Zones périphériques ouvrières, localisation septentrionale	4.8
M	Ensemble du pôle « classes moyennes tertiaires et techniques »	41.0
M1	Sous-groupe M1 - Classes moyennes tertiaires, villes de province	23.4
M111__	Classes moyennes salariées de l'Etat et des collectivités locales, grandes villes de province	6.1
M1121__	Commerce, hôtellerie, tourisme, croissance forte, migrations de retraites	2.6
M11221	Employés, ouvriers du travail artisanal, agglomération parisienne (hors Paris)	2.5
M11222	Catégories moyennes des collectivités locales, villes de province	7.6
M12__	Classes moyennes, traces d'agriculture, périurbain en croissance accélérée	4.6
M2	Sous-groupe M2 - Classes moyennes de la production, périurbain en expansion	17.6
M211__	Salariés qualifiés de la production, périurbain de grandes villes en croissance	5.9
M212__	Transports : zones d'aéroports et centres ferroviaires	4.5
M221__	Enseignement, techniciens de la recherche	1.3
M222__	Technologie qualifiée, périurbain en croissance accélérée, grandes agglom., Île-de-France	5.9
S	Ensemble du pôle « tertiaire supérieur, haute technologie »	9.6
S1	Sous-groupe S1 - Bourgeoisie d'entreprise, haute technologie, agglomération de Paris	2.8
S11__	Haute technologie, recherche industrielle, agglomération de Paris	1.6
S13__	Patronat, état-majors, banques, services aux entreprises, agglomération de Paris	1.2
S2	Sous-groupe S2 - Enseignement, information - communication, services aux particuliers	6.8
S211__	Tertiaire supérieur, technologie, Paris-sud et agglomération de Paris	2.1
S212__	Services aux particuliers, centres aisés de province	2.3
S22__	Commerce, hôtellerie, artistes, chômage tertiaire, Paris et zones touristiques	2.4

• poids de chaque type par rapport au nombre de ménages sur le territoire métropolitain (RP90 au 1/4).

NB : la variable comporte 6 caractères, les modalités à 5 caractères se terminent donc par un blanc souligné, à 4 par 2 blancs soulignés, etc.



3.6.2. Typologie socio-économique Tabard pour le RP 1999

Pour la variable TYPCOM27

TYPCOM27	Libellé
ADPUB1	Classes moyennes de fonction publique / littoral
ADPUB3	Administration, cafés restaurants / PACA, littoral
AGRI12	IAA, bois, meubles, matériaux de construction / cantons des régions ouest
AGRI13	Agriculture, textiles et industries diverses / cantons des Pays de la Loire
AGRI21	Agriculture, bâtiment / littoral, bassin méditerranéen
AGRI22	Commerce de véhicules, commerce de gros (alimentation, bois, matériaux) / petits bourgs de la moitié ouest
AGRI31	Agriculture / rural isolé, quart sud-ouest
CHOMA1	Manutention, tri / Haute-Normandie, ZUS
CHOMA2	Tertiaire administratif et commercial peu qualifié, chômage / littoral, ZUS
CHOMA3	Petits métiers urbains, chômage / Île-de-France, ZUS
CHOMA4	Chômage, service des villes / ZUS, grands centres, PACA, Nord-Pas-de-Calais
DIR1	Activités artistiques ou à clientèle aisée / Paris est
DIR3	Patronat, établissements financiers, services aux entreprises / Quartiers très aisés de Paris et de l'ouest de l'Île-de-France
DIR4	Cadres de la santé et de l'enseignement / quartiers des grands centres de province
DIR5	Haute technologie / ouest francilien
INDOUV1	Industries textile-cuirs, papier-carton, matériaux de construction / espace rural industriel
INDOUV3	Métallurgie, industrie qualifiée / périphérie industrielle du quart nord-est
INDOUV4	Mécanique, chimie, plastiques, faible qualification industrielle / moitié est
INDOUV5	Chômage industriel / banlieues des grandes UU de province/ Nord-Pas-de-Calais
INDQ2	Transports ferroviaires
INDQ3	Salariés qualifiés de l'industrie / communes et cantons périurbains
INDQ4	Encadrement de la production
INDQ5	Métiers divers peu qualifiés / petits centres provinciaux
SEMAG2	Hôtellerie restauration / littoral, Bassin méditerranéen
SEMAG3	Activités semi-agricoles / communes petits pôles
TEC2	Aéronautique, ordinateurs
TEC3	Catégories moyennes administratives d'entreprises publiques ou privées / banlieue parisienne





3.7. Diplôme



3.7.1. Diplôme pour le RP 1975

Pour la variable DIP_75

Code	Désignation en clair	
	Diplômes d'enseignement général (voir EGS)	Diplômes d'enseignement professionnel ou technique (voir FTP)
10	Sans objet ou non déclaré ou néant	
11	CEP, DFEO	Néant
20	Néant ou CEP	Niveau CAP ou autres diplômes professionnels
30	Niveau BEPC	Néant
31		Niveau CAP ou autres diplômes professionnels
40	Niveau BAC	Néant
41	Niveau BAC	Niveau CAP
42	Niveau CEP	Brevets professionnels
43	ou BEPC	Brevets enseignement commercial industriel, social, hôtelier, agricole, agent technique
44	CEP, BEPC, ou néant	Bac de technicien ou BT, BA
45	BAC	CAP ou Brevet professionnel ou brevet enseignement commercial industriel, etc.
50	CEP, BEPC ou néant	BTS ou DUT ou DEST
51	BAC	
52	CEP ou néant	
53	BEPC	Diplômes paramédicaux et sociaux
54	BAC	
55	Niveau supérieur au bac	Quelconque

Pour la variable DDIPF_75 (Diplôme du chef de famille)

Code	Désignation en clair	
	Diplômes d'enseignement général	Formation professionnelle et technique
1	Néant ou CEP	Néant
2		Niveau CAP (FTP = 1)
3	Niveau BEPC, BE (EGS = 2)	Niveau CAP
4	Niveau BAC (EGS = 3)	Niveau inférieur au BAC technique (FTP < ou = 4)
	Niveau inférieur au BAC (EGS = 1, 2, 9)	Brevet professionnel Brevet d'enseignement commercial etc. Bac technique (FPT = 2, 3, 4)
5	Niveau supérieur au BAC (EGS = 4)	Quelconque
	Quelconque	BTS ou diplômes paramédicaux (FPT = 5, 6)

Aide :

EGS : enseignement général	FTP : formation professionnelle et technique
1 Certificat d'études primaires, diplôme de fin d'études obligatoires	1 Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), Brevet d'enseignement professionnel (BEP), Examen de fin d'apprentissage artisanal (G, FAA), Brevets agricoles (BAA, BEA, BPA), certificat de fin de stage de la FPA 1 ^{er} degré
2 Brevet d'études du premier cycle (BEPC) ; brevet élémentaire (BE) ou brevet d'enseignement primaire supérieur (BEPS)	2 Brevet professionnel (BP), brevet de maîtrise, certificat de fin de stage FPA 2 ^{ème} année
3 Baccalauréat (1 ^{ère} partie, probatoire ou 2 ^{ème} partie), non compris les séries F, G, H ; brevet supérieur	3 Brevet d'enseignement commercial (BEC), industriel (BEI), social (BES), hôtelier (BEH), brevet d'agent technique agricole (BATA)
4 Diplôme de niveau supérieur au baccalauréat complet (diplôme décerné par la faculté ou par une grande école)	4 Bac de technicien (séries F, G ou H), Brevet de technicien (BT, BTA...)
9 Aucun diplôme déclaré ou études en cours (âge <17)	5 BTS, DUT, DEST
	6 Diplômes paramédicaux et sociaux
	7 Autres diplômes professionnels
	9 Etudes non terminées (y compris âge < 17) ou aucun diplôme déclaré



3.7.2. Diplôme pour le RP 1982

Pour la variable DIP_82

Code	Intitulés		
	Diplôme d'enseignement général	Diplôme d'enseignement technique et formation professionnelle du niveau secondaire	Diplôme d'enseignement supérieur
**	sans objet (moins de 15 ans)		
01	Aucun diplôme déclaré	Aucun diplôme déclaré	Aucun
02	CEP, DFEO		
10	BEPC, BE, BEPS		
21	Aucun diplôme déclaré ou CEP, DFEO	Autre diplôme technique déclaré et non reclassé ou CAP, BEP, EFAA, BAA, BPA, certificat de fin de stage FPA 1 ^{er} degré	Aucun
22	BEPC, BE, BEPS		
31	Aucun diplôme déclaré ou CEP, DFEO	BP, brevet de maîtrise, certificat de fin de stage FPA 2 ^e degré ou BEA, BEC, BEH, BEI, BES, BATA	diplôme
32	ou BEPC, BE, BEPS	BAC (séries F, G ou H), BT, BTA, brevet des ENP ou de lycée technique d'Etat, BSEC, capacité en droit	
33	Baccalauréat général (sauf séries F, G, H) brevet supérieur, CFES	Aucun diplôme déclaré	déclaré
34		Autre diplôme technique déclaré et non reclassé ou CAP, BEP, EFAA, BAA, BPA, FPA 1 ^{er} degré ou BP, brevet de maîtrise, FPA 2 ^e degré ou BEA, BEC, BEH, BEI, BES, BATA ou Bac (F, G ou H), BT, BTA, brevet des ENP ou d'un lycée technique d'Etat, BSEC, capacité en droit	
41	Aucun diplôme déclaré ou CEP, DFEO ou BEPC, BE, BEPS	Quelconque	Diplôme des professions de la santé et des professions sociales : sage-femme, infirmier (ère), kinésithérapeute, assistant(e) social(e), éducateur spécialisé, (avec ou sans autre diplôme de niveau Bac + 2)
42	Baccalauréat général (sauf séries F, G, H), brevet supérieur, CFES		BTS, DUT, DEST (avec ou sans autre diplôme universitaire du 1 ^{er} cycle)
43	Quelconque		Diplôme universitaire du 1 ^{er} cycle (propédeutique, DUEL, DUES, DEUG, PCEM, sauf DUT), certificat de fin d'études normales, certificat d'aptitude pédagogique
44			Diplôme universitaire du 2 ^e ou 3 ^e cycle (licence, maîtrise, doctorat etc.), CAPES, CAPET
51			Diplôme de sortie d'une grande école publique ou privée, diplôme d'une école d'ingénieur (avec ou sans diplôme universitaire du 2 ^e ou 3 ^e cycle)
52			



3.7.3. Nomenclature harmonisée des diplômes depuis 1968

L'échantillon démographique permanent (EDP) rassemble les bulletins individuels de recensement d'un même individu. Le diplôme de cet individu fait partie des variables disponibles dans chacun des recensements. Au cours du temps, la nomenclature de ce diplôme a évolué. Il n'est alors pas aisé de comparer le diplôme d'un même individu au cours du temps (même quand le diplôme n'a pas changé au cours du temps).

L'homogénéisation de cette nomenclature est dans le fichier « Saphir » (Système d'analyse de la population par l'historique des recensements), réalisé chaque année à l'Insee par le pôle « Codex » (Chercheurs et Offre de Diffusion EXperts), situé à la direction régionale de Caen. Ce fichier est disponible à l'Insee, ainsi que sa documentation¹. L'homogénéisation se fonde sur une table de passage entre les différents codes des différents recensements, et l'unique nomenclature de Saphir en 10 modalités (Cf. tableau suivant).

Attention : la table de passage s'applique sur le champ des personnes ayant terminé leurs études. Cette contrainte vient du recensement 1968 qui ne recueillait le diplôme que pour les personnes actives, contrairement aux recensements suivants. Le concept de diplôme a été harmonisé au champ le plus restrictif.

Une table unique de passage entre les différents RP n'est pas possible. Seule une table de passage entre chaque RP et une nomenclature Saphir unique est possible².

¹ Fichier conservé par la cellule Mise à disposition et Archivage (fichier GEN)

² Cf. note n° 1112/DG75-F170 du 14 juin 2013.



SAPHIR		1980 (DIP)				1982 (DIP)				1980 (DPL)		1980 (DPL)		Depuis RP2006 (DPL)																	
		Diplôme d'enseignement général	Diplôme d'enseignement professionnel ou technique	Diplôme d'enseignement général	Diplôme d'enseignement professionnel ou technique	Diplôme d'enseignement général	Diplôme d'enseignement professionnel ou technique	Diplôme d'enseignement supérieur																							
-	Personnes de moins de 15 ans (7 ans pour le RP 1975) ou étudiants, élèves	AGE<15 ou élèves, étudiants (TA=5)				AGE<17 ou élèves, étudiants (TA=5)				AGE<15 ou élèves, étudiants (TA=5)				AGE<15 ou élèves, étudiants (TACT=22)	AGE<15 ou élèves, étudiants (TACT=22)	AGE<15 ou élèves, étudiants (22=>TACT=>23)															
0	Aucun diplôme	00	Sans objet (études non terminées)		10	Sans objet ou non déclaré ou retard		01	Aucun diplôme déclaré		1	Aucun diplôme déclaré		0	Aucun diplôme		01 Pas de scolarité														
		03	Néant														02 Aucun diplôme, scolarité primaire collège	03 Aucun diplôme, scolarité au delà du collège													
1	Niveau CEP	11	CEP	Néant	11	CEP, DFEO	Néant	02	CEP, DFEO	Aucun diplôme déclaré		2	Certificat d'études primaires		1	Certificat d'études primaires		11	Certificat d'études primaires												
		20	Néant ou CEP			Examens de fin d'apprentissage artisanal			Certificat de fin de stage de la FFA																						
		21																													
2	Niveau BEPC	30	Niveau BEPC	Néant	30	Niveau BEPC	Néant	10	BEPC, BE, BEPS	Aucun diplôme déclaré		3	Brevet élémentaire, brevet des collèges		2	BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges		12	BEPC, brevet												
		31	Néant ou CEP			Niveau CAP ou autres diplômes professionnels			21		Aucun diplôme déclaré ou CEP, DFEO		Autre diplôme technique déclaré et non redressé au CAP, BEP, CFAA, BAA, BPA, certificat de fin de stage FFA			4			Certificat d'aptitudes professionnelles		3		CAP		13		CAP, brevet de compagnon				
3	Niveau CAP-BEP	22	Néant ou CEP	CAP	20	Néant ou CEP	Niveau CAP ou autres diplômes professionnels	21	Aucun diplôme déclaré ou CEP, DFEO	Autre diplôme technique déclaré et non redressé au CAP, BEP, CFAA, BAA, BPA, certificat de fin de stage FFA		4	Certificat d'aptitudes professionnelles		3	CAP		13	CAP, brevet de compagnon												
		23	Autre diplôme de niveau CAP			31			Niveau BEPC	22			BEPC, BE, BEPS	5		Brevet d'études professionnelles			4		BEP		14		BEP						
		24	Niveau BEPC			Niveau CAP			30		Niveau BEPC		Niveau CAP			6			Baccalaurat, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet (BEA, BEC, BEI, ...)		5		Baccalaurat général		15		Baccalaurat général, brevet supérieur				
4	Niveau BAC général ou technique	40	Néant		40	Niveau BAC		31	Aucun diplôme déclaré ou CEP, DFEO ou BEPC, BE, BEPS		32	BAC (séries F, G ou H, BT, STA, brevet des EMP ou de lycée technique d'Etat, BSEC, capacité de droit		6	Baccalaurat, brevet professionnel ou de technicien, autre brevet (BEA, BEC, BEI, ...)		6	Baccalaurat général		16	Baccalaurat général, brevet supérieur										
		41	Niveau baccalaurat			Niveau CAP			41			Niveau BAC	Niveau CAP		33			Aucun diplôme déclaré			Aucun diplôme déclaré		33		Brevets professionnels						
		42	Brevet professionnel			Brevet professionnel			42			Niveau CEP ou BEPC	Brevets professionnels		34			Baccalaurat général (séries F, G, H), brevet supérieur, CPES			Autre diplôme technique déclaré et non redressé au CAP, BEP, CFAA, BAA, BPA, certificat de fin de stage FFA ou BP, brevet de maître, certificat de fin de stage FFA 2e degré ou BEA, BEC, BEI, BEJ, BEK, BATA ou BAC (séries F, G ou H, BT, STA, brevet des EMP ou de lycée technique d'Etat, BSEC, capacité de droit		34		BAC de technicien ou BT, BA		43		Brevets d'enseignements commercial, industriel, social, hôtelier, agricole, agent technique		
		43	Néant ou niveau inférieur au baccalaurat			Brevet d'Enseignement Commercial, Brevet d'Enseignement Industriel			43			CEP, BEPC, ou néant	BAC de technicien ou BT, BA		44			CAP ou ou brevet professionnel ou brevet d'enseignement commercial, industriel, social, hôtelier, agricole, agent technique			45		BAC		45		BAC				
		44	Néant ou niveau inférieur au baccalaurat			Brevet d'Enseignement Commercial, Brevet d'Enseignement Industriel			44			CEP, BEPC, ou néant	BAC de technicien ou BT, BA		45			CAP ou ou brevet professionnel ou brevet d'enseignement commercial, industriel, social, hôtelier, agricole, agent technique			46		BAC		46		BAC				
5	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT	41	Néant		41	Niveau BAC		41	Aucun diplôme déclaré ou CEP, DFEO ou BEPC, BE, BEPS		42	Baccalaurat général (séries F, G, H), brevet supérieur, CPES		7	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé		7	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé		17	Diplôme universitaire de 1er cycle										
		42	Niveau baccalaurat			Niveau CAP			42			Niveau BEPC	Brevets professionnels		33			Aucun diplôme déclaré			Aucun diplôme déclaré		33		Brevets professionnels						
		43	Néant ou niveau inférieur au baccalaurat			Brevet d'Enseignement Commercial, Brevet d'Enseignement Industriel			43			CEP, BEPC, ou néant	BAC de technicien ou BT, BA		44			CAP ou ou brevet professionnel ou brevet d'enseignement commercial, industriel, social, hôtelier, agricole, agent technique			45		BAC		45		BAC				
		44	Néant ou niveau inférieur au baccalaurat			Brevet d'Enseignement Commercial, Brevet d'Enseignement Industriel			44			CEP, BEPC, ou néant	BAC de technicien ou BT, BA		45			CAP ou ou brevet professionnel ou brevet d'enseignement commercial, industriel, social, hôtelier, agricole, agent technique			46		BAC		46		BAC				
6	Diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle	51	Néant		51	Niveau BAC		51	Aucun diplôme déclaré ou CEP, DFEO ou BEPC, BE, BEPS		51	Baccalaurat général (séries F, G, H), brevet supérieur, CPES		7	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé		7	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé		17	Diplôme universitaire de 1er cycle										
		52	Niveau baccalaurat			Niveau CAP			52			Niveau BEPC	Brevets professionnels		33			Aucun diplôme déclaré			Aucun diplôme déclaré		33		Brevets professionnels						
7	Diplôme supérieur ou Baccalaurat	44	Néant ou niveau inférieur au baccalaurat	BT, BTS, Brevet d'ENP	50	CEP, BEPC, ou néant	BTS ou DUT ou DEST	50	Aucun diplôme déclaré ou CEP, DFEO ou BEPC, BE, BEPS		51	Baccalaurat général (séries F, G, H), brevet supérieur, CPES		7	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé		7	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé		17	Diplôme universitaire de 1er cycle										
		45	Niveau baccalaurat	Niveau supérieur au CAP		51			BAC	51		Niveau BEPC	Brevets professionnels		33			Aucun diplôme déclaré			Aucun diplôme déclaré		33		Brevets professionnels						
		50	Niveau supérieur au bac	Quelconque		52			BAC	52		Niveau BEPC	Brevets professionnels		33			Aucun diplôme déclaré			Aucun diplôme déclaré		33		Brevets professionnels						
8	Aucun	50	Néant		50	Niveau BAC		50	Aucun diplôme déclaré ou CEP, DFEO ou BEPC, BE, BEPS		50	Baccalaurat général (séries F, G, H), brevet supérieur, CPES		7	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé		7	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé		17	Diplôme universitaire de 1er cycle										
		51	Niveau baccalaurat			51			BAC	51		Niveau BEPC	Brevets professionnels		33			Aucun diplôme déclaré			Aucun diplôme déclaré		33		Brevets professionnels						



C'est à partir de cette table qu'a été créée une correspondance entre les variables de diplôme pour chaque table de recensement, correspondance qui pointera vers la nomenclature unique Saphir pour tous les recensements depuis 1968.

Méthode de passage à une nomenclature harmonisée Saphir pour les diplômes :

La table de passage s'applique uniquement sur le champ des personnes ayant terminé leurs études. L'utilisateur doit cerner ce champ.

- **Étape 1** : L'utilisateur doit reconstituer la population hors champ des élèves et étudiants (sauf pour le recensement de 1982 pour lequel une modalité « hors champ est déjà créée au sein de la variable de diplôme).
- **Étape 2** : écarter les individus que l'on ne parvient pas à classer dans le champ ou dans les hors champ (cas des variables servant à établir l'appartenance au champ non renseignées).
- **Étape 3** : Pour les individus du champ, appliquer les recodifications prévues dans les tables ci-dessous. Pour ceux qui n'ont pas de correspondance (valeurs vides ou non prévues), il convient de détruire les observations.

Sur le champ ainsi défini des observations, l'EDP est représentatif des recensements et EAR quant aux variables de diplôme.

RP 1968

Le passage à une nomenclature harmonisée Saphir s'obtient par une combinaison des variables **DEG68** et **FPT68**.

La table de correspondance s'applique sur le champ des personnes de plus de 15 ans (âge révolu) qui ne sont ni élèves, ni étudiants (TA68 = '5'). Les moins de 15 ans et les élèves ou étudiants correspondent à la modalité Saphir '*'. On laisse à l'utilisateur le soin de reconstituer ce champ. La mesure de l'âge peut dépendre de la variable qu'il retient (année de naissance dans la table Individu de l'EDP, année de naissance déclarée au RP, etc.).

DEG68	FPT68	DIP68_EDP_SAPHIR	DIP68_LIB
*	*	0	Aucun diplôme
1	1	1	Niveau CEP
1	2	1	Niveau CEP
1	*	1	Niveau CEP
*	1	1	Niveau CEP
*	2	1	Niveau CEP
2	*	2	Niveau BEPC
1	3	3	Niveau CAP
1	9	3	Niveau CAP
2	1	3	Niveau CAP
2	2	3	Niveau CAP
2	3	3	Niveau CAP
2	9	3	Niveau CAP
*	3	3	Niveau CAP
*	9	3	Niveau CAP
1	4	4	Niveau BAC général ou technique
1	5	4	Niveau BAC général ou technique
2	4	4	Niveau BAC général ou technique
2	5	4	Niveau BAC général ou technique
3	1	4	Niveau BAC général ou technique
3	2	4	Niveau BAC général ou technique
3	3	4	Niveau BAC général ou technique
3	9	4	Niveau BAC général ou technique
3	*	4	Niveau BAC général ou technique
*	4	4	Niveau BAC général ou technique



*	5	4	Niveau BAC général ou technique
1	6	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat
2	6	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat
3	4	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat
3	5	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat
3	6	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat
4	1	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat
4	2	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat
4	3	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat
4	4	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat
4	5	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat
4	6	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat
4	9	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat
4	*	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat
*	6	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat

Algorithme de passage de la variable diplôme en 1968 vers sa variable homologue DIP_EDP_SAPHIR :

```
length DIP68_EDP_SAPHIR $1.;
if TA68='5' then DIP68_EDP_SAPHIR='*';
AGE=1968-AN68-1;
if AN68='' and DIP68_EDP_SAPHIR ne '*' then delete;
if .<AGE<16 then DIP68_EDP_SAPHIR='*';
if DIP68_EDP_SAPHIR ne '*' then do; /*Pour ne retenir que les individus
du champ*/
select;
when (deg68=' ' and fpt68=' ') DIP68_EDP_SAPHIR='0';
when (deg68='1' and (fpt68 in ('1','2',' '))) DIP68_EDP_SAPHIR='1';
when (deg68=' ' and (fpt68 in ('1','2'))) DIP68_EDP_SAPHIR='1';
when (deg68='2' and fpt68=' ') DIP68_EDP_SAPHIR='2';
when (deg68='1' and (fpt68 in ('3','9'))) DIP68_EDP_SAPHIR='3';
when (deg68='2' and (fpt68 in ('1','2','3','9'))) DIP68_EDP_SAPHIR='3';
when (deg68=' ' and (fpt68 in ('3','9'))) DIP68_EDP_SAPHIR='3';
when (deg68='1' and (fpt68 in ('4','5'))) DIP68_EDP_SAPHIR='4';
when (deg68='2' and (fpt68 in ('4','5'))) DIP68_EDP_SAPHIR='4';
when (deg68='3' and (fpt68 in ('1','2','3','9',' ')))
DIP68_EDP_SAPHIR='4';
when (deg68=' ' and (fpt68 in ('4','5'))) DIP68_EDP_SAPHIR='4';
when ((deg68 in ('1','2')) and fpt68='6') DIP68_EDP_SAPHIR='7';
when (deg68='3' and (fpt68 in ('4','5','6'))) DIP68_EDP_SAPHIR='7';
when (deg68='4' and (fpt68 in ('1','2','3','4','5','6','9',' ')))
DIP68_EDP_SAPHIR='7';
when (deg68=' ' and fpt68='6') DIP68_EDP_SAPHIR='7';
otherwise delete;
end;
end;
```



RP 1975

Le passage à une nomenclature harmonisée Saphir ne concerne que la variable **DIP_75** (modalités : annexe 3.7.1).

La table de correspondance s'applique sur le champ des personnes de plus de 17 ans (âge révolu) qui ne sont ni élèves, ni étudiants (TA75 = '5'). Les moins de 17 ans et les élèves ou étudiants correspondent à la modalité Saphir '*'. On laisse à l'utilisateur le soin de reconstituer ce champ. La mesure de l'âge peut dépendre de la variable qu'il retient (année de naissance dans la table Individu de l'EDP, année de naissance déclarée au RP, etc.).

Variable EDP : DIP_75	DIP75_EDP_SAPHIR	DIP75_LIB
10	0	Aucun diplôme
11	1	Niveau CEP
20	3	Niveau CAP-BEP
30	2	Niveau BEPC
31	3	Niveau CAP-BEP
40	4	Niveau BAC général ou technique
41	4	Niveau BAC général ou technique
42	4	Niveau BAC général ou technique
43	4	Niveau BAC général ou technique
44	4	Niveau BAC général ou technique
45	4	Niveau BAC général ou technique
50	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat
51	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat
52	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat
53	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat
54	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat
55	7	Diplôme supérieur au Baccalauréat

Algorithme de passage de la variable diplôme en 1975 vers sa variable homologue DIP_EDP_SAPHIR :

```
length DIP75_EDP_SAPHIR $1.;
if TA75='5' then DIP75_EDP_SAPHIR='*';
if AN75='' and DIP75_EDP_SAPHIR ne '*' then delete;
AGE=1975-AN75-1;
  if .<AGE<18 then DIP75_EDP_SAPHIR='*';
  if DIP_75_EDP_SAPHIR ne '*' then do; /*Pour ne retenir que les individus
du champ*/
  select;
when (dip_75='10')          dip75_edp_saphir='0';
when (dip_75='11')          dip75_edp_saphir='1';
when (dip_75 in ('20','31')) dip75_edp_saphir='3';
when (dip_75='30')          dip75_edp_saphir='2';
when (dip_75 in ('40','41','42','43','44','45'))
                             dip75_edp_saphir='4';
when (dip_75 in ('50','51','52','53','54','55'))
                             dip75_edp_saphir='7';
otherwise delete;
  end;
end;
```



RP 1982

Le passage à une nomenclature harmonisée Saphir ne concerne que la variable **DIP_82**.

Variable EDP : DIP_82	DIP82_EDP_SAPHIR	DIP82_LIB
**	*	Personnes de moins de 15 ans ou étudiants, élèves
01	0	Aucun diplôme
02	1	Niveau CEP
10	2	Niveau BEPC
21	3	Niveau CAP-BEP
22	3	Niveau CAP-BEP
31	4	Niveau BAC général ou technique
32	4	Niveau BAC général ou technique
33	4	Niveau BAC général ou technique
34	4	Niveau BAC général ou technique
41	5	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT
42	5	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT
43	5	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT
44	5	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT
51	6	Diplôme universitaire de 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle
52	6	Diplôme universitaire de 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle

Algorithme de passage de la variable diplôme en 1982 vers sa variable homologue DIP_EDP_SAPHIR :

```
length DIP82_EDP_SAPHIR $1.;
select;
when (dip_82='**') dip82_edp_saphir='*';
when (dip_82='01') dip82_edp_saphir='0';
when (dip_82='02') dip82_edp_saphir='1';
when (dip_82='10') dip82_edp_saphir='2';
when (dip_82 in ('21','22')) dip82_edp_saphir='3';
when (dip_82 in ('31','32','33','34')) dip82_edp_saphir='4';
when (dip_82 in ('41','42','43','44')) dip82_edp_saphir='5';
when (dip_82 in ('51','52')) dip82_edp_saphir='6';
otherwise delete;
end;
```



RP 1990

Le passage à une nomenclature harmonisée Saphir concerne les variables **DIP_90**, **DIPPF_90** et **DIPMF_90**.

Contrairement à l'année 1982, la modalité correspondant aux individus de moins de 15 ans n'est en fait pas renseignée dans l'EDP (la modalité ' b ' n'apparaît pas lorsqu'on tabule les trois variables). Par conséquent, la table de correspondance s'applique sur le champ des personnes de plus de 15 ans qui ne sont ni élèves, ni étudiants (TA_90 = ' 22 '). Les moins de 15 ans (âge révolu) et les élèves ou étudiants correspondent à la modalité Saphir ' * '. On laisse à l'utilisateur le soin de reconstituer ce champ. La mesure de l'âge peut dépendre de la variable qu'il retient (année de naissance dans la table Individu de l'EDP, année de naissance déclarée au RP, etc.).

Par ailleurs, une modalité ' \$ ' est renseignée pour 69 individus pour la variable DIP_90, mais ils sont de tous âges. La modalité ' \$ ' de la variable EDP peut être considérée comme valeur manquante.

Variables EDP : DIP_90, DIPPF_90, DIPMF_90	DIP90_EDP_SAPHIR	DIP90_LIB
1	0	Aucun diplôme
2	1	Niveau CEP
3	2	Niveau BEPC
4	3	Niveau CAP-BEP
5	3	Niveau CAP-BEP
6	4	Niveau BAC général ou technique
7	5	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT
8	6	Diplôme universitaire de 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle

Algorithme de passage de la variable diplôme en 1990 vers sa variable homologue DIP_EDP_SAPHIR :

```
length DIP90_EDP_SAPHIR $1.;
if an90 in ('$$$$') then an90=''; *recodage de 144 valeurs en '$$$$' en
vide;
AGE=1990-AN90-1;
if TA_90='22' then DIP90_EDP_SAPHIR='*';
if AN90='' and DIP90_EDP_SAPHIR ne '*' then delete;
if .<AGE<16 then DIP90_EDP_SAPHIR='*';
if dip90_edp_saphir ne '*' then do; /*Pour ne retenir que les individus
du champ*/
select;
when (dip_90='1') dip90_edp_saphir='0';
when (dip_90='2') dip90_edp_saphir='1';
when (dip_90='3') dip90_edp_saphir='2';
when (dip_90 in ('4', '5')) dip90_edp_saphir='3';
when (dip_90='6') dip90_edp_saphir='4';
when (dip_90='7') dip90_edp_saphir='5';
when (dip_90='8') dip90_edp_saphir='6';
otherwise delete;
end;
end;
```



RP 1999

Le passage à une nomenclature harmonisée Saphir concerne les variables **DIP99, DIP_99, DIPF_99, DIPPF_99 et DIPMF_99.**

Comme dans le RP 1990, la modalité correspondant aux individus de moins de 15 ans n'est en fait pas renseignée dans l'EDP (la modalité ' b ' n'apparaît pas lorsqu'on tabule les cinq variables). Par conséquent, la table de correspondance s'applique sur le champ des personnes de plus de 15 ans qui ne sont ni élèves, ni étudiants (TA_99 = ' 22 '). Les moins de 15 ans (âge révolu) et les élèves ou étudiants correspondent à la modalité Saphir ' * '. On laisse à l'utilisateur le soin de reconstituer ce champ. La mesure de l'âge peut dépendre de la variable qu'il retient (année de naissance dans la table Individu de l'EDP, année de naissance déclarée au RP, etc.).

Variables EDP : DIP99, DIP_99, DIPF_99, DIPPF_99, DIPMF_99	DIP99_EDP_SAPHIR	DIP99_LIB
0	0	Aucun diplôme
1	1	Niveau CEP
2	2	Niveau BEPC
3	3	Niveau CAP-BEP
4	3	Niveau CAP-BEP
5	4	Niveau BAC général ou technique
6	4	Niveau BAC général ou technique
7	5	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT
8	6	Diplôme universitaire de 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle

Algorithme de passage de la variable diplôme en 1999 vers sa variable homologue DIP_EDP_SAPHIR :

```
length DIP99_EDP_SAPHIR $1.;
if TA_99='22' then DIP99_EDP_SAPHIR='*';
AGE=1999-AN_99-1;
if AN_99='' and DIP99_EDP_SAPHIR ne '*' then delete;
  if .<AGE<16 then DIP99_EDP_SAPHIR='*';
  if dip99_edp_saphir ne '*' then do; /*Pour ne retenir que les individus
    du champ*/
    select;
  when (dip_99='0')          dip99_edp_saphir='0';
  when (dip_99='1')          dip99_edp_saphir='1';
  when (dip_99='2')          dip99_edp_saphir='2';
  when (dip_99 in ('3','4')) dip99_edp_saphir='3';
  when (dip_99 in ('5','6')) dip99_edp_saphir='4';
  when (dip_99='7')          dip99_edp_saphir='5';
  when (dip_99='8')          dip99_edp_saphir='6';
  otherwise delete;
  end;
end;
```



EAR de 2004 à 2014

Le passage à une nomenclature harmonisée Saphir concerne les variables **DIPL**, **DIPL_X** de la table EDP_BEn_EARn_individu, et **DIPLM** de la table EDP_BEn_EARn_logement.

La table de correspondance s'applique sur le champ des personnes de plus de 15 ans (âge révolu) qui ne sont ni élèves, ni étudiants (TYPACT = ' 22 ' ou ' 23 '). Les moins de 15 ans et les élèves ou étudiants correspondent à la modalité Saphir ' * '. On laisse à l'utilisateur le soin de reconstituer ce champ. La mesure de l'âge peut dépendre de la variable qu'il retient (année de naissance dans la table Individu de l'EDP, année de naissance déclarée au RP, etc.).

Variables EDP : DIPL, DIPL_X, DIPLM	DIPEAR_EDP_SAPHIR	DIPL_LIB
01	0	Aucun diplôme
02	0	Aucun diplôme
03	0	Aucun diplôme
11	1	Niveau CEP
12	2	Niveau BEPC
13	3	Niveau CAP-BEP
14	3	Niveau CAP-BEP
15	4	Niveau BAC général ou technique
16	4	Niveau BAC général ou technique
17	5	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT
18	6	Diplôme universitaire de 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle

N.B. : la variable DIPL (redressée) intègre en plus une modalité ZZ pour les individus de moins de 14 ans (de toute façon exclus dans le filtre moins de 15 ans préconisé ci-dessus), tandis que pour DIPLM, ZZ correspond aux personnes hors résidence principale.

Algorithme de passage de la variable de diplôme de l'EAR vers sa variable homologue DIP_EDP_SAPHIR :

```
length DIPEAR_EDP_SAPHIR $1.;
if BI_EDP='1'; *Filtre pour ne retenir que les individus EDP dans la table
  EAR_individu de diffusion;
if TYPACT in ('22','23') then diplear_edp_saphir='*';
AGE=2010-ANAI-1; *l'année 2010 est à changer en fonction du millésime
  considéré;
if ANAI='' and diplear_edp_saphir ne '*' then delete;
  if .<AGE<16 then diplear_edp_saphir='*';
  if diplear_edp_saphir ne '*' then do; /*Pour ne retenir que les individus
    du champ*/
  select;
when (dipl in ('01','02','03')) diplear_edp_saphir='0';
when (dipl='11') diplear_edp_saphir='1';
when (dipl='12') diplear_edp_saphir='2';
when (dipl in ('13','14')) diplear_edp_saphir='3';
when (dipl in ('15','16')) diplear_edp_saphir='4';
when (dipl='17') diplear_edp_saphir='5';
when (dipl='18') diplear_edp_saphir='6';
when (dipl='ZZ') diplear_edp_saphir='*';
otherwise delete;
  end;
end;
```



EAR à partir de 2015

Le passage à une nomenclature harmonisée Saphir concerne les variables **DIPL**, **DIPL_X** de la table EDP_BEn_EARn_individu, et **DIPLM** de la table EDP_BEn_EARn_logement.

La table de correspondance s'applique sur le champ des personnes de plus de 15 ans (âge révolu) qui ne sont ni élèves, ni étudiants (TYPACT = '22' ou '23'). Les moins de 15 ans et les élèves ou étudiants correspondent à la modalité Saphir '*'. On laisse à l'utilisateur le soin de reconstituer ce champ. La mesure de l'âge peut dépendre de la variable qu'il retient (année de naissance dans la table Individu de l'EDP, année de naissance déclarée au RP, etc.).

Variables EDP : DIPL, DIPL_X, DIPLM	DIPEAR_EDP_SAPHIR	DIPL_LIB
01	0	Aucun diplôme
02	0	Aucun diplôme
03	0	Aucun diplôme
11	1	Niveau CEP
12	2	Niveau BEPC
13	3	Niveau CAP-BEP
14	4	Niveau BAC général ou technique
15	4	Niveau BAC général ou technique
16	5	Diplôme universitaire de 1er cycle, BTS, DUT
17	6	Diplôme universitaire de 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle
18	6	Diplôme universitaire de 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle
19	6	Diplôme universitaire de 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle

N.B. : la variable DIPL (redressée) intègre en plus une modalité ZZ pour les individus de moins de 14 ans (de toute façon exclus dans le filtre moins de 15 ans préconisé ci-dessus), tandis que pour DIPLM, ZZ correspond aux personnes hors résidence principale.

Algorithme de passage de la variable de diplôme de l'EAR vers sa variable homologue DIP_EDP_SAPHIR :

```
length DIPLEAR_EDP_SAPHIR $1.;
if BI_EDP='1'; *Filtre pour ne retenir que les individus EDP dans la table
  EAR_individu de diffusion;
if TYPACT in ('22','23') then diplear_edp_saphir='*';
AGE=2010-ANAI-1; *l'année 2010 est à changer en fonction du millésime
  considéré;
if ANAI='' and diplear_edp_saphir ne '*' then delete;
  if .<AGE<16 then diplear_edp_saphir='*';
  if diplear_edp_saphir ne '*' then do; /*Pour ne retenir que les individus
    du champ*/
  select;
when (dipl in ('01','02','03')) diplear_edp_saphir='0';
when (dipl='11') diplear_edp_saphir='1';
when (dipl='12') diplear_edp_saphir='2';
when (dipl='13') diplear_edp_saphir='3';
when (dipl in ('14','15')) diplear_edp_saphir='4';
when (dipl='16') diplear_edp_saphir='5';
when (dipl in ('17','18','19')) diplear_edp_saphir='6';
when (dipl='ZZ') diplear_edp_saphir='*';
otherwise delete;
  end;
end;
```





3.8. Catégorie sociale



3.8.1. Catégorie sociale pour les variables brutes des RP 1968 et 1975, les variables brutes et redressées du RP 1982 et l'état civil jusqu'en 1981

Pour les variables des RP CS68, CS75, CS82, CSMF_82 et CSPF_82, ainsi que pour les variables d'état civil MERE_CS_CODE et PERE_CS_CODE

AGRICULTEURS EXPLOITANTS

- 10 agriculteurs exploitants (sauf codes RP)
- 11 agriculteurs sur petite exploitation
- 12 agriculteurs sur moyenne exploitation
- 13 agriculteurs sur grande exploitation

ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE

- 21 artisans
- 22 commerçants et assimilés
- 23 chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus

CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES

- 31 professions libérales
- 33 cadres de la fonction publique
- 34 professeurs, professions scientifiques
- 35 professions de l'information, des arts et des
- 37 cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
- 38 ingénieurs et cadres techniques d'entreprise

PROFESSIONS INTERMEDIAIRES

- 42 instituteurs et assimilés
- 43 professions intermédiaires de la santé et du travail
- 44 clergé, religieux
- 45 professions intermédiaires administratives de la Fonction publique
- 46 professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- 47 techniciens
- 48 contremaîtres, agents de maîtrise

EMPLOYES

- 52 employés civils et agents de service de la fonction publique
- 53 policiers et militaires
- 54 employés administratifs d'entreprise
- 55 employés de commerce
- 56 personnels des services directs aux particuliers
- 59 chômeurs, sans autre indication (sauf codes RP)

OUVRIERS

- 62 ouvriers qualifiés de type industriel
- 63 ouvriers qualifiés de type artisanal
- 64 chauffeurs
- 65 ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
- 67 ouvriers non qualifiés de type industriel
- 68 ouvriers non qualifiés de type artisanal
- 69 ouvriers agricoles

RETRAITES

- 70 retraités, sans autre indication (sauf codes RP)
- 71 anciens agriculteurs exploitants
- 72 anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- 74 anciens cadres
- 75 anciennes professions intermédiaires
- 77 anciens employés
- 78 anciens ouvriers

AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE

- 81 chômeurs n'ayant jamais travaillé
- 82 inactifs divers (autres que retraités) (sauf codes RP)
- 83 militaires du contingent
- 84 élèves, étudiants
- 85 personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
- 86 personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

Notes : les modalités 11, 12, 13, 85 et 86 ne sont rencontrées que pour les codes "catégorie socioprofessionnelle" de la partie "Appariement avec le RP 82", les modalités 10, 59, 70, 82 n'existent pas pour ces codes.



3.8.2. Catégorie sociale pour les variables redressées du RP 1975

Pour les variables CSDJ_75 et CSDJ_75

AGRICULTEURS EXPLOITANTS

00 agriculteurs exploitants

SALARIES AGRICOLES

10 salariés agricoles

PATRONS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

21 industriels

22 artisans

23 patrons pêcheurs

26 gros commerçants

27 petits commerçants

PROFESSIONS LIBERALES ET CADRES SUPERIEURS

30 professions libérales

32 professeurs, professions littéraires et scientifiques

33 ingénieurs

34 cadres administratifs supérieurs

CADRES MOYENS

41 instituteurs, professions intellectuelles diverses

42 services médicaux et sociaux

43 techniciens

44 cadres administratifs moyens

EMPLOYÉS

51 employés de bureau

53 employés de commerce

OUVRIERS

60 contremaîtres

61 ouvriers qualifiés

63 ouvriers spécialisés

65 mineurs

66 marins et pêcheurs

67 apprentis ouvriers

68 manœuvres

PERSONNELS DE SERVICES

70 gens de maison

71 femmes de ménage

72 autres personnels de service

AUTRES CATEGORIES

80 artistes

81 clergé

82 armée et police

PERSONNES NON ACTIVES

91 étudiants et élèves de 17 ans ou plus

92 militaires du contingent

93 anciens agriculteurs (exploitants et salariés)

94 retirés des affaires

95 retraité du secteur public

96 anciens salariés du secteur privé

97 personnes non actives de moins de 17 ans

98 autres personnes non actives de 17 à 67 ans

99 autres personnes non actives de 65 ans ou plus



3.8.3. Catégorie sociale pour les RP 1990 et 1999

42 postes :

pour CS_90, CSMF_90, CSPF_90, CS_99, CSF_99, CSMF_99, CSPF_99 et CSMC_99

- 11 Agriculteurs sur petite exploitation
- 12 Agriculteurs sur moyenne exploitation
- 13 Agriculteurs sur grande exploitation
- 21 Artisans
- 22 Commerçants et assimilés
- 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
- 31 Professions libérales
- 33 Cadres de la fonction publique
- 34 Professeurs, professions scientifiques
- 35 Professions de l'information, des arts et du spectacle
- 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
- 38 Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise
- 42 Instituteurs et assimilés
- 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social
- 44 Clergé, religieux
- 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
- 46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- 47 Techniciens
- 48 Contremaîtres, agents de maîtrise
- 52 Employés civils, agents de service de la fonction publique
- 53 Policiers et militaires
- 54 Employés administratifs d'entreprise
- 55 Employés de commerce
- 56 Personnels des services directs aux particuliers
- 62 Ouvriers qualifiés de type industriel
- 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal
- 64 Chauffeurs
- 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
- 67 Ouvriers non qualifiés de type industriel
- 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal
- 69 Ouvriers agricoles
- 71 Anciens agriculteurs exploitants
- 72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- 74 Anciens cadres
- 75 Anciennes professions intermédiaires
- 77 Anciens employés
- 78 Anciens ouvriers
- 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé
- 83 Militaires du contingent
- 84 Elèves, étudiants de 15 ans ou plus
- 85 Autres inactifs de moins de 60 ans
- 86 Autres inactifs de 60 ans ou plus

24 postes :

pour CS24_90, CS24_99

- 11 Agriculteurs exploitants
- 21 Artisans
- 22 Commerçants
- 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
- 31 Professions libérales
- 32 Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
- 36 Cadres d'entreprises
- 41 Professions intermédiaires, enseignement, santé, fonction publique
- 46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- 47 Techniciens
- 48 Contremaîtres, agents de maîtrise
- 51 Employés de la fonction publique
- 54 Employés administratifs d'entreprise
- 55 Employés de commerce
- 56 Personnels des services directs aux particuliers
- 61 Ouvriers qualifiés
- 66 Ouvriers non qualifiés
- 69 Ouvriers agricoles
- 71 Anciens agriculteurs exploitants
- 72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- 73 Anciens cadres et professions intermédiaires
- 76 Anciens employés et ouvriers
- 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé
- 82 Inactifs divers



3.8.4. Catégorie sociale pour l'état civil à partir de 1982

(début)

Pour les variables d'état civil MERE_CS_CODE, PERE_CS_CODE et DEF_SSP_PRO_CODE

Attention : jusqu'en 1981 inclus, la nomenclature utilisée est la PCS

1982-1983		1984-1987		depuis 1988	
00	Agriculteurs exploitants				
10	Salariés agricoles	10	Agriculteurs exploitants	10	Agriculteurs exploitants
21	Industriels	21	Artisans	21	Artisans
22	Artisans	22	Commerçants et assimilés	22	Commerçants et assimilés
23	Patrons pêcheurs	23	Chefs d'entreprise de 10 salariés et plus	23	Chefs d'entreprise de 10 salariés et plus
26	Gros commerçants				
27	Petits commerçants				
30	Professions libérales				
32	Professeurs, professions littéraires et scientifiques	31	Professions libérales	31	Professions libérales
33	Ingénieurs	33	Cadres de la fonction publique	33	Cadres de la fonction publique
34	Cadres administratifs supérieurs	34	Professeurs, professions scientifiques	34	Professeurs, professions scientifiques
		35	Professions de l'information, des arts et du spectacle	35	Professions de l'information, des arts et du spectacle
		37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	36	Cadres d'entreprise, ingénieurs
		38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise		
41	Instituteurs, professions intellectuelles diverses				
42	Services médicaux et sociaux	42	Instituteurs et assimilés	42	Instituteurs et assimilés
43	Techniciens	43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Cadres administratifs moyens	44	Clergé, religieux	44	Clergé, religieux
		45	Prof. intermédiaires administratives de la fonction publique	45	Prof. intermédiaires administratives de la fonction publique
		46	Prof. intermédiaires administr. et commerciales des entreprises	46	Prof. intermédiaires administr. et commerciales des entreprises
		47	Techniciens	47	Techniciens
		48	Contremaîtres, agents de maîtrise	48	Contremaîtres, agents de maîtrise
51	Employés de bureau				
		52	Employés civils et agents de service de la fonction publique	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Employés de commerce	53	Policiers et militaires	53	Policiers et militaires
		54	Employés administratifs d'entreprise	54	Employés administratifs d'entreprise
		55	Employés de commerce	55	Employés de commerce
		56	Personnels des services directs aux particuliers	56	Personnels des services directs aux particuliers
		59	Chômeurs s.a.i.	59	Chômeurs s.a.i.



3.8.4. Catégorie sociale pour l'état civil à partir de 1982

(suite et fin)

Attention : jusqu'en 1981 inclus, la nomenclature utilisée est la PCS

1982-1983		1984-1987		depuis 1988	
60	Contremaîtres			60	Ouvriers qualifiés
61	Ouvriers qualifiés				
		62	Ouvriers qualifiés de type industriel		
63	Ouvriers spécialisés	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal		
		64	Chauffeurs	64	Chauffeurs
65	Mineurs	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
66	Marins et pêcheurs			66	Ouvriers non qualifiés
67	Apprentis ouvriers	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel		
68	Mancœuvres	68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal		
		69	Ouvriers agricoles	69	Ouvriers agricoles
70	gens de maison	70	Retraités s.a.i.	70	Retraités s.a.i.
71	Femmes de ménage				
72	Autres personnels de service				
80	Artistes				
81	Clergé				
82	Armée et police	82	Inactifs divers (autres que retraités)	82	Inactifs divers (autres que retraités)
		83	Militaires du contingent	83	Militaires du contingent
		84	Elèves, étudiant de 15 ans et plus	84	Elèves, étudiant de 15 ans et plus
91	Etudiants et élèves de 16 ans ou plus				
92	Militaires du contingent				
93	Anciens agriculteurs (exploitants et salariés)				
94	Retirés des affaires				
95	Retraités du secteur public				
96	Anciens salariés du secteur privé				
98	Retraités s.a.i.				
99	Autres personnes non actives de 16 ans ou plus				
XX	Non déclaré ou sans objet (enfants de moins de 16 ans)	XX	Non déclarés ou sans objet (enfants de moins de 15 ans)	XX	Non déclarés ou sans objet (enfants de moins de 15 ans)



3.8.5. Nomenclature harmonisée des catégories sociales depuis 1968

L'échantillon démographique permanent (EDP) rassemble les bulletins individuels de recensement d'un même individu. La catégorie sociale de cet individu fait partie des variables disponibles dans chacun des recensements. Au cours du temps, la nomenclature de cette catégorie sociale a évolué. Il n'est alors pas aisé de comparer la catégorie sociale d'un même individu au cours du temps (même quand cette catégorie sociale n'a pas changé au cours du temps).

L'homogénéisation de cette nomenclature est dans le fichier « Saphir » (Système d'analyse de la population par l'historique des recensements), réalisé chaque année à l'Insee par le pôle « Codex » (Chercheurs et Offre de Diffusion EXperts), situé à la direction régionale de Caen. Ce fichier est disponible à l'Insee, ainsi que sa documentation³. L'homogénéisation se fonde sur une table de passage entre les différents codes des différents recensements, et l'unique nomenclature de Saphir en 33 modalités⁴.

Méthode de passage à une nomenclature harmonisée Saphir pour les CS :

- **Étape 1** : L'utilisateur doit appliquer les recodifications prévues dans les tables ci-dessous. Les individus avec des valeurs sans correspondance devront être supprimés du champ (valeurs vides ou non prévues : Saphir ne prévoyant pas de non-réponse).
- **Étape 2** : Pour avoir une bonne correspondance en terme de structure de population, il convient d'effectuer un léger recodage de certaines modalités dans les tables Saphir :

```
if csx in ('92','94','95') then csx='90';
```

 En effet, ces modalités ne sont pas présentes dans les recensements de la base étude et ne peuvent donc pas être recodées.

Sur le champ ainsi défini des observations, l'EDP est représentatif des recensements et EAR quant aux variables de CS.

La table unique de passage entre les modalités des catégories sociales des variables de l'EDP **CS68, CS75, CS82, CSMF_82 et CSPF_82, CS_90, CSMF_90, CSPF_90, CS_99, CSF_99, CSMF_99, CSPF_99, CSFM_99 et CSMC_99** ainsi que **CS** pour les enquêtes annuelles de recensement et les modalités de la nomenclature harmonisée Saphir sont :

Variables EDP : CS68, CS75, CS82, CSMF_82, CSPF_82, CS_90, CSMF_90, CSPF_90, CS_99, CSF_99, CSMF_99, CSPF_99, CSFM_99 et CSMC_99, CS pour les EAR	CS_EDP_SAPHIR	CS_LIB
10	14	Agriculteurs exploitants et patrons pêcheurs
11	14	Agriculteurs exploitants et patrons pêcheurs
12	14	Agriculteurs exploitants et patrons pêcheurs
13	14	Agriculteurs exploitants et patrons pêcheurs
21	21	Artisans
22	22	Commerçants et assimilés
23	23	Chefs d'entreprise 10 salariés ou plus
31	31	Professions libérales
33	33	Cadres de la fonction publique
34	34	Professeurs, professions scientifiques
35	35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	42	Instituteurs et assimilés
43	43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social

³ Fichier conservé par la cellule Mise à disposition et Archivage (fichier GEN)

⁴ Cf. note n° 1111/DG75-F170 du 14 juin 2013.



44	44	Clergé, religieux
45	45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	47	Techniciens
48	48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	53	Policiers et militaires
54	54	Employés administratifs d'entreprise
55	55	Employés de commerce
56	56	Personnels des services directs aux particuliers
61	61	Ouvriers qualifiés de type industriel ou artisanal
62	61	Ouvriers qualifiés de type industriel ou artisanal
63	61	Ouvriers qualifiés de type industriel ou artisanal
64	64	Chauffeurs
65	65	Ouvriers qualifiés (manutention, magasinage et transport)
66	66	Ouvriers non qualifiés de type industriel ou artisanal
67	66	Ouvriers non qualifiés de type industriel ou artisanal
68	66	Ouvriers non qualifiés de type industriel ou artisanal
69	69	Ouvriers agricoles
59	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
81	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
82	90	Inactifs
84	90	Inactifs
85	90	Inactifs
86	90	Inactifs
83	91	Militaire du contingent
70	93	Anciens actifs
71	93	Anciens actifs
72	93	Anciens actifs
73	93	Anciens actifs
74	93	Anciens actifs
75	93	Anciens actifs
77	93	Anciens actifs
78	93	Anciens actifs

N.B. : Nous agréons tous les inactifs dans un seul code CS_EDP_SAPHIR : 90. Comme la mesure de l'âge peut dépendre de la variable retenue (année de naissance dans la table Individu de l'EDP, année de naissance déclarée dans le RP, etc.), on décide de laisser à l'utilisateur le soin de ventiler s'il le souhaite les inactifs en fonction de l'âge, en utilisant la variable de son choix.

Exemple d'algorithme de passage à une nomenclature harmonisée Saphir pour les CS :

```

Length CS_EDP_SAPHIR $2.;
select;
when (CS_EDP in ('10','11','12','13')) CS_EDP_SAPHIR = '14';
when (CS_EDP in ('21','22','23','31','33','34','35','37','38','42',
'43','44','45','46','47','48','52','53','54','55','56','64',
'65','69')) CS_EDP_SAPHIR = CS_EDP;
when (CS_EDP in ('61','62','63')) CS_EDP_SAPHIR = '61';
when (CS_EDP in ('66','67','68')) CS_EDP_SAPHIR = '66';
when (CS_EDP in ('59','81')) CS_EDP_SAPHIR = '81';
when (CS_EDP in ('82','84','85','86')) CS_EDP_SAPHIR = '90';
when (CS_EDP = '83') CS_EDP_SAPHIR = '91';
when (CS_EDP in ('70','71','72','73','74','75','77','78')) CS_EDP_SAPHIR =
'93';
otherwise delete;
end;

```



3.9. Profession et métier



3.9.1. Profession pour le RP 1975 (abrégé)

Pour la variable P75

LISTE DES GROUPES

Numéro	Désignation
	AGRICULTEURS, PÊCHEURS ET MARINS DE COMMERCE
01	Agriculture et activités connexes
02	Forestage
04	Pêche et marine de commerce
	MÉTIERS DE TYPE OUVRIER
06	Mines - carrières
07	Terrassement
08	Taille de pierres
09	Maçonnerie et métiers connexes
10	Couverture, fumisterie, plomberie, installations sanitaires
11	Peinture, décoration
12	Production des métaux, fonderie
13	Laminage, étirage, tréfilage
14	Moulage
15	Forge, serrurerie, ferronnerie
17	Chaudronnerie et activités connexes
18	Charpente en fer
19	Mécanique I - Ajusteurs, monteurs, réparateurs et métiers connexes
20	Mécanique II - Ouvriers sur machines
21	Soudure
23	Métiers divers du travail des métaux
24	Métiers mal désignés de la métallurgie et du travail des métaux
26	Électricité
27	Radioélectricité, électronique
28	Verrerie (production) et travail du verre à chaud
29	Ouvriers du travail du verre et assimilés
30	Photographie, photogravure et gravure à l'acide
32	Composition, impression
33	Reliure, brochage, travail du papier et du carton
35	Papier et carton (fabrication)
36	Briqueterie, céramique
37	Conducteurs de four et assimilés
38	Ouvriers de la chimie et assimilés
40	Apprêt, blanchiment, teinture
41	Métiers de l'alimentation (n.d.a.)
44	Boulangerie, pâtisserie
45	Cuisine
46	Abattage, travail des viandes
47	Laiterie, beurrerie, fromagerie
48	Textiles
49	Couture, chapellerie, tapisserie, matelasserie
53	Chaussures, travail du cuir (n.d.a.)
55	Pelleterie, tannerie, mégisserie, corroierie
57	Travail du bois brut
58	Charpente en bois
59	Menuiserie, ébénisterie
60	Métiers divers du bois et des matières connexes
65	Conducteurs d'engins de transport automobiles terrestres et assimilés
66	Conducteurs d'engins de transport sur rails
67	Autres ouvriers et ouvriers mal désignés
69	Ouvriers de la manutention, conducteurs d'engins de terrassement
70	Manœuvres
73	Transformation des matières plastiques



3.9.1. Profession pour le RP 1975 (abrégé)

(suite et fin)

LISTE DES GROUPES

Numéro	Désignation
	DESSINATEURS ET TECHNICIENS
75 76 77	Dessinateurs Agents techniques et techniciens Personnel technique des transports
	INGÉNIEURS ET CADRES TECHNIQUES SUPÉRIEURS
78	Ingénieurs et cadres techniques supérieurs
	MÉTIERS ADMINISTRATIFS
79 80 81 82 83	Cadres supérieurs administratifs, financiers et commerciaux de l'industrie, du commerce, des services et de l'administration Autres cadres administratifs Emplois de bureau Agents mixtes Salariés du commerce et des services commerciaux (sauf hôtellerie)
	INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS
84	Industriels et commerçants
	SERVICES
85 86 87	Gardiens Services Soins personnels
	SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX
88 89	Santé Services sociaux
	CADRES LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES ET JURIDIQUES
90 91 92	Enseignement Professions intellectuelles Professions juridiques
	EMPLOIS DIVERS
93 94 95 96 97	Artistes Sportifs Cultes Police, pompiers Armée
	EMPLOIS MAL DÉSIGNÉS
99	Emplois mal désignés



3.9.2.1. Profession actuelle pour les RP 1990 et 1999

Pour les variables P90, P_90, P99, P_99, PM_99 et PMC_99

11	Agriculteurs sur petite exploitation (moins de 20 équivalent hectares de blé)	2141	Artisans de l'imprimerie et de l'édition
1101	Agriculteurs sur petite exploitation d'agriculture générale	2142	Artisans d'art
1102	Maraîchers, horticulteurs sur petite exploitation	2143	Autres artisans de fabrication
1103	Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers sur petite exploitation		
1104	Éleveurs d'herbivores sur petite exploitation	2151	Bâtiment
1105	Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes sur petite exploitation	2152	Artisans maçons, plâtriers
1106	Agriculteurs sur petite exploitation sans orientation dominante	jardins	Artisans en terrassement, travaux publics, parcs et
		2153	Artisans électriciens du bâtiment
		2154	Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment
		2155	Artisans plombiers, couvreurs, chauffagistes
		2156	Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois
		2157	Artisans serruriers, métalliers
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation (20 à 40 équivalent hectares de blé)		
1201	Agriculteurs sur moyenne exploitation d'agriculture générale	2161	Réparation
1202	Maraîchers, horticulteurs sur moyenne exploitation	2162	Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles
1203	Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers sur moyenne exploitation	2163	Artisans tôliers-carrossiers d'automobiles
1204	Éleveurs d'herbivore sur moyenne exploitation	2164	Artisans réparateurs en électroménager
1205	Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes sur moyenne exploitation		Artisans cordonniers, réparateurs divers
1206	Agriculteurs sur moyenne exploitation sans orientation dominante	2171	Autres services
		2172	Conducteurs de taxi artisans
		2173	Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens
		2174	Artisans teinturiers, blanchisseurs
			Artisans des services divers
1211	Entrepreneurs de travaux agricoles à façon, de 0 à 9 salariés		Assimilés artisans
1212	Exploitants forestiers indépendants, de 0 à 9 salariés	2181	Transporteurs routiers indépendants, de 0 à 9 salariés
1213	Patrons pêcheurs et aquaculteurs, de 0 à 9 salariés	2182	Bâteliers indépendants, de 0 à 9 salariés
13	Agriculteurs sur grande exploitation (plus de 40 équivalent hectares de blé)	2190	Aides familiaux non salariés ou associés d'artisans effectuant un travail administratif ou commercial
1301	Agriculteurs sur grande exploitation d'agriculture générale		
1302	Maraîchers, horticulteurs sur grande exploitation	22	Commerçants et assimilés
1303	Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers sur grande exploitation	2210	Petits commerçants (0 à 2 salariés)
1304	Éleveurs d'herbivores sur grande exploitation	2211	Petits grossistes en alimentation
1305	Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes sur grande exploitation	2212	Petits grossistes en produits non alimentaires
1306	Agriculteurs sur grande exploitation sans orientation dominante	2213	Petits détaillants en alimentation spécialisée
		2214	Petits détaillants en alimentation générale
		2215	Petits détaillants en ameublement, décor, équipement du foyer
		2216	Petits détaillants en équipement de la personne, articles de sport
		2217	Petits détaillants en quincaillerie, bricolage, bazar
		2218	Petits détaillants en produits de luxe
		2219	Petits détaillants en librairie, photo, disques
		à 2	Exploitants et gérants libres de station service, de 0 à 2 salariés
21	Artisans		
	Alimentation		
2101	Artisans boulangers, pâtisseries, de 0 à 2 salariés		Patrons de petits cafés, rest., hôtels (0 à 2 salariés)
2102	Artisans boulangers, pâtisseries, de 3 à 9 salariés		2221 Patrons de petit restaurant, café-restaurant
2103	Artisans bouchers, de 0 à 2 salariés		2222 Patrons de petit café, café-tabac
2104	Artisans bouchers, de 3 à 9 salariés		2223 Patrons de petit café associé à une autre activité
2105	Artisans charcutiers, de 0 à 2 employés		2224 Patrons de petit hôtel, hôtel-restaurant
2106	Artisans charcutiers, 3 à 9 salariés		
2107	Autres artisans de l'alimentation		
	Travail des métaux, mécanique, électricité		
2111	Artisans mécaniciens en machines agricoles	2231	Moyens commerçants (3 à 9 salariés) et assimilés
2112	Artisans en matériel de précision	2232	Moyens grossistes en alimentation
2113	Artisans divers du travail des métaux, de l'électromécanique	2233	Moyens grossistes en produits non alimentaires
		2234	Moyens détaillants en alimentation
		2235	Moyens détaillants en produits non alimentaires
		salariés	Intermédiaires indépendants du commerce, 0 à 9 salariés
		2236	Patrons de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés
	Textile, habillement, cuir		
2121	Artisans tailleurs, couturiers et autres artisans de la confection et du textile	2241	Autres prestataires de services (0 à 9 salariés)
2122	Artisans fabricants en cuirs et peaux	2242	Agents immobiliers indépendants, de 0 à 9 salariés
			Agents généraux, courtiers d'assur. indépendants, 0 à 9 salariés
	Bois, ameublement		
2131	Artisans du meuble		
2132	Artisans du travail mécanique du bois		
	Autres fabrications		



2243 Agents de voyage et auxiliaires de transports
indépendants, de 0 à 9 salariés
2244 Indépendants gestionnaires de spectacles ou de
service récréatif, de 0 à 9 salariés
2245 Professionnels de la parapsychologie, guérisseurs
2246 Indépendants gestionnaires d'établissement privé
d'enseignement, de santé, d'action sociale, de 0 à 9
salariés
2247 Indépendants divers prestataires services, de 0 à 9
salariés



3.9.2.1. Profession actuelle pour les RP 1990 et 1999 (suite)

23	Chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus	3513	Bibliothécaires, archivistes, conservateurs, de la fonction publique
2310	Chefs de grandes entreprises (500 salariés ou plus)	3521	Cadres de la presse, de l'édition, de l'audiovisuel et des spectacles
2220	Chefs de moyenne entreprise (50 à 499 salariés)	3522	Cadres artistiques des spectacles
2231	Chefs d'entreprise du bâtiment ou des travaux publics, de 10 à 49 salariés	3523	Cadres techniques de la réalisation des spectacles et audiovisuels
2232	Chefs d'entreprise de l'industrie et des transports, de 10 à 49 salariés	3531	Artistes plasticiens
2233	Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés	3532	Artistes professionnels de la musique et du chant
2234	Chefs d'entreprise de services, de 10 à 49 salariés	3533	Artistes dramatiques, danseurs
31	Professions libérales	3534	Professeurs d'art (hors établissements scolaires)
3111	Médecins libéraux spécialistes	3535	Artistes de variétés
3112	Médecins libéraux généralistes	37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
3113	Chirurgiens-dentistes (libéraux ou salariés)		
3114	Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)		Etat-major (grandes entreprises)
3115	Vétérinaires (libéraux ou salariés)	3710	Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises
3116	Pharmaciens libéraux		
3121	Avocats		Gestion et administration générale
3122	Notaires	3721	Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
3123	Conseils juridiques et fiscaux, libéraux	3722	Cadres spécialistes du recrutement, de la formation
3124	Experts comptables, comptables agréés, libéraux	3723	Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
3125	Ingénieurs conseils libéraux en recrutement, organisation, études économiques	3724	Cadres de gestion courante des services financiers comptables des grandes entreprises
3126	Ingénieurs conseils libéraux en études techniques	3725	Cadres de gestion courante des services du personnel des grandes entreprises
3127	Architectes libéraux	3726	Cadres de gestion courante des autres services administratifs des grandes entreprises
3128	Huissiers de justice, officiers ministériels et professions libérales diverses	3727	Cadres administratifs ou financiers des P.M.E.
3130	Aides familiaux non salariés de professions libérales effectuant un travail administratif	3728	Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)
33	Cadres de la fonction publique		Fonction commerciale, publicité
3311	Personnels de direction de la fonction publique	3731	Cadres de l'exploitation des magasins de vente
3312	Ingénieurs de l'état et des collectivités locales	3732	Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
3313	Magistrats	3733	Cadres des ventes des grandes entreprises (hors commerce de détail)
3314	Inspecteurs et autres cadres A des Impôts, du Trésor et des Douanes	3734	Cadres commerciaux des P.M.E. (hors commerce de détail)
3315	Inspecteurs et autres cadres A des PTT	3735	Cadres de la publicité ; cadres des relations publiques
3316	Personnels administratifs supérieurs des collectivités locales et hôpitaux publics		
3317	Personnels administratifs de catégorie A de l'Etat (sauf Impôts, Trésor, Douanes, PTT)		Banques, assurances
3318	Personnes exerçant un mandat politique ou syndical	3741	Cadres des services techniques et commerciaux de la banque
3321	Officiers de l'Armée et de la Gendarmerie (sauf généraux)	3744	Cadres des services techniques des assurances
34	Professeurs, professions scientifiques		Hôtellerie, restauration
3411	Professeurs agrégés, certifiés	3751	Cadres de l'hôtellerie et de la restauration
3414	Directeurs d'établissements d'enseignement secondaires et inspecteurs	38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
3415	Enseignements de l'enseignement supérieur		
3421	Chercheurs de la recherche publique	3810	Etat major (grande entreprise) Directeurs techniques des grandes entreprises
3431	Médecins hospitaliers (sans activité libérale)		Recherches, études, essais (y compris informatique)
3432	Médecins salariés non hospitaliers	3820	Ingénieurs et cadres techniques d'études, développement de l'agriculture et des eaux et forêts
3433	Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle	3821	Ingénieurs et cadres de recherches, études, essais en électricité, électronique
3435	Pharmaciens salariés	3822	Ingénieurs et cadres de bureau d'études ou des méthodes en mécanique
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	3823	Ingénieurs et cadres d'études, méthodes, contrôles en BTP
3511	Journalistes, secrétaires de rédaction		
3512	Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes		



3.9.2.1. Profession actuelle pour les RP 1990 et 1999 (suite)

3824	Architectes salariés	4315	Infirmiers en soins généraux salariés)
3825	Ingénieurs et cadres de recherche, développement en chimie, biologie	4316	Infirmiers libéraux
3826	Ingénieurs et cadres de recherche, développement, contrôles en métallurgie et matériaux	4321	Sages-femmes (libérales ou salariées)
3827	Ingénieurs et cadres de recherche, études des industries légères	4322	Spécialistes de la rééducation et diététiciens, salariés
3828	Ingénieurs et cadres spécialistes de l'informatique (sauf technico-commerciaux)	4323	Spécialistes de la rééducation et pédicures, libéraux
3829	Autres ingénieurs et cadres d'études	4324	Techniciens médicaux
	Fabrication, construction, exploitation	4325	Spécialistes de l'appareillage médical, salariés
3831	Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique	4326	Spécialistes de l'appareillage médical, indépendants
3832	Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique	4327	Préparateurs en pharmacie
3833	Ingénieurs et cadres de chantier du BTP	4331	Assistantes sociales
3835	Ingénieurs et cadres de fabrication en chimie et agro-alimentaire	4332	Educateurs spécialisés
3836	Ingénieurs et cadres de fabrication en métallurgie et matériaux	4333	Animateurs socioculturels et de loisirs
3839	Ingénieurs et cadres de la production et distribution d'électricité, gaz, eau, chauffage, énergie	4334	Conseillers familiaux
	Entretien, travaux neufs, fonctions connexes de la production	44	Clergé, religieux
3841	Ingénieurs et cadres d'entretien, travaux neufs	4411	Clergé séculier
3842	Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels	4412	Clergé régulier
3843	Ingénieurs et cadres de planning, ordonnancement	45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
	Technico-commercial (en biens d'équipement professionnel ou biens intermédiaires)	4511	Contrôleurs des PTT et assimilés
3851	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel	4512	Contrôleurs des Impôts, du Trésor, des Douanes et assimilés
3852	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel	4513	Professions administratives intermédiaires des collectivités locales
3853	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics	4514	Personnels administratifs de catégorie B de l'Etat (sauf Impôts, Trésor, Douanes, PTT)
3854	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en biens intermédiaires	4521	Inspecteurs et officiers de police
3855	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique	4522	Adjudants et majors de l'Armée et de la Gendarmerie
	Autres	46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
3861	Cadres des transports et de la logistique		Gestion et administration générale
3862	Personnels navigants techniques de l'aviation civile	4611	Maîtrise et techniciens des services comptables ou financiers ; comptables
3863	Officiers de la marine marchande	4612	Maîtrise et techniciens administratifs (autres que financiers et comptables)
42	Instituteurs et assimilés	4615	Personnels de secrétariat de niveau supérieur, secrétaires de direction (non cadres)
4211	Instituteurs		Commercial
4214	Directeurs d'école primaire ou maternelle	4621	Chefs de petite surface de vente (salariés ou mandataires)
4215	Instituteurs de l'éducation spécialisée	4622	Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente
4221	PEGC et maîtres auxiliaires de l'enseignement général	4623	Personnels techniques d'inspection, de contrôle, d'assistance des magasins de vente
4224	Enseignants du technique court	4624	Représentants en biens d'équipement, biens intermédiaires, commerce interindustriel
4227	Conseillers d'éducation et surveillants	4625	Représentants en biens de consommation auprès d'entreprises
4231	Assistants techniques de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)	4626	Représentants en services auprès d'entreprises ou professionnels
4232	Formateurs et animateurs de formation continue	4627	Représentants auprès de particuliers
4233	Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels	4628	Acheteurs non classés cadres, aide-acheteurs
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	4629	Professions intermédiaires commerciales (sauf représentants et maîtrise de magasin)
4311	Cadres infirmiers et assimilés		Information, communication, spectacles
4312	Infirmiers psychiatriques	4631	Assistants techniques de la publicité, des relations publiques (salariés ou indépendants)
4313	Puéricultrices	4632	Interprètes, traducteurs (salariés ou indépendants)
4314	Infirmiers spécialisés (autres que puéricultrices)		



4633 Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (salariés ou indépendants)
4634 Assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, salariés

4635 Assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, indépendants
4636 Photographes salariés
4637 Photographes indépendants



3.9.2.1. Profession actuelle pour les RP 1990 et 1999 (suite)

4641	Transport, tourisme Responsables administratifs ou commerciaux des transports et du tourisme (non cadres)	4795	Experts indépendants de niveau technicien
4642	Responsables d'exploitation des transports (non cadres)	48	Contremaîtres, agents de maîtrise (sauf maîtrise administrative)
	Banques, assurances		AGENTS DE MAITRISE EN FABRICATION, CONSTRUCTION, EXPLOITATION
4651	Gradés des services techniques de la banque		Agriculture, pêche
4654	Rédacteurs d'assurances	4801	Personnels de direction et d'encadrement des exploitations agricoles ou forestières
	Hôtellerie, restauration	4802	Maîtres d'équipage (pêche, marine marchande)
4661	Maîtres d'hôtel (non cadres)		Electricité, électronique
4662	Maîtrise du hall et des étages (hôtellerie)	4811	Agents de maîtrise 2 ^e niveau en fabrication de matériel électrique, électronique
47	Techniciens (sauf techniciens tertiaires)	4812	Agents de maîtrise 1 ^{er} niveau en fabrication de matériel électrique, électronique
	Agriculture, eaux et forêts		Travail des métaux, mécanique
4701	Techniciens d'études, développement de l'agriculture et des eaux et forêts	4821	Agents de maîtrise 2 ^e niveau en fabrication mécanique
4702	Contrôleurs laitiers, inséminateurs et autres agents techniques agricoles	4822	Agents de maîtrise 1 ^{er} niveau en fabrication mécanique
	Electricité, électronique		Bâtiment, travaux publics
4711	Dessinateurs projeteurs en électricité, électronique	4831	Conducteurs de travaux non cadres en bâtiment, travaux publics
4712	Dessinateurs d'études en électricité, électronique	4832	Chefs de chantier du bâtiment et des travaux publics
4713	Techniciens d'études, essais, contrôles, en électricité, électronique		Chimie, agro-alimentaire
4717	Techniciens de maintenance, dépannage, en électricité, électronique, automatisme	4851	Agents de maîtrise 2 ^e niveau en fabrication chimique ou agro-alimentaire
4718	Techniciens des télécommunications	4852	Agents de maîtrise 1 ^{er} niveau en fabrication chimique ou agro-alimentaire
	Mécanique		Autres
4721	Dessinateurs projeteurs en construction mécanique et chaudronnerie	4861	Agents de maîtrise 2 ^e niveau en fabrication en métallurgie et matériaux
4722	Dessinateur d'études en construction mécanique et chaudronnerie	4862	Agents de maîtrise 1 ^{er} niveau en fabrication en métallurgie et matériaux
4723	Techniciens en mécanique et chaudronnerie		Autres industries
	Bâtiment, travaux publics	4871	Agents de maîtrise et techniciens de la production et distribution d'électricité, gaz, eau, chauffage, énergie
4731	Dessinateurs projeteurs en bâtiment, travaux publics	4873	Agents de maîtrise 2 ^e niveau en fabrication en industries légères
4732	Dessinateurs d'études en bâtiment, travaux publics	4874	Agents de maîtrise 1 ^{er} niveau en fabrication en fabrication en industries légères
4733	Géomètres, topographes		AGENTS DE MAITRISE EN ENTRETIEN, TRAVAUX NEUFS
4734	Techniciens des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales	4881	Agents de maîtrise 2 ^e niveau en entretien, installation
4735	Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics	4882	Agents de maîtrise 1 ^{er} niveau en entretien, installation électromécanique ou électronique
	Chimie, agro-alimentaire	4883	Agents de maîtrise 1 ^{er} niveau en entretien, installation mécanique
4751	Techniciens chimistes, biologistes	4884	Agents de maîtrise d'entretien général
	Autres industries		AGENTS DE MAITRISE DIVERS
4761	Techniciens en métallurgie et matériaux	4891	Responsables d'entrepôt, de magasinage
4771	Assistants techniques de l'édition et de l'imprimerie	4892	Responsables de manutention
4772	Techniciens des industries légères	4893	Maîtrise de restauration et de cuisine
	Fonctions connexes de la production	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
4781	Préparateurs de méthodes	5211	Agents d'exploitation des PTT et assimilés
4782	Techniciens de planning, ordonnancement, lancement		
	Autres		
4791	Pupitreurs, chefs de salle en informatique (hors fonction publique)		
4792	Programmeurs, préparateurs de travaux en informatique (hors fonction publique)		
4793	Techniciens des laboratoires de recherche publique ou d'enseignement		
4794	Techniciens divers		



5212 Préposés des PTT
5213 Agents de constatation ou de recouvrement des
Impôts, du Trésor, des Douanes

5214 Commis, adjoints administratifs, de la fonction
publique
5215 Agents de bureau de la fonction publique
5216 Agents de service des établissements
d'enseignement



3.9.2.1. Profession actuelle pour les RP 1990 et 1999 (suite)

5217	Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)	5622	Coiffeurs salariés
5221	Aides-soignants (du public ou du privé)	5631	Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, travailleuses familiales
5222	Agents de service hospitaliers (du public ou du privé)	5632	Employés de maison et femmes de ménage chez des particuliers
5223	Ambulanciers salariés (du public ou du privé)	5633	Concierges, gardiens d'immeubles
53	Policiers et militaires	5634	Employés des services divers
5311	Agents de police	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
5312	Gendarmes		ENTRETIEN INDUSTRIEL, REGLAGE
5313	Sergents	6201	Mécaniciens qualifiés d'entretien d'équipements industriels
5314	Hommes du rang	6202	Electromécaniciens, électroniciens qualifiés d'entretien d'équipements industriels
5315	Pompiers	6203	Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (travail des métaux mécanique)
5316	Agents techniques des eaux et forêts	6204	Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (sauf travail des métaux, mécanique)
5317	Agents de sécurité, de surveillance		FABRICATION, TRAVAUX, EXPLOITATION, CONTROLE, LABORATOIRES ...
54	Employés administratifs d'entreprise		Electricité, électronique
5411	Secrétaires	6211	Bobiniers qualifiés
5412	Dactylos, sténodactylos (sans secrétariat), opératrices sur machines de bureau	6214	Câbleurs qualifiés
5415	Opératrices de saisie en informatique	6218	Plateformistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique
5416	Opérateurs d'exploitation en informatique		Forge, travail des métaux, mécanique
5417	Standardistes, téléphonistes		<i>Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal (et assimilés)</i>
5421	Employés des services comptables ou financiers	6220	Forgerons qualifiés
5424	Employés administratifs divers d'entreprise	6221	Chaudronniers, tôliers industriels qualifiés
5428	Dessinateurs d'exécution	6222	Tuyauteurs industriels qualifiés
5431	Employés des services techniques de la banque, guichetiers	6223	Soudeurs qualifiés sur métaux
5434	Employés des services techniques des assurances		<i>Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal</i>
5441	Contrôleurs des transports (personnels roulants)	6226	Ouvriers très qualifiés travaillant par enlèvement de métal
5442	Agents des services commerciaux des transports et du tourisme		(à l'unité, petite série sur machine classique)
5443	Agents administratifs des transports de marchandises	6227	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal
5444	Agents et hôtesses d'accueil et d'information		<i>Ouvriers qualifiés du montage en construction mécanique</i>
5445	Agents et hôtesses d'accompagnement (transport, tourisme)	6231	Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques
5499	Salariés ne donnant aucune indication sur leur profession	6234	Monteurs qualifiés en charpente mécanique
55	Employés de commerce		<i>Autres ouvriers qualifiés de la mécanique</i>
5511	Vendeurs en gros de biens intermédiaires, biens d'équipement	6235	Traceurs qualifiés
5512	Vendeurs en alimentation	6236	Ouvriers qualifiés de contrôles et d'essais en mécanique, métallurgie
5513	Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer	6237	Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux
5514	Vendeurs en équipement de la personne, articles de sport	6238	Mécaniciens, ajusteurs, qualifiés, sans autre indication
5515	Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage		Bâtiment, travaux publics, carrières, extraction
5516	Vendeurs en articles de luxe	6241	Chefs d'équipe du gros oeuvre et des travaux publics
5517	Vendeurs en photo, disques, librairie	6242	Ouvriers qualifiés du travail du béton
5518	Employés de libre-service	6243	Conducteurs qualifiés d'engin de chantier du BTP
5519	Caissiers de magasin	6244	Autres ouvriers qualifiés des travaux publics
5521	Pompistes et gérants (salariés ou mandataires) de station	6245	Mineurs de fond qualifiés
56	Personnels des services directs aux particuliers	6246	Ouvriers qualifiés de l'extraction (carrières, pétrole, gaz..)
5611	Serveurs et commis de restaurant ou de café		Industries de transformation
5614	Employés de l'hôtellerie		
5621	Manucures, esthéticiennes, salariées		



6251 Ouvriers qualifiés sur installation ou machine de la chimie
6254 Ouvriers qualifiés de laboratoire (chimie)
6255 Ouvriers qualifiés des industries agricoles et alimentaires

6261 Ouvriers qualifiés de la métallurgie, du verre, de la céramique et des matériaux de construction
6264 Ouvriers qualifiés de la fabrication des papiers et cartons
6265 Ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois



3.9.2.1. Profession actuelle pour les RP 1990 et 1999 (suite)

	Textile, habillement, cuir	6373	Ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir
6271	Conducteurs qualifiés de machine du textile et de la tannerie-mégisserie		
6272	Ouvriers qualifiés de la coupe et des finitions des vêtements	6391	Divers Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main
6273	Mécaniciennes en confection qualifiées	6392	Ouvriers d'art
6274	Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir	6393	Auxiliaires des spectacles
		6394	Ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main
	Impression, façonnage du papier-carton	6399	Ouvriers qualifiés divers de type artisanal
6281	Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques		
6282	Ouvriers de la composition	64	Chauffeurs
6283	Ouvriers de l'impression	6411	Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
6284	Ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton	6412	Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)
	Travail du bois	6413	Conducteurs de taxi (salariés)
6291	Ouvriers qualifiés de scierie	6414	Conducteurs de voiture particulière (salariés)
6292	Ouvriers qualifiés de la menuiserie industrielle et de l'ameublement	6415	Conducteurs-livreurs, coursiers (salariés)
	Divers	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage, des transports
6293	Surveillants qualifiés d'exploitation (électricité, gaz, eau, chauffage, énergie)	6511	Conducteurs d'engin lourd de levage
6294	Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie et santé)	6512	Conducteurs d'engin lourd de manoeuvre
6299	Ouvriers qualifiés divers de type industriel et ouvriers mal désignés	6513	Dockers
		6514	Conducteurs de chariot élévateur, caristes
		6515	Magasiniers
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal	6521	Agents qualifiés des services d'exploitation des transports (personnels sédentaires)
	Jardinage	6522	Conducteurs qualifiés d'engin de transport guidé
6301	Jardiniers		
	Electricité	6531	Matelots de la marine marchande
6311	Electriciens qualifiés du bâtiment	6532	Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale (salariés)
6312	Dépanneurs qualifiés en radio-télévision, électroménager	67	Ouvriers non qualifiée de type industriel
6313	Electromécaniciens qualifiés d'entretien d'équipement non industriels		Electricité, électronique
	Travail des métaux, mécanique	6711	Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique
6321	Carrossiers d'automobile qualifiés		Forge, travail des métaux, mécanique
6322	Métalliers, serruriers, qualifiés	6721	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal
6323	Mécaniciens qualifiés d'automobiles (entretien, réparation)	6722	Ouvriers non qualifiés travaillant par formage de métal
6324	Mécaniciens qualifiés d'entretien d'équipements non industriels	6723	Ouvriers non qualifiés de montage, de contrôle, etc., en mécanique
	Bois		Bâtiment, travaux publics, carrières, extraction
6331	Charpentiers en bois qualifiés	6741	Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton
6332	Menuisiers qualifiés du bâtiment	6742	Aides mineurs, ouvriers non qualifiés de l'extraction
	Bâtiment		Industries de transformation
6341	Maçons qualifiés	6751	Ouvriers non qualifiés de la chimie
6342	Ouvriers qualifiés du travail de la pierre	6754	Ouvriers non qualifiés des industries agricoles et alimentaires
6343	Couvreurs qualifiés		
6344	Plombiers et chauffagistes qualifiés	6761	Ouvriers non qualifiés de la métallurgie, du verre, de la céramique et des matériaux de construction
6345	Peintres et ouvriers qualifiés des finitions du bâtiment	6764	Ouvriers non qualifiés de la fabrication des papiers et cartons et des industries lourdes du bois
6346	Monteurs qualifiés en agencement, isolation		Textile, habillement, cuir
6347	Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments	6771	Ouvriers non qualifiés du textile et de la tannerie-mégisserie
	Alimentation	6772	Ouvriers non qualifiés de la confection
6351	Bouchers (sauf industrie de la viande)	6773	Ouvriers non qualifiés du travail du cuir
6352	Charcutiers (sauf industrie de la viande)		
6353	Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)		
6354	Cuisiniers qualifiés		
	Textile, habillement, cuir		
6371	Taillieurs et couturières qualifiés		
6372	Ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements)		



3.9.2.1. Profession actuelle pour les RP 1990 et 1999 (suite et fin)

	Divers
6791	Ouvriers non qualifiés du travail du bois
6792	Manutentionnaires, agents non qualifiés des services d'exploitation des transports
6793	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition
6799	Ouvriers non qualifiés divers de type industriel et ouvriers mal désignés
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
	Mécanique
6821	Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique, non qualifiés
	Bâtiment
6841	Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment
6842	Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment
	Alimentation
6851	Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers
	Divers
6891	Nettoyeurs
6899	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles et assimilés
	Agriculture, pêche, sylviculture
6911	Conducteurs d'engin agricole ou forestier
6912	Ouvriers de l'élevage
6913	Ouvriers du maraîchage et de l'horticulture
6914	Ouvriers de la viticulture et de l'arboriculture fruitière
6915	Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière
6916	Ouvriers de l'exploitation forestière et de la sylviculture
6921	Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture
	(en plus pour le code P_90)
7100	Anciens agriculteurs exploitants
7200	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
7400	Anciens cadres
7500	Anciennes professions intermédiaires
7700	Anciens employés
7800	Anciens ouvriers
8100	Chômeurs n'ayant jamais travaillés
8300	Militaires du contingent
8400	Elèves, étudiants de 15 ans ou plus
8500	Autres inactifs de moins de 60 ans
8600	Autres inactifs de plus de 60 ans



3.9.2.2. Profession antérieure pour les RP 1990 et 1999

Pour les variables PA90 et CSA99

Code	Libellé
1100	Agriculteurs sur petite exploitation
1200	Agriculteurs sur moyenne exploitation
1300	Agriculteurs sur grande exploitation
2100	Artisans
2200	Commerçants et assimilés
2300	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
3100	Professions libérales
3300	Cadres de la fonction publique
3400	Professeurs, professions scientifiques
3500	Professions de l'information, des arts et des spectacles
3700	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
3800	Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise
4200	Instituteurs et assimilés
4300	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
4400	Clergé, religieux
4500	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
4600	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
4700	Techniciens
4800	Contremaîtres, agents de maîtrise
5200	Employés civils, agents de service de la fonction publique
5300	Policiers et militaires
5400	Employés administratifs d'entreprise
5499	Chômeurs n'ayant pas déclaré leur profession antérieure
5500	Employés de commerce
5600	Personnels des services directs aux particuliers
6200	Ouvriers qualifiés de type industriel
6300	Ouvriers qualifiés de type artisanal
6400	Chauffeurs
6500	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
6700	Ouvriers non qualifiés de type industriel
6800	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
6900	Ouvriers agricoles
7100	Anciens agriculteurs exploitants
7200	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
7400	Anciens cadres
7500	Anciennes professions intermédiaires
7700	Anciens employés
7799	Retraitées de sexe féminin n'ayant pas déclaré leur profession antérieure
7800	Anciens ouvriers
7899	Retraités de sexe masculin n'ayant pas déclaré leur profession antérieure





3.10. Activité économique des établissements



3.10.1. Nomenclature d'activités et de produits de 1973, niveau 100, pour les variables du RP 1990

Pour les variables AE75, AE82, AEMF_90 et AEPF_90

01	agriculture	52	industrie du caoutchouc
02	sylviculture et exploitation forestière	53	transformation des matières plastiques
03	pêche	54	industries diverses
04	production de combustibles minéraux solides et cokéfaction	55	industries de mise en oeuvre du bâtiment et du génie civil et agricole
05	production de pétrole et de gaz naturel	56	recupération
06	production et distribution d'électricité	57	commerce de gros alimentaire
07	distribution de gaz	58	commerce de gros non alimentaire
08	distribution d'eau et chauffage urbain	59	commerce de gros inter-industriel
09	extraction et préparation de minerai de fer	60	intermédiaire du commerce
10	sidérurgie	61	commerce de détail d'alimentation générale de grande surface
11	première transformation de l'acier	62	commerce de détail alimentaire de proximité ou spécialisé
12	extraction et préparation de minerais non ferreux	63	commerce de détail non alimentaire non spécialisé
13	métallurgie et première transformation des métaux non ferreux	64	commerce de détail non alimentaire spécialisé
14	production de minéraux divers	65	réparation et commerce de l'automobile
15	production de matériaux de construction et de céramique	66	réparations diverses
16	industrie du verre	67	hôtels, cafés, restaurants
17	industrie chimique de base	68	transports ferroviaires
18	parachimie	69	transports routiers, transports urbains, transports par conduite
19	industrie pharmaceutique	70	navigation intérieure
20	fonderie	71	transports maritimes et navigation côtière
21	travail des métaux	72	transports aériens
22	fabrication de machines agricoles	73	activités annexes des transports et entrepôts
23	fabrication de machines-outils	74	auxiliaires de transport et agences de voyage
24	production d'équipement industriel	75	télécommunications et postes
25	fabrication de matériel de manutention, de matériel pour les mines, la sidérurgie, le génie civil	76	holdings
26	industrie de l'armement	77	activités d'études, de conseil et d'assistance
27	fabrication de machines de bureau et de matériel de traitement de l'information	78	auxiliaires financiers et d'assurance
28	fabrication de matériel électrique	79	promoteurs et sociétés immobilières
29	fabrication de matériel électronique ménager et professionnel	80	location et crédit-bail mobiliers
30	fabrication d'équipement ménager	81	location et crédit-bail immobiliers
31	construction de véhicules automobiles et d'autres matériels de transport terrestre	82	enseignement (services marchands)
32	construction navale	83	recherche (services marchands)
33	construction aéronautique	84	santé (services marchands)
34	fabrication d'instruments et matériels de précision	85	action sociale (services marchands)
35	industrie de la viande	86	services récréatifs, culturels et sportifs
36	industrie laitière	87	services divers (marchands)
37	fabrication de conserve	88	assurances
38	boulangerie, pâtisserie	89	organismes financiers
39	travail du grain	90	administration générale
40	fabrication de produits alimentaires divers	91	prévoyance et sécurité sociale
41	fabrication de boissons et alcools	92	enseignement (services non marchands)
42	transformation du tabac	93	recherche (services non marchands)
43	industrie des fils et fibres artificiels et synthétiques	94	santé (services non marchands)
44	industrie textile	95	action sociale (services non marchands)
45	industrie du cuir	96	services récréatifs, culturels et sportifs (non marchands)
46	industrie de la chaussure	97	services divers fournis à la collectivité (non marchands)
47	industrie de l'habillement	98	services domestiques
48	travail mécanique du bois	99	représentation diplomatique étrangère en France, organismes internationaux
49	industrie de l'ameublement		
50	industrie du papier et du carton		
51	imprimerie, presse, édition		



3.10.2. Nomenclature d'activités économiques, niveau 40, pour les variables du RP 1990

Pour la variable AE40_90

Modalités	Libellés
010	Agriculture, sylviculture, pêche
020	Industries de la viande et du lait
030	Autres industries agricoles et alimentaires
040	Production de combustibles minéraux solides, cokéfaction
050	Production de pétrole et de gaz naturel
060	Production et distribution d'électricité, distribution de gaz et d'eau
070	Production de minerais, métaux ferreux, première transformation de l'acier
080	Production de minerais, métaux, demi-produits non ferreux
090	Production de matériaux de construction, et minéraux divers
100	Industrie du verre
110	Chimie de base, production de fils et fibres artificiels et synthétiques
120	Parachimie, industrie pharmaceutique
130	Fonderie et travail des métaux
140	Construction mécanique
151	Construction de matériels électriques et électroniques professionnels
152	Fabrication d'équipement ménager
160	Construction de véhicules automobiles et autres matériels de transport terrestre
170	Construction navale et aéronautique, armement
180	Industries textile et de l'habillement
190	Industries du cuir et de la chaussure
200	Industries du bois et ameublement ; industries diverses
210	Industrie du papier et du carton
220	Imprimerie, presse, édition
230	Industrie du caoutchouc, transformation des matières plastiques
240	Bâtiment, génie civil et agricole
250	Commerce de gros alimentaire
260	Commerce de gros non alimentaire
270	Commerce de détail alimentaire
280	Commerce de détail non alimentaire
290	Réparation et commerce de l'automobile
300	Hôtels, cafés, restaurants
310	Transports
320	Télécommunications et postes
330	Services marchands rendus aux entreprises
340	Services marchands rendus aux particuliers
350	Location et crédit-bail immobiliers
360	Assurances
370	Organismes financiers
380	Services non marchands



3.10.3. Nomenclature d'activités économiques, niveau 600, pour les variables du RP 1990

Pour la variable AE600_90

Modalités	Intitulés
01	AGRICULTURE
	EXPLOITATION AVEC UNE PRODUCTION PRINCIPALE
0191	Polyculture (culture de terres labourables)
0192	Maraîchage ou horticulture
0193	Vignes ou arbres fruitiers
0194	Élevage d'herbivores (bovins, ovins, etc.)
0195	Élevage de granivores (porcs, volailles, etc.)
	AUTRES EXPLOITATIONS AGRICOLES
0196	Polyculture-élevage
0197	Élevage d'herbivores et de granivores
0198	Autres
0199	Chasse et piégeage, travaux agricoles à façon, services effectués au profit de l'élevage
02	SYLVICULTURE ET EXPLOITATION FORESTIÈRE
0210	Sylviculture et services aux forêts
0220	Exploitation forestière
03	PÊCHE
0310	Pêche en mer
0320	Conchyliculture
0330	Pisciculture et pêche en eau douce
0340	Culture et récolte de produits marins divers
04	PRODUCTION DE COMBUSTIBLES MINÉRAUX SOLIDES ET COKÉFACTION
0411	Production de combustibles minéraux solides
0421	Cokéfaction
05	PRODUCTION DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL
0511	Extraction de pétrole
0521	Extraction de gaz naturel
0531	Raffinage de pétrole
06	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
0601	Production et distribution d'électricité
07	DISTRIBUTION DE GAZ
0701	Distribution de gaz
08	DISTRIBUTION D'EAU ET CHAUFFAGE URBAIN
0801	Production et distribution d'eau
09	EXTRACTION ET PRÉPARATION DE MINÉRAI DE FER
0901	Extraction et préparation de minerai de fer
10	SIDÉRURGIE
1001	Sidérurgie
11	PREMIÈRE TRANSFORMATION DE L'ACIER
1101	Tréfilage de l'acier et production des dérivés du fil d'acier
1102	Laminage à froid du feuillard d'acier
1103	Étirage et profilage des produits pleins en acier
1104	Profilage des produits plats en acier
1105	Fabrication de tubes d'acier
12	EXTRACTION ET PRÉPARATION DE MINÉRAIS NON FERREUX
1201	Extraction et préparation de bauxite
1202	Extraction et préparation de minerais de plomb, zinc et cuivre
1203	Extraction de minerais contenant des matières fissiles et fertiles
1204	Extraction et préparation d'autres minerais métalliques

Modalités	Intitulés
13	MÉTALLURGIE ET PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX NON FERREUX
1301	Métallurgie de l'aluminium et des autres métaux légers
1302	Métallurgie du plomb, du zinc, du cadmium
1303	Métallurgie des métaux précieux
1304	Métallurgie des ferro-alliages
1305	Production d'autres métaux non ferreux
1310	Fabrication de demi-produits en aluminium et autres métaux légers
1311	Fabrication de demi-produits en plomb, zinc et cadmium
1312	Fabrication de demi-produits en cuivre
1313	Fabrication de demi-produits en métaux précieux
1314	Fabrication d'autres demi-produits non ferreux
1315	Production et transformation de matières fissiles
1316	Production et transformation de matières fertiles
14	PRODUCTION DE MINÉRAUX DIVERS
1401	Production de sels (chlorure de sodium et sels divers) ; marais salants
1402	Production de matériaux de carrière pour l'industrie
1403	Production de minéraux divers : asphalte, talc, etc.
15	PRODUCTION DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DE CÉRAMIQUE
1501	Extraction de sables et graviers d'alluvions
1502	Production de pierres de construction
1504	Extraction d'argiles, kaolin, terres réfractaires
1505	Fabrication de plâtres et de produits en plâtre
1506	Fabrication de chaux et ciments
1507	Préparation et livraison de béton prêt à l'emploi
1508	Fabrication de produits en béton
1509	Fabrication de matériaux de construction divers
1510	Fabrication de tuiles et briques
1511	Fabrication de produits réfractaires
1512	Fabrication de produits en grès, en faïence, en autres matières céramiques
1513	Fabrication de vaisselle de ménage en céramique
16	INDUSTRIE DU VERRE
1601	Fabrication, façonnage et transformation de verre plat, miroiterie
1602	Fabrication, façonnage et transformation de verre creux mécanique, de verrerie de ménage
1603	Fabrication de verre à la main
1604	Fabrication de verre technique
17	INDUSTRIE CHIMIQUE DE BASE
1712	Industrie de l'acide sulfurique et des produits dérivés
1713	Fabrication de produits chimiques par électrolyse ou électrothermie
1714	Fabrication de gaz comprimés
1715	Fabrication d'opacifiants minéraux, compositions et couleurs pour émaux
1716	Fabrication de produits divers de la chimie minérale
1717	Fabrication d'engrais azotés et autres produits azotés
1718	Fabrication d'engrais phosphatés
1719	Fabrication d'autres engrais
1721	Chimie organique de synthèse
1722	Fabrication de matières colorantes de synthèse
1723	Traitement chimique des corps gras notamment stéarinerie et glycérinerie ; fabrication de produits de base pour détergents
1724	Fabrication de produits de base pour la pharmacie
1725	Fabrication de produits auxiliaires pour les industries textiles, du cuir et du caoutchouc, transformation de matières animales et végétales
1726	Fabrication et distillation de goudrons
1727	Fabrication de matières plastiques
1728	Fabrication de caoutchouc synthétique et autres élastomères
1729	Fabrication d'huiles essentielles, d'arômes naturels et synthétiques



3.10.3. Nomenclature d'activités économiques, niveau 600, pour les variables du RP 1990 (suite)

Modalités	Intitulés
18	PARACHIMIE
1801	Fabrication d'allumettes
1802	Fabrication d'abrasifs appliqués
1803	Fabrication d'explosifs, d'accessoires de mise à feu et d'artifices
1804	Fabrication de colles
1805	Fabrication de produits savonniers et de produits détergents
1806	Fabrication de produits de ménage et de produits d'entretien
1807	Fabrication de peintures, vernis, couleurs fines, encres d'imprimerie
1808	Fabrication de produits phytosanitaires
1809	Fabrication de produits photographiques et cinématographiques
1810	Fabrication de charbons artificiels, de terres activées et de produits chimiques à usage métallurgique et mécanique
1811	Parfumerie
19	INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
1901	Fabrication de spécialités pharmaceutiques
1902	Fabrication d'autres produits pharmaceutiques
20	FONDERIE
2001	Fonderie de métaux ferreux
2002	Fonderie de métaux non ferreux
21	TRAVAIL DES MÉTAUX
2101	Forge, estampage, matriçage
2102	Découpage, emboutissage
2103	Traitement et revêtement des métaux
2104	Décolletage
2105	Boulonnerie, visserie
2106	Construction métallique
2107	Menuiserie métallique de bâtiment
2108	Mécanique générale, fabrication de moules et modèles
2109	Fabrication d'outillage à main, d'outillage électro-portatif, d'outillage agricole
2170	Fabrication de ressorts
2111	Fabrication de quincaillerie
2112	Ferblanterie, fabrication d'articles de ménage, de coutellerie
2113	Fabrication de mobilier métallique
2114	Fabrication de fûts et tonnelets métalliques, de boîtes et emballages métalliques ; fabrication de conditionnements métalliques
2115	Fabrication de petits articles métalliques
2116	Frittage des métaux, fabrication d'aimants permanents
2117	Fabrication d'armes de chasse, de tir, de défense
22	FABRICATION DE MACHINES AGRICOLES
2201	Fabrication de tracteurs agricoles
2202	Fabrication d'autre matériel agricole
23	FABRICATION DE MACHINES-OUTILS
2301	Fabrication de machines-outils à métaux
2302	Fabrication de machines à bois
2303	Fabrication d'outillage, outils pour machines
2304	Fabrication d'engrenages et organes de transmission
2305	Fabrication de matériel de soudage
24	PRODUCTION D'ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL
2401	Robinetterie
2402	Fabrication et installation de fours
2403	Fabrication et installation de matériel aéraulique, thermique et frigorifique
2404	Fabrication de moteurs à combustion interne autres que pour l'automobile et l'aéronautique
2405	Fabrication de transmissions hydrauliques et pneumatiques
2406	Fabrication de pompes et compresseurs
2407	Fabrication de turbines thermiques et hydrauliques et d'équipements de barrages
2408	Chaudronnerie
2409	Fabrication de machines pour les industries alimentaires, chimiques, plastiques et de machines à chaussures
2410	Fabrication de machines pour les industries textiles et de machines à coudre industrielles
2411	Fabrication de machines pour les industries du papier, du carton et des arts graphiques

Modalités	Intitulés
25	FABRICATION DE MATÉRIEL DE MANUTENTION, DE MATÉRIEL POUR LES MINES, LA SIDÉRURGIE, LE GÉNIE CIVIL
2501	Fabrication de matériel de travaux publics
2502	Fabrication de matériel pour la sidérurgie, pour la fonderie, pour la préparation des matériaux, matériel fixe de chemin de fer
2503	Fabrication de matériel de manutention et de lavage
2504	Fabrication de matériel de mines et de forage
26	INDUSTRIE DE L'ARMEMENT
2601	Fabrication de véhicules blindés
2602	Fabrication d'armes et munitions de guerre
27	FABRICATION DE MACHINES DE BUREAU ET DE MATÉRIEL DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION
2701	Fabrication de matériel de traitement de l'information
2702	Fabrication de machines de bureau
28	FABRICATION DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
2810	Fabrication d'équipements de distribution, de commande à basse tension ; d'applications de l'électronique de puissance
2871	Fabrication de matériel électrique de grande puissance ou à haute tension
2812	Fabrication d'appareillage industriel à basse tension, de relais de matériel de signalisation
2813	Fabrication de machines tournantes et transformateurs électriques de petite et moyenne puissance
2814	Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en verre et céramique
2815	Fabrication d'équipements d'automatisation de processus industriels
2816	Réparation de gros matériel électrique
2817	Fabrication de matériel d'éclairage
2818	Fabrication de fils et câbles isolés pour l'électricité
2819	Fabrication et installation d'ascenseurs, monte-charge et escaliers mécaniques
2821	Fabrication d'appareillage électrique d'installation
2822	Fabrication de piles électriques et appareils d'éclairage à bas voltage
2823	Fabrication d'accumulateurs
2824	Fabrication de lampes électriques
29	FABRICATION DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE MÉNAGER ET PROFESSIONNEL
2911	Fabrication de matériel télégraphique et téléphonique
2912	Fabrication d'appareils de radiologie et d'électronique médicale
2913	Fabrication d'appareils de contrôle et de régulation spécifiquement conçus pour l'automatisme industriel, d'instruments et d'appareils électriques et électroniques de mesure
2914	Fabrication de matériel professionnel électronique et radio-électrique
2915	Fabrication de composants passifs et de condensateurs fixes
2916	Fabrication de tubes électroniques et de semi-conducteurs
2921	Fabrication d'appareils radiorécepteurs et de téléviseurs
2922	Fabrication d'appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image et de supports d'enregistrement
30	FABRICATION D'ÉQUIPEMENT MÉNAGER
3001	Fabrication d'appareils frigorifiques domestiques, de machines à laver le linge et à laver la vaisselle
3002	Fabrication d'appareils ménagers de cuisine, de chauffage de l'eau et de chauffage de l'air non électriques
3003	Fabrication d'autres appareils d'équipement ménage



3.10.3. Nomenclature d'activités économiques, niveau 600, pour les variables du RP 1990 (suite)

Modalités	Intitulés
31	CONSTRUCTION DE VÉHICULES AUTOMOBILES ET D'AUTRES MATÉRIELS DE TRANSPORT TERRESTRE
3111	Construction de voitures particulières
3112	Construction de caravanes et remorques de tourisme
3113	Fabrication de pièces et équipements spécifiques pour automobiles
3114	Construction de véhicules utilitaires
3115	Construction de carrosseries, bennes, remorques autres que de tourisme
3118	Fabrication de motocycles et cycles
3117	Fabrication de pièces et équipements pour cycles et motocycles
3121	Fabrication et réparation de matériel ferroviaire roulant et d'autres matériels de transport guidé
32	CONSTRUCTION NAVALE
3201	Construction de bâtiments de guerre
3202	Construction de navires de marine marchande
3203	Construction d'autres bateaux
3204	Fabrication et pose d'équipements spécifiques de bord
3205	Réparation de navires
33	CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE
3301	Construction de cellules d'aéronefs
3302	Fabrication de propulseurs d'aéronefs et d'équipements de propulseurs
3303	Fabrication d'équipements spécifiques pour les aéronefs
3304	Construction d'engins et de lanceurs spatiaux
34	FABRICATION D'INSTRUMENTS ET MATÉRIELS DE PRÉCISION
3401	Horlogerie
3402	Fabrication d'appareils de pesage et de compteurs, d'instruments de métrologie
3403	Fabrication de lunettes pour la correction et la protection de la vue
3404	Fabrication d'instruments d'optique et de précision
3405	Fabrication de matériel photographique et cinématographique
3406	Fabrication de matériel médico-chirurgical et de prothèses
3407	Fabrication de roulements
35	INDUSTRIE DE LA VIANDE
3501	Abattage du bétail
3504	Fabrication de charcuterie et de conserves de viandes
3505	Abattage de volaille
36	INDUSTRIE LAITIÈRE
3610	Industrie laitière
3620	Fabrication de crèmes glacées, glaces et sorbets
37	FABRICATION DE CONSERVES
3701	Conserverie de fruits et confitures
3702	Conserverie de légumes
3703	Conserverie de poissons
3704	Préparation de plats cuisinés
38	BOULANGERIE, PÂTISSERIE
3810	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche
3840	Boulangerie - pâtisserie
3850	Pâtisserie
39	TRAVAIL DU GRAIN
3901	Meunerie
3902	Biscuiterie - biscotterie
3903	Semoulerie
3904	Fabrication de pâtes alimentaires et de couscous
3905	Transformation de céréales secondaires
3906	Malterie
3907	Fabrication de produits amylicés
3908	Fabrication d'aliments pour animaux

Modalités	Intitulés
40	FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES DIVERS
4011	Fabrication d'huiles et corps gras bruts
4012	Fabrication d'huiles et corps gras raffinés et de margarine
4021	Sucreries, raffineries de sucre
4031	Chocolaterie, confiserie
4032	Torréfaction et brûlerie de café, thé, chicorée et infusions, préparation d'épices et herbes aromatiques
4033	Fabrication de condiments, vinaigre, sauces préparées
4034	Fabrication d'aliments diététiques, aliments pour bébé, produits de régime
4035	Fabrication d'entremets, desserts ménagers et petits déjeuners
4036	Fabrication de bouillons et potages
4037	Fabrication de produits alimentaires divers
41	FABRICATION DE BOISSONS ET ALCOOLS
4101	Distillation d'alcool
4102	Distillation d'eau de vie naturelle
4103	Production de liqueurs et apéritifs alcoolisés autres qu'à base de vin
4104	Production d'apéritifs à base de vin
4105	Champagnisation
4106	Brasserie
4107	Cidre
4108	Production de jus de fruits et de légumes
4109	Fabrication de boissons non alcoolisées élaborées
4110	Production d'eaux minérales naturelles
42	TRANSFORMATION DU TABAC
4201	Transformation du tabac
43	INDUSTRIE DES FILS ET FIBRES ARTIFICIELS ET SYNTHÉTIQUES
4301	Production de fibres discontinues et de fils continus artificiels
4302	Production de fibres discontinues et de fils continus synthétiques
44	INDUSTRIE TEXTILE
4410	Préparation et commerce de la laine, délainage
4411	Préparation de lin, chanvre, et d'autres plantes textiles
4412	Filterie
4413	Filature de lin et de chanvre
4414	Filature de l'industrie cotonnière
4415	Filature de l'industrie lainière - cycle cardé
4416	Filature de l'industrie lainière - cycle peigné
4417	Moulinage et texturation de la soie et des textiles artificiels et synthétiques
4418	Teintures, apprêts et impressions
4420	Fabrication d'étoffes à mailles
4421	Fabrication de chandails, pull-over, polos, gilets, etc., en bonneterie
4422	Fabrication d'autres vêtements de dessus de bonneterie
4423	Fabrication de sous-vêtements de bonneterie
4424	Fabrication d'articles chaussants de bonneterie
4425	Fabrication d'autres articles de bonneterie
4430	Tissage des industries cotonnières et linières
4431	Tissage de l'industrie lainière
4432	Tissage de soierie
4433	Industrie du jute
4434	Fabrication de tapis
4435	Fabrication de feutre
4436	Fabrication d'étoffes non tissées ni tricotées
4437	Enduction d'étoffes
4438	Fabrication de produits textiles élastiques
4439	Ficellerie, corderie, fabrication de filets
4440	Ouaterie
4441	Fabrication de dentelles, tulles, broderies et guipures
4442	Fabrication de rubans, tresses, passementeries et articles textiles divers



3.10.3. Nomenclature d'activités économiques, niveau 600, pour les variables du RP 1990 (suite)

Modalités	Intitulés
45	INDUSTRIE DU CUIR
4511	Tannerie, mégisserie
4521	Fabrication d'articles de maroquinerie, d'articles de voyage et de chasse
4522	Fabrication de gants
4523	Fabrication d'articles divers en cuir et similaires
46	INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE
4601	Fabrication de chaussures et d'autres articles chaussants
47	INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT
4701	Confection de vêtements masculins
4702	Confection de vêtements féminins
4703	Confection de vêtements pour enfants
4704	Habillement sur mesure
4705	Confection de chemiserie et lingerie
4706	Confection de vêtements en matières plastiques
4707	Confection de corsets, gaines et soutien-gorges
4708	Confection de chapellerie pour hommes et femmes
4709	Fabrication d'accessoires divers de l'habillement
4710	Fabrication de pelletterie et fourrures
48	TRAVAIL MÉCANIQUE DU BOIS
4801	Scierie
4802	Fabrication d'éléments de charpente et de menuiseries de bâtiment
4803	Fabrication de parquets, moulures et baguettes
4804	Fabrication et transformation de panneaux, bois de placage, bois améliorés et traités
4805	Fabrication d'emballages en bois
4806	Fabrication de bâtiments préfabriqués légers
4807	Fabrication d'objets divers en bois
49	INDUSTRIE DE L'AMEUBLEMENT
4901	Fabrication de meubles meublants
4902	Fabrication de sièges
4903	Fabrication de meubles de cuisine et meubles en bois blanc
4904	Fabrication de literie
4905	Fabrication de meubles divers et industries connexes à l'industrie de l'ameublement
4906	Fabrication de mobilier fonctionnel non métallique
50	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON
5001	Fabrication de pâtes à papier
5002	Fabrication de papiers et de cartons
5003	Fabrication d'articles de papeterie
5004	Transformation du papier
5006	Fabrication de carton ondulé et de produits en carton ondulé
5007	Fabrication de cartonnages
51	IMPRIMERIE, PRESSE, ÉDITION
5101	Agences de presse
5110	Imprimerie de labeur
5111	Industries connexes à l'imprimerie
5112	Édition
5120	Presse
5130	Édition de disques, bandes et cassettes enregistrées
52	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC
5201	Fabrication de pneumatiques et chambres à air
5202	Rechapage et réparation industrielle de pneumatiques
5203	Fabrication d'ouvrages en caoutchouc
5204	Fabrication d'ouvrages en amiante
53	TRANSFORMATION DES MATIÈRES PLASTIQUES
5301	Fabrication de mélanges, plaques, feuilles, films, tubes, tuyaux et profilés
5302	Fabrication de pièces diverses pour l'industrie
5303	Fabrication d'emballages en matières plastiques
5304	Fabrication d'éléments pour le bâtiment
5305	Fabrication de produits de consommation divers
5306	Fabrication de pellicules cellulosiques

Modalités	Intitulés
54	INDUSTRIES DIVERSES
5401	Fabrication de jeux, jouets et d'articles de puériculture
5402	Fabrication d'articles de sport et de campement
5403	Fabrication de bateaux de plaisance
5404	Bijouterie, joaillerie
5405	Fabrication d'instruments de musique
5406	Fabrication d'articles de bureau et d'articles de Paris
5407	Fabrication d'accessoires d'ameublement en bronze et fer forgé, statuettes et articles funéraires
5408	Fabrication d'articles de broserie, d'articles de vannerie et d'articles en liège
5409	Laboratoires photographiques et cinématographiques
5410	Fabrication d'articles divers non désignés ailleurs
55	INDUSTRIE DE MISE EN OEUVRE DU BÂTIMENT ET DU GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE
5510	Travaux d'aménagement des terres et des eaux ; voirie ; parcs et jardins
5511	Construction de lignes de transport d'électricité
5512	Travaux d'infrastructure générale
5513	Construction de chaussées
5520	Entreprises de forages, sondages ; fondations spéciales
5530	Construction d'ossatures autres que métalliques
5531	Installation industrielle, montage-levage
5540	Installation électrique
5550	Construction industrialisée
5560	Maçonnerie et travaux courants de béton armé
5570	Génie climatique
5571	Menuiserie - serrurerie
5572	Couverture - plomberie - installations sanitaires
5573	Aménagements - finitions
56	RÉCUPÉRATION
5601	Récupération de ferraille et vieux métaux non ferreux
5602	Récupération de produits divers
57	COMMERCE DE GROS ALIMENTAIRE
5701	Commerce de gros de matières premières agricoles
5702	Commerce de gros de bestiaux
5703	Commerce de gros de fruits et légumes
5704	Commerce de gros de viandes sans abattage
5705	Commerce de gros de produits laitiers
5706	Commerce de gros de volailles et gibiers
5707	Commerce de gros de poissons
5708	Commerce de gros de vins, spiritueux, liqueurs
5709	Commerce de gros d'autres boissons
5710	Commerce de gros d'épicerie
5711	Commerces de gros spécialisés de produits alimentaires divers
58	COMMERCE DE GROS NON ALIMENTAIRE
5801	Commerce de gros d'accessoires d'automobiles et de matériel de garage
5802	Commerce de gros de pneumatiques, cycles et motocycles
5803	Commerce de gros de quincaillerie et d'appareils ménagers
5804	Commerce de gros de matériel électrique et électronique
5805	Commerce de gros des textiles
5806	Commerce de gros de l'habillement, des chaussures et de la maroquinerie
5807	Commerce de gros de produits pharmaceutiques
5808	Commerce de gros de parfumerie, produits de beauté
5809	Commerce de gros de droguerie, de produits d'entretien
5810	Commerce de gros de céramique et verrerie
5811	Commerce de gros de jouets, papeterie et articles de fumeurs
5812	Commerces de gros divers



3.10.3. Nomenclature d'activités économiques, niveau 600, pour les variables du RP 1990 (suite)

Modalités	Intitulés
59	COMMERCE DE GROS INTER-INDUSTRIEL
5901	Commerce des textiles bruts
5902	Commerce de gros de cuirs et peaux
5903	Commerce de gros de charbon, minerais et minéraux
5904	Commerce de gros de produits pétroliers
5905	Commerce de métaux
5906	Commerce de produits chimiques Industriels
5907	Commerce du bois
5908	Commerce de matériaux de construction, de verre à vitres et d'appareils sanitaires
5909	Commerce de matériel agricole
5910	Commerce d'équipements et de fournitures pour l'industrie
5911	Commende de matériel et mobilier de bureau
5912	Commerce de matériel pour le bâtiment et les travaux publics
5913	Commerce de fournitures diverses pour les utilisateurs professionnels du commerce et des services
5914	Commerce de papiers et cartons en l'état
60	INTERMÉDIAIRES DU COMMERCE
6001	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles animaux vivants, matières premières textiles et demi produits
6002	Intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques pour l'Industrie
6003	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction
6004	Intermédiaires du commerce en machines, matériel et véhicules
6005	Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie
6006	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, chaussures et articles en cuir
6007	Intermédiaires du commerce spécialisés en produits alimentaires
6008	Centrales d'achats en produits alimentaires
6009	Intermédiaires du commerce spécialisés en produits non désignés ailleurs
6010	Intermédiaires du commerce en produits divers (sans prédominance)
6011	Centrales d'achats en produits non alimentaires
61	COMMERCE DE DÉTAIL D'ALIMENTATION GÉNÉRALE DE GRANDE SURFACE
6101	Exploitation de supermarchés
6102	Exploitation de magasins populaires
6103	Exploitation d'hypermarchés
62	COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE DE PROXIMITÉ SPÉCIALISÉ
6211	Commerce de détail indépendant d'alimentation générale
6212	Exploitation de supérettes indépendantes
6221	Exploitation de magasins d'alimentation générale dépendant d'une entreprise à magasins multiples
6222	Exploitation de supérettes dépendant d'une entreprise à magasins multiples
6230	Coopératives alimentaires d'entreprise ou d'administration
6241	Commerce de détail de fruits et légumes
6242	Commerce de détail de produits laitiers
6243	Commerce de détail des viandes
6244	Commerce de détail de poissons et coquillages
6245	Commerce de détail de vins et boissons
6246	Commerce de détail de confiserie et commerces de détail alimentaires divers
63	COMMERCE DE DÉTAIL NON ALIMENTAIRE NON SPÉCIALISÉ
6301	Grands magasins
6302	Autres grandes surfaces non spécialisées non alimentaires
6303	Grandes surfaces semi spécialisées non alimentaires
6304	Entreprises de vente par correspondance à assortiment général
6305	Autres commerces non alimentaires non spécialisés

Modalités	Intitulés
64	COMMERCE DE DÉTAIL NON ALIMENTAIRE SPÉCIALISÉ
6411	Commerce de détail de l'habillement
6412	Commerce de détail de la chaussure
6413	Commerce de détail de la maroquinerie et des articles de voyage
6414	Commerce de détail des textiles pour la maison
6421	Commerce de détail du meuble
6422	Commerce de détail de quincaillerie et d'appareils ménagers
6423	Commerce de détail de la droguerie, des couleurs et vernis
6424	Commerce de détail de matériel électrique, radioélectrique et électro-ménager
6425	Autres commerces de détail de l'équipement du foyer
6430	Pharmacies
6440	Commerce de détail d'articles médicaux et de produits de beauté
6441	Commerce de détail et réparation de motocycles, cycles et véhicules divers
6442	Commerce de détail des charbons et combustibles
6443	Commerce de détail de livres, papeterie et fournitures de bureau
6444	Commerce de détail d'optique (médicale et non médicale) et de photographie
6445	Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie
6446	Commerce de détail de fleurs, graines et petits animaux d'agrément
6447	Commerce de détail d'articles de sport et de campement
6448	Commerce de détail du tabac
6449	Commerces de détail divers
65	RÉPARATION ET COMMERCE DE L'AUTOMOBILE
6501	Commerce de détail d'accessoires et d'équipements automobiles
6502	Commerce de détail de carburants et lubrifiants
6503	Vente et réparation de véhicules automobiles
6506	Réparation de véhicules automobiles
66	RÉPARATIONS DIVERSES
6601	Réparation de chaussures et d'autres articles en cuir
6602	Réparation d'appareils électriques ménagers
6603	Réparation de montres et horloges de bijouterie
6604	Réparations non désignées ailleurs et sans spécialisation
67	HÔTELS, CAFÉS, RESTAURANTS
6701	Restaurants et cafés-restaurants (sans hébergement)
6702	Cantines
6703	Traiteurs
6704	Débits de boissons (sans spectacle)
6705	Cafés-tabacs
6706	Débits de boissons avec spectacle
6707	Cafés associés à une autre activité
6708	Hôtels avec restaurant
6709	Hôtels sans restaurant
6710	Wagons-lits et wagons-restaurants
6711	Foyers d'étudiants et de jeunes travailleurs, résidences universitaires
6712	Installations d'hébergement à équipements développés
6713	Installations d'hébergement à équipements légers
68	TRANSPORTS FERROVIAIRES
6801	Transports ferroviaires



Modalités	Intitulés
69	TRANSPORTS ROUTIERS, TRANSPORTS URBAINS, TRANSPORTS PAR CONDUITE
6911	Transports routiers de marchandises en zone longue
6912	Camionnage et transport routier de marchandises en zone courte
6921	Transports urbains de voyageurs
6922	Transports routiers de voyageurs
6923	Taxis
6924	Déménagement
6925	Location de véhicules industriels
6926	Transport par conduite
70	NAVIGATION INTÉRIEURE
7001	Transports fluviaux de passagers
7002	Transports fluviaux de marchandises
71	TRANSPORTS MARITIMES ET NAVIGATION CÔTIÈRE
7101	Transports maritimes autres que de produits pétroliers
7102	Transports maritimes de produits pétroliers
7103	Navigation côtière et d'estuaire
72	TRANSPORTS AÉRIENS
7201	Transports aériens
73	ACTIVITÉS ANNEXES DES TRANSPORTS ET ENTREPÔTS
7301	Gares routières
7302	Ports fluviaux et voies fluviales
7303	Ports maritimes
7304	Aéroports
7305	Exploitation d'ouvrages routiers à péage
7306	Exploitation de parkings
7307	Entrepôts autres que frigorifiques
7308	Entrepôts frigorifiques
7309	Remorquage et pilotage
74	AUXILIAIRES DE TRANSPORT ET AGENCES DE VOYAGES
7401	Collecte de fret maritime
7402	Collecte de fret aérien
7403	Collecte de fret terrestre et fluvial
7404	Manutention portuaire
7405	Manutention terrestre et fluviale
7406	Activités spécifiques d'auxiliaires des transports maritimes
7407	Activités spécifiques d'auxiliaires de transport aérien
7408	Autres auxiliaires des transports
7409	Agences de voyages
7410	Routage
75	TÉLÉCOMMUNICATIONS ET POSTES
7501	P.T.T. - services communs et recherche
7502	P.T.T. - services de télécommunications
7503	P.T.T. - services postaux et financiers
7504	Activités de télécommunications hors P.T.T.
76	HOLDINGS
7600	Holdings
77	ACTIVITÉS D'ÉTUDES, DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE
7701	Cabinets d'études techniques
7702	Cabinets d'études économiques et sociologiques
7703	Cabinets d'études informatiques et d'organisation
7704	Travaux à façon informatiques
7705	Cabinets d'architecte
7706	Cabinets de métreur et de géomètre
7707	Cabinets de conseils en Information et documentation
7708	Cabinets juridiques et offices publics et ministériels
7709	Cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière
7710	Créateurs et intermédiaires en publicité
7711	Régies publicitaires
7712	Travaux à façon divers
7713	Prestation temporaire de personnel
7714	Services divers rendus principalement aux entreprises
7715	Ordres et syndicats professionnels

Modalités	Intitulés
78	AUXILIAIRES FINANCIERS ET D'ASSURANCE
7801	Auxiliaires financiers
7802	Auxiliaires d'assurances
79	PROMOTEURS ET SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES
7901	Promotion immobilière
7902	Promotion en infrastructure (services marchands)
7903	Supports juridiques de programmes
7904	Administration d'immeubles
7905	Administration d'infrastructures
7908	Agences immobilières
80	LOCATION ET CRÉDIT-BAIL MOBILIERS
8001	Location de machines et équipements agricoles
8002	Location de matériel pour le bâtiment et les travaux publics
8003	Location de matériel de bureau
8004	Location de voitures particulières
8005	Location de wagons
8008	Location de biens de consommation
8007	Crédit-bail mobilier
8008	Location d'autres biens d'équipement
81	LOCATION ET CRÉDIT-BAIL IMMOBILIERS
8111	Location de logements
8121	Location d'immeubles à usages industriels et commerciaux
8122	Crédit-bail immobilier
82	ENSEIGNEMENT (SERVICES MARCHANDS)
8201	Enseignement général primaire et secondaire (services marchands)
8202	Formation des adultes et formation continue (services marchands)
8203	Autres enseignements spécialisés et professionnels et enseignement supérieur (services marchands)
8204	Enseignement par correspondance (services marchands)
8205	Professeurs indépendants
8208	Auto-écoles, écoles de pilotage
83	RECHERCHE (SERVICES MARCHANDS)
8301	Recherche scientifique et technique (services marchands)
84	SANTÉ (SERVICES MARCHANDS)
8401	Médecine systématique et de dépistage (services marchands)
8402	Établissements hospitaliers généraux
8403	Cliniques générales
8404	Établissements hospitaliers spécialisés
8405	Cliniques spécialisées
8406	Dispensaires
8407	Autres instituts pour la santé
8408	Laboratoires d'analyses médicales extra-hospitaliers
8409	Centres de transfusion sanguine et banques d'organes
8410	Cabinets de médecin
8411	Cabinets dentaires
8412	Cabinets d'auxiliaires médicaux
8413	Ambulances
8414	Vétérinaires - cliniques vétérinaires
85	ACTION SOCIALE (SERVICES MARCHANDS)
8501	Crèches
8502	Établissements pour l'enfance protégée, handicapée ou inadaptée (services marchands)
8503	Établissements pour adultes nécessiteux, handicapés, ou inadaptés (services marchands)
8504	Établissements pour personnes âgées



3.10.3. Nomenclature d'activités économiques, niveau 600, pour les variables du RP 1990 (suite)

Modalités	Intitulés
86	SERVICES RÉCRÉATIFS, CULTURELS ET SPORTIFS (MARCHANDS)
8601	Radiodiffusion et télévision
8602	Production de films
8603	Distribution de films
8604	Gestion de salles de cinéma
8605	Gestion de salles de spectacle (services marchands) i
8606	Autres spectacles et services récréatifs (services marchands)
8607	Création et interprétation littéraires et artistiques (services marchands)
8608	Services annexes aux spectacles
8609	Jeux de hasard et d'argent
8610	Gestion d'équipements et centres sportifs (services marchands)
8611	Remontées mécaniques
8612	Professeurs de sport et sportifs professionnels
87	SERVICES DIVERS (MARCHANDS)
8701	Laverie-blanchisserie-teinturerie de détail
8702	Blanchisserie et teinturerie de gros
8703	Salons de coiffure
8704	Esthétique corporelle
8705	Services funéraires
8706	Studios de photographie
8707	Services personnels divers
8708	Services de nettoyage
8709	Enlèvement des ordures (services marchands)
8710	Autres services d'assainissement (services marchands)
88	ASSURANCES
8801	Assurances « vie et capitalisation »
8802	Assurances « I.a.r.d. »
8803	Réassurance
8804	Assurances relevant du code de la mutualité
8805	Caisses de retraites relevant de la législation sur les assurances
89	ORGANISMES FINANCIERS
8901	Instituts d'émission
8902	Banques de dépôts, d'affaires, de crédit à long et moyen terme
8903	Crédit coopératif et mutuel
8904	Établissements financiers et unions économiques
8905	Organismes financiers à statut légal spécial
8906	Organismes de répartition d'emprunts collectifs obligataires
8907	Sociétés de placements en valeurs mobilières
90	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
9001	Pouvoirs publics
9002	Administration centrale
9003	Services extérieurs des administrations économiques et financières
9004	Services extérieurs des autres administrations
9005	Activités administratives spécialisées diverses
9011	Administration locale
9012	Promotion en infrastructure (services non marchands à caractère public)
9013	Voirie et assainissement (services non marchands à caractère public)
9021	Cours et tribunaux
9022	Établissements pénitentiaires
9023	Établissements d'éducation surveillée
9024	Police nationale
9025	Protection civile
9026	Gendarmerie
9031	Commandements territoriaux militaires
9032	Forces et infrastructures des forces
9033	Dépôts, magasins et organismes d'approvisionnement militaire
9034	Écoles militaires
9035	Service de santé militaire
9036	Laboratoires et centres d'essais militaires

Modalités	Intitulés
91	PRÉVOYANCE ET SÉCURITÉ SOCIALE
9101	Organismes généraux de la sécurité sociale
9102	Sécurité sociale: maladie, maternité, accidents de travail
9103	Sécurité sociale : vieillesse
9104	Caisses de retraites ne relevant pas de la législation sur les assurances
9105	Sécurité sociale : allocations familiales
9106	Couverture du risque chômage et autres garanties du maintien du revenu
92	ENSEIGNEMENT (SERVICES NON MARCHANDS)
9211	Enseignement préscolaire (services non marchands à caractère public)
9212	Enseignement élémentaire (services non marchands à caractère public)
9213	Enseignement du second degré premier cycle (services non marchands à caractère public)
9214	Enseignement du second degré second cycle (services non marchands à caractère public)
9215	Enseignement supérieur (services non marchands à caractère public)
9216	Enseignement artistique (services non marchands à caractère public)
9217	Formation de fonctionnaires (services non marchands à caractère public)
9218	Formation des adultes et formation continue (services non marchands à caractère public)
9221	Enseignement (services non marchands à caractère privé)
93	RECHERCHE (SERVICES NON MARCHANDS)
9311	Recherche scientifique et technique (services non marchands à caractère public)
9321	Recherche scientifique et technique (services non marchands à caractère privé)
94	SANTÉ (SERVICES NON MARCHANDS)
9411	Médecine systématique et de dépistage (services non marchands à caractère public)
9421	Médecine systématique et de dépistage (services non marchands à caractère privé)
95	ACTION SOCIALE (SERVICES NON MARCHANDS)
9511	Organismes locaux d'action sociale (services non marchands à caractère public)
9512	Établissements pour l'enfance protégée, handicapée, ou inadaptée à caractère public)
9513	Établissements pour adultes nécessiteux, handicapés, ou inadaptés (services non marchands à caractère public)
9521	Oeuvres et organismes sociaux à compétence générale (services non marchands à caractère privé)
9522	Oeuvres et organismes sociaux spécialisés (services non marchands à caractère privé)
9523	Établissements pour l'enfance protégée, handicapée, inadaptée (services non marchands à caractère privé)
9524	Établissements pour adultes nécessiteux, handicapés ou inadaptés (services non marchands à caractère privé)



3.10.3. Nomenclature d'activités économiques, niveau 600, pour les variables du RP 1990 (suite et fin)

Modalités	Intitulés
96	SERVICES RÉCRÉATIFS, CULTURELS ET SPORTIFS (NON MARCHANDS)
9611	Gestion de bibliothèques (services non marchands à caractère public)
9612	Conservation du patrimoine culturel (services non marchands à caractère public)
9613	Gestion de salles de théâtre (services non marchands à caractère public)
9614	Gestion d'équipements culturels (services non marchands à caractère public)
9615	Gestion d'équipements socio-éducatifs (services non marchands à caractère public)
9616	Associations culturelles et socio-éducatives (services non marchands à caractère public)
9617	Gestion d'équipements sportifs (services non marchands à caractère public)
9618	Associations sportives (services non marchands à caractère public)
9621	Gestion de bibliothèques et conservation du patrimoine culturel (services non marchands à caractère privé)
9622	Gestion d'équipements culturels, socio-éducatifs et d'autres salles de spectacle (services non marchands à caractère privé)
9623	Associations culturelles et socio-éducatives (services non marchands à caractère privé)
9624	Gestion d'équipements sportifs (services non marchands à caractère privé)
9625	Associations sportives (services non marchands à caractère privé)

Modalités	Intitulés
97	SERVICES DIVERS FOURNIS A LA COLLECTIVITÉ (NON MARCHANDS)
9711	Organisations économiques (services non marchands à caractère public)
9712	Offices du tourisme (services non marchands à caractère public)
9721	Organisations syndicales (services non marchands à caractère privé)
9722	Organisations religieuses et philosophiques (services non marchands à caractère privé)
9723	Autres services fournis à la collectivité (services non marchands à caractère privé)
	SERVICES
98	DOMESTIQUES
9801	Services domestiques
99	REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE ÉTRANGÈRE EN FRANCE, ORGANISMES INTERNATIONAUX
9901	Représentation diplomatique étrangère en France - organismes internationaux



3.10.4. Nomenclature d'activités économiques, selon la nomenclature Nes36, pour les variables du RP 1999

Pour la variable NAF36_99

Modalités	Libellés
blanc	sans objet (inactif, chômeur, militaire du contingent)
A0	agriculture, sylviculture, pêche
B0	industries agricoles et alimentaires
C1	habillement, cuir
C2	édition, imprimerie, reproduction
C3	pharmacie, parfumerie et entretien
C4	industries des équipements du foyer
D0	industrie automobile
E1	construction navale, aéronautique et ferroviaire
E2	industries des équipements mécaniques
E3	industries des équipements électriques et électroniques
F1	industries des produits minéraux
F2	industrie textile
F3	industries du bois et du papier
F4	chimie, caoutchouc, plastiques
F5	métallurgie et transformation des métaux
F6	industries des composants électriques et électroniques
G1	production de combustibles et de carburants
G2	eau, gaz, électricité
H0	construction
J1	commerce et réparations automobiles
J2	commerce de gros
J3	commerce de détail, réparations
K0	transports
L0	activités financières
M0	activités immobilières
N1	postes et télécommunications
N2	conseils et assistance
N3	services opérationnels
N4	recherche et développement
P1	hôtels et restaurants
P2	activités récréatives, culturelles et sportives
P3	services personnels et domestiques
Q1	éducation
Q2	santé, action sociale
R1	administration
R2	activités associatives et extra-territoriales



3.10.5. Nomenclature d'activités économiques, selon la Naf niveau 700 adaptée, pour les variables du RP 1999

Pour les variables NAF99, NAF_99, NAFPF_99, NAFMF_99, NAFM_99 et NAFMC_99

Modalités	Libellés	Modalités	Libellés
blanc	sans objet (inactif, chômeur, militaire du contingent)	155B	fabrication de beurre
019A	polyculture (culture de terres labourables)	155C	fabrication de fromages
019B	maraîchage ou horticulture	155D	fabrication d'autres produits laitiers
019C	vigne ou arbres fruitiers	155F	fabrication de glaces et sorbets
019D	élevage d'herbivores (bovins, ovins)	156A	meunerie
019E	élevage de granivores (porcs, volailles)	156B	autres activités de travail des grains
019F	polyculture - élevage	156D	fabrication de produits amylacés
019G	élevage d'herbivores et de granivores	157A	fabrication d'aliments pour animaux de ferme
019H	services à l'agriculture, travaux à façon	157C	fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
029Z	silviculture, exploitation forestière	158A	fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche
059Z	pêche, aquaculture	158B	cuisson de produits de boulangerie
101Z	extraction et agglomération de la houille	158C	boulangerie et boulangerie-pâtisserie
102Z	extraction et agglomération du lignite	158D	pâtisserie
103Z	extraction et agglomération de la tourbe	158F	biscotterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation
111Z	extraction d'hydrocarbures	158H	fabrication de sucre
112Z	services annexes à l'extraction d'hydrocarbures	158K	chocolaterie, confiserie
120Z	extraction de minerais d'uranium	158M	fabrication de pâtes alimentaires
131Z	extraction de minerais de fer	158P	transformation du thé et du café
132Z	extraction de minerais de métaux non ferreux	158R	fabrication de condiments et assaisonnements
141A	extraction de pierres pour la construction	158T	fabrication d'aliments adaptés à l'enfant et diététiques
141C	extraction de calcaire industriel, de gypse et de craie	158V	industries alimentaires n.c.a.
141E	extraction d'ardoise	159A	production d'eaux de vie naturelles
142A	production de sables et de granulats	159B	fabrication de spiritueux
142C	extraction d'argiles et de kaolin	159D	production d'alcool éthylique de fermentation
143Z	extraction de minéraux pour l'industrie chimique et d'engrais naturels	159F	champagnisation
144Z	production de sel	159G	vinification
145Z	activités extractives n.c.a.	159J	cidrerie
151A	production de viandes de boucherie	159L	production d'autres boissons fermentées
151C	production de viandes de volailles	159N	brasserie
151E	préparation industrielle de produits à base de viandes	159Q	malterie
151F	charcuterie	159S	industrie des eaux de table
152Z	industrie du poisson	159T	production de boissons rafraîchissantes
153A	transformation et conservation de pommes de terre	160Z	industrie du tabac
153C	préparation de jus de fruits et légumes	171A	filature de l'industrie cotonnière
153E	transformation et conservation de légumes	171C	filature de l'industrie lainière - cycle cardé
153F	transformation et conservation de fruits	171E	préparation de la laine
154A	fabrication d'huiles et graisses brutes	171F	filature de l'industrie lainière - cycle peigné
154C	fabrication d'huiles et graisses raffinées	171H	préparation et filature du lin
154E	fabrication de margarine	171K	moulinage et texturation de la soie et des textiles artificiels ou synthétiques
155A	fabrication de lait liquide et de produits frais	171M	fabrication de fils à coudre
		171P	préparation et filature d'autres fibres



3.10.5. Nomenclature d'activités économiques, selon la Naf niveau 700 adaptée, pour les variables du RP 1999 (suite)

Modalités	Libellés	Modalités	Libellés
172A	tissage de l'industrie cotonnière	212B	fabrication de cartonnages
172C	tissage de l'industrie lainière - cycle cardé	212C	fabrication d'emballages en papier
172E	tissage de l'industrie lainière - cycle peigné	212E	fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique
172G	tissage de soieries	212G	fabrication d'articles de papeterie
172J	tissage d'autres textiles	212J	fabrication de papiers peints
173Z	ennoblissement textile	212L	fabrication d'autres articles en papier ou en carton
174A	fabrication de linge de maison et d'articles d'ameublement	221A	édition de livres
174B	fabrication de petits articles textiles de literie	221C	édition de journaux
174C	fabrication d'autres articles confectionnés en textile	221E	édition de revues et périodiques
175A	fabrication de tapis et moquettes	221G	édition d'enregistrements sonores
175C	ficellerie, corderie, fabrication de filets	221J	autres activités d'édition
175E	fabrication de non-tissés	222A	imprimerie de journaux
175G	industries textiles n.c.a.	222C	autre imprimerie (labeur)
176Z	fabrication d'étoffes à maille	222E	reliure et finition
177A	fabrication de bas et chaussettes	222G	composition et photogravure
177C	fabrication de pull-overs et articles similaires	222J	autres activités graphiques
181Z	fabrication de vêtements en cuir	223A	reproduction d'enregistrements sonores
182A	fabrication de vêtements de travail	223C	reproduction d'enregistrements vidéo
182C	fabrication de vêtements sur mesure	223E	reproduction d'enregistrements informatiques
182D	fabrication de vêtements de dessus pour hommes et garçonnets	231Z	cokéfaction
182E	fabrication de vêtements de dessus pour femmes et fillettes	232Z	raffinage de pétrole
182G	fabrication de vêtements de dessous	233Z	élaboration et transformation de matières nucléaires
182J	fabrication d'autres vêtements et accessoires	241A	fabrication de gaz industriels
183Z	industrie des fourrures	241C	fabrication de colorants et de pigments
191Z	apprêt et tannage des cuirs	241E	fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base
192Z	fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie	241G	fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
193Z	fabrication de chaussures	241J	fabrication de produits azotés et d'engrais
201A	sciage et rabotage du bois	241L	fabrication de matières plastiques de base
201B	imprégnation du bois	241N	fabrication de caoutchouc synthétique
202Z	fabrication de panneaux de bois	242Z	fabrication de produits agrochimiques
203Z	fabrication de charpentes et de menuiseries	243Z	fabrication de peintures et vernis
204Z	fabrication d'emballages en bois	244A	fabrication de produits pharmaceutiques de base
205A	fabrication d'objets divers en bois	244C	fabrication de médicaments
205C	fabrication d'objets en liège, vannerie ou sparterie	244D	fabrication d'autres produits pharmaceutiques
211A	fabrication de pâte à papier	245A	fabrication de savons, détergents et produits d'entretien
211C	fabrication de papier et de carton	245C	fabrication de parfums et de produits pour la toilette
212A	industrie du carton ondulé	246A	fabrication de produits explosifs
		246C	fabrication de colles et gélatines



3.10.5. Nomenclature d'activités économiques, selon la Naf niveau 700 adaptée, pour les variables du RP 1999 (suite)

Modalités	Libellés	Modalités	Libellés
246E	fabrication d'huiles essentielles	266A	fabrication d'éléments en béton pour la construction
246G	fabrication de produits chimiques pour la photographie	266C	fabrication d'éléments en plâtre pour la construction
246J	fabrication de supports de données	266E	fabrication de béton prêt à l'emploi
246L	fabrication de produits chimiques à usage industriel	266G	fabrication de mortiers et bétons secs
247Z	fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	266J	fabrication d'ouvrages en fibre-ciment
251A	fabrication de pneumatiques	266L	fabrication d'autres ouvrages en béton ou en plâtre
251C	rechapage de pneumatiques	267Z	travail de la pierre
251E	fabrication d'autres articles en caoutchouc	268A	fabrication de produits abrasifs
252A	fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	268C	fabrication de produits minéraux non métalliques n.c.a.
252C	fabrication d'emballages en matières plastiques	271Z	sidérurgie (ceca)
252E	fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	272A	fabrication de tubes en fonte
252G	fabrication d'articles divers en matières plastiques	272C	fabrication de tubes en acier
252H	fabrication de pièces techniques en matières plastiques	273A	étirage à froid
261A	fabrication de verre plat	273C	laminage à froid de feuillards
261C	façonnage et transformation du verre plat	273E	profilage à froid par formage ou pliage
261E	fabrication de verre creux	273G	tréfilage à froid
261G	fabrication de fibres de verre	273J	production de ferroalliages et autres produits non ceca
261J	fabrication et façonnage d'articles techniques en verre	274A	production de métaux précieux
261K	fabrication d'isolateurs en verre	274C	production d'aluminium
262A	fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	274D	première transformation de l'aluminium
262C	fabrication d'appareils sanitaires en céramique	274F	production de plomb, de zinc ou d'étain
262E	fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique	274G	première transformation du plomb, du zinc ou de l'étain
262G	fabrication d'autres produits céramiques à usage technique	274J	production de cuivre
262J	fabrication d'autres produits céramiques	274K	première transformation du cuivre
262L	fabrication de produits céramiques réfractaires	274M	métallurgie des autres métaux non ferreux
263Z	fabrication de carreaux en céramique	275A	fonderie de fonte
264A	fabrication de briques	275C	fonderie d'acier
264B	fabrication de tuiles	275E	fonderie de métaux légers
264C	fabrication de produits divers en terre cuite	275G	fonderie d'autres métaux non ferreux
265A	fabrication de ciment	281A	fabrication de constructions métalliques
265C	fabrication de chaux	281C	fabrication de menuiseries et fermetures métalliques
265E	fabrication de plâtre	282A	fabrication de réservoirs et citernes métalliques
		282B	fabrication de bouteilles pour gaz comprimés
		282D	fabrication de radiateurs et chaudières pour chauffage central
		283A	fabrication de générateurs de vapeur
		283B	chaudronnerie nucléaire
		283C	chaudronnerie-tuyauterie
		284A	forge, estampage, matricage



3.10.5. Nomenclature d'activités économiques, selon la Naf niveau 700 adaptée, pour les variables du RP 1999 (suite)

Modalités	Libellés	Modalités	Libellés
284B	découpage, emboutissage	294D	fabrication de matériel de soudage
284C	métallurgie des poudres	294E	fabrication d'autres machines-outils
285A	traitement et revêtement des métaux	295A	fabrication de machines pour la
285C	décolletage		métallurgie
285D	mécanique générale	295C	fabrication de machines pour l'extraction
286A	fabrication de coutellerie		ou la construction
286C	fabrication d'outillage à main	295E	fabrication de machines pour l'industrie
286D	fabrication d'outillage mécanique		agroalimentaire
286F	fabrication de serrures et de ferrures	295G	fabrication de machines pour les
287A	fabrication de fûts et emballages		industries textiles
	métalliques similaires	295J	fabrication de machines pour les
287C	fabrication d'emballages métalliques		industries du papier et du carton
	légers	295L	fabrication de machines d'imprimerie
287E	fabrication d'articles en fils métalliques	295M	fabrication de machines pour le travail du
287G	visserie et boulonnerie		caoutchouc ou des plastiques
287H	fabrication de ressorts	295N	fabrication de moules et modèles
287J	fabrication de chaînes	295P	fabrication d'autres machines
287L	fabrication d'articles métalliques		spécialisées
	ménagers	296A	fabrication d'armement
287M	fabrication de coffres-forts	296B	fabrication d'armes de chasse, de tir et
287N	fabrication de petits articles métalliques		de défense
287P	fabrication d'articles métalliques n.c.a.	297A	fabrication d'appareils électroménagers
291A	fabrication de moteurs et turbines	297C	fabrication d'appareils ménagers non
291C	fabrication de pompes et compresseurs		électriques
291D	fabrication de transmissions	300A	fabrication de machines de bureau
	hydrauliques et pneumatiques	300C	fabrication d'ordinateurs et d'autres
291F	fabrication d'articles de robinetterie		équipements informatiques
291H	fabrication de roulements	311A	fabrication de moteurs, génératrices et
291J	fabrication d'organes mécaniques de		transformateurs électriques de petite et
	transmission		moyenne puissance
292A	fabrication de fours et brûleurs	311B	fabrication de moteurs, génératrices et
292C	fabrication d'ascenseurs, monte-charges		transformateurs électriques de très
	et escaliers mécaniques		grande puissance
292D	fabrication d'équipements de levage et	311C	réparation de matériels électriques
	de manutention	312A	fabrication de matériel de distribution et
292F	fabrication d'équipements aérauliques et		de commande électrique pour basse
	frigorifiques industriels		tension
292H	fabrication d'équipements d'emballage et	312B	fabrication de matériel de distribution et
	de conditionnement		de commande électrique pour haute
292J	fabrication d'appareils de pesage		tension
292K	fabrication de machines diverses	313Z	fabrication de fils et câbles isolés
	d'usage général	314Z	fabrication d'accumulateurs et de piles
293A	fabrication de tracteurs agricoles		électriques
293C	réparation de matériel agricole	315A	fabrication de lampes
293D	fabrication de matériel agricole	315B	fabrication d'appareils électriques
294A	fabrication de machines-outils à métaux		autonomes de sécurité
294B	fabrication de machines-outils à bois	315C	fabrication d'appareils d'éclairage
294C	fabrication de machines-outils portatives	316A	fabrication de matériels électriques pour
	à moteur incorporé		moteurs et véhicules



3.10.5. Nomenclature d'activités économiques, selon la Naf niveau 700 adaptée, pour les variables du RP 1999 (suite)

Modalités	Libellés	Modalités	Libellés
316C	fabrication de matériel électromagnétique industriel	361C	fabrication de meubles de bureau et de magasin
316D	fabrication de matériels électriques n.c.a.	361E	fabrication de meubles de cuisine
321A	fabrication de composants passifs et de condensateurs	361G	fabrication de meubles meublants
321B	fabrication de composants électroniques actifs	361H	fabrication de meubles de jardin et d'extérieur
322A	fabrication d'équipements d'émission et de transmission hertzienne	361J	fabrication de meubles n.c.a.
322B	fabrication d'appareils de téléphonie	361K	industries connexes de l'ameublement
323Z	fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image	361M	fabrication de matelas
331A	fabrication de matériel d'imagerie médicale et de radiologie	362A	fabrication de monnaies et médailles
331B	fabrication d'appareils médicochirurgicaux	362C	bijouterie, joaillerie, orfèvrerie
332A	fabrication d'équipements d'aide à la navigation	363Z	fabrication d'instruments de musique
332B	fabrication d'instrumentation scientifique et technique	364Z	fabrication d'articles de sport
333Z	fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels	365Z	fabrication de jeux et jouets
334A	fabrication de lunettes	366A	bijouterie fantaisie
334B	fabrication d'instruments d'optique et de matériel photographique	366C	industrie de la broserie
335Z	horlogerie	366E	autres activités manufacturières n.c.a.
341Z	construction de véhicules automobiles	371Z	récupération de matières métalliques recyclables
342A	fabrication de carrosseries automobiles	372Z	récupération de matières non métalliques recyclables
342B	fabrications de caravanes et véhicules de loisirs	401Z	production et distribution d'électricité
343Z	fabrication d'équipements automobiles	402Z	production et distribution de combustibles gazeux
351A	construction de bâtiments de guerre	403Z	production et distribution de chaleur
351B	construction de navires civils	410Z	captage, traitement et distribution d'eau
351C	réparation navale	451A	terrassements divers, démolition
351E	construction de bateaux de plaisance	451B	terrassements en grande masse
352Z	construction de matériel ferroviaire roulant	451D	forages et sondages
353A	construction de moteurs pour aéronefs	452A	construction de maisons individuelles
353B	construction de cellules d'aéronefs	452B	construction de bâtiments divers
353C	construction de lanceurs et engins spatiaux	452C	construction d'ouvrages d'art
354A	fabrication de motocycles	452D	travaux souterrains
354C	fabrication de bicyclettes	452E	réalisation de réseaux
354E	fabrication de véhicules pour invalides	452F	construction de lignes électriques et de télécommunication
355Z	fabrication de matériels de transport n.c.a.	452J	réalisation de couvertures par éléments
361A	fabrication de sièges	452K	travaux d'étanchéification
		452L	travaux de charpente
		452N	construction de voies ferrées
		452P	construction de chaussées routières et de sols sportifs
		452R	travaux maritimes et fluviaux
		452T	levage, montage
		452U	autres travaux spécialisés de construction
		452V	travaux de maçonnerie générale
		453A	travaux d'installation électrique
		453C	travaux d'isolation



3.10.5. Nomenclature d'activités économiques, selon la Naf niveau 700 adaptée, pour les variables du RP 1999 (suite)

Modalités	Libellés	Modalités	Libellés
453E	installation d'eau et de gaz	512A	commerce de gros de céréales et aliments pour le bétail
453F	installation d'équipements thermiques et de climatisation	512C	commerce de gros de fleurs et plantes
453H	autres travaux d'installation	512E	commerce de gros d'animaux vivants
454A	plâtrerie	512G	commerce de gros de cuirs et peaux
454C	menuiserie bois et matières plastiques	512J	commerce de gros de tabac non manufacturé
454D	menuiserie métallique ; serrurerie	513A	commerce de gros de fruits et légumes
454F	revêtement des sols et des murs	513C	commerce de gros de viandes de boucherie
454H	miroiterie de bâtiment, vitrerie	513D	commerce de gros de produits à base de viande
454J	peinture	513E	commerce de gros de volailles et gibiers
454L	agencement de lieux de vente	513G	commerce de gros de produits laitiers, oeufs, huiles
454M	travaux de finition n.c.a.	513J	commerce de gros de boissons
455Z	location avec opérateur de matériel de construction	513L	commerce de gros de tabac
501Z	commerce de véhicules automobiles	513N	commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie
502Z	entretien et réparation de véhicules automobiles	513Q	commerce de gros de café, thé, cacao et épices
503A	commerce de gros d'équipements automobiles	513S	commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques
503B	commerce de détail d'équipements automobiles	513T	commerces de gros alimentaires spécialisés divers
504Z	commerce et réparation de motocycles	513V	commerce de gros de produits surgelés
505Z	commerce de détail de carburants	513W	commerce de gros alimentaire non spécialisé
511A	intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et demi-produits	514A	commerce de gros de textiles
511C	intermédiaires du commerce combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques	514C	commerce de gros d'habillement
511E	intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction	514D	commerce de gros de la chaussure
511G	intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions	514F	commerce gros appareils électroménagers et radiotélévision
511J	intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie	514H	commerce de gros de vaisselle et verrerie de ménage
511L	intermédiaires du commerce en textiles, habillement, chaussures et articles en cuir	514J	commerce de gros de produits pour l'entretien et l'aménagement de l'habitat
511N	intermédiaires du commerce en produits alimentaires	514L	commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté
511P	centrales d'achats alimentaires	514N	commerce de gros de produits pharmaceutiques
511R	autres intermédiaires spécialisés du commerce	514Q	commerce de gros de papeterie
511T	intermédiaires non spécialisés du commerce	514R	commerce de gros de jouets
511U	centrales d'achats non alimentaires	514S	autres commerces de gros de biens de consommation
		515A	commerce de gros de combustibles
		515C	commerce de gros de minerais et métaux
		515E	commerce de gros de bois et de produits dérivés



3.10.5. Nomenclature d'activités économiques, selon la Naf niveau 700 adaptée, pour les variables du RP 1999 (suite)

Modalités	Libellés	Modalités	Libellés
515F	commerce de gros de matériaux de construction et d'appareils sanitaires	523C	commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques
515H	commerce de gros de quincaillerie	523E	commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté
515J	commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage	524A	commerce de détail de textiles
515L	commerce de gros de produits chimiques	524C	commerce de détail d'habillement
515N	commerce de gros d'autres produits intermédiaires	524E	commerce de détail de la chaussure
515Q	commerce de gros de déchets et débris	524F	commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage
516A	commerce de gros de machines-outils	524H	commerce de détail de meubles
516C	commerce de gros d'équipements pour la construction	524J	commerce de détail d'équipement du foyer
516E	commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement	524L	commerce de détail d'appareils électroménagers et de radio télévision
516G	commerce de gros de machines de bureau et de matériel informatique	524N	commerce de détail de quincaillerie
516J	commerce de gros de matériel électrique et électronique	524P	commerce de détail de bricolage
516K	commerce de gros fournitures et équipements industriels divers	524R	commerce de détail de livres, journaux et papeterie
516L	commerce de gros de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services	524T	commerce de détail d'optique et de photographie
516N	commerce de gros de matériel agricole	524U	commerce de détail de revêtements de sols et de murs
517Z	commerce de gros non spécialisé	524V	commerce de détail d'horlogerie et de bijouterie
521A	commerce de détail de produits surgelés	524W	commerce de détail d'articles de sport et de loisir
521B	commerce d'alimentation générale	524X	commerce de détail de fleurs
521C	supérettes	524Y	commerce de détail de charbons et combustibles
521D	supermarchés	524Z	commerces de détail divers en magasin spécialisé
521E	magasins populaires	525Z	commerce de détail de biens d'occasion
521F	hypermarchés	526A	vente par correspondance sur catalogue général
521H	grands magasins	526B	vente par correspondance spécialisée
521J	autres commerces de détail en magasin non spécialisé	526D	commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
522A	commerce de détail de fruits et légumes	526E	commerce de détail non alimentaire sur éventaires et marchés
522C	commerce de détail de viandes et produits à base de viande	526G	vente à domicile
522E	commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques	526H	vente par automate
522G	commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie	527A	réparation de chaussures et d'articles en cuir
522J	commerce de détail de boissons	527C	réparation de matériel électronique grand public
522L	commerce de détail de tabac	527D	réparation d'appareils électroménagers
522N	commerce de détail de produits laitiers	527F	réparation de montres, horloges et bijoux
522P	commerces de détail alimentaires spécialisés divers	527H	réparation d'articles personnels et domestiques n.c.a.
523A	commerce de détail de produits pharmaceutiques		



3.10.5. Nomenclature d'activités économiques, selon la Naf niveau 700 adaptée, pour les variables du RP 1999 (suite)

Modalités	Libellés	Modalités	Libellés
551A	hôtels avec restaurant	642A	télécommunications nationales
551C	hôtels de tourisme sans restaurant	642B	autres activités de télécommunications
551D	hôtels de préfecture	651A	banque centrale
552A	auberges de jeunesse et refuges	651C	banques
552C	exploitation de terrains de camping	651D	banques mutualistes
552E	autre hébergement touristique	651E	caisses d'épargne
552F	hébergement collectif non touristique	651F	intermédiations monétaires n.c.a.
553A	restauration de type traditionnel	652A	crédit-bail
553B	restauration de type rapide	652C	distribution de crédit
554A	cafés tabacs	652E	organismes de placement en valeurs mobilières
554B	débits de boissons	652F	intermédiations financières diverses
555A	cantines et restaurants d'entreprises	660A	assurance-vie et capitalisation
555C	restauration collective sous contrat	660C	caisses de retraite
555D	traiteurs, organisation de réceptions	660E	assurance dommages
601Z	transports ferroviaires	660F	réassurance
602A	transports urbains de voyageurs	660G	assurance relevant du code de la mutualité
602B	transports routiers réguliers de voyageurs	671A	administration de marchés financiers
602C	téléphériques, remontées mécaniques	671C	gestion de portefeuilles
602E	transport de voyageurs par taxis	671E	autres auxiliaires financiers
602G	autres transports routiers de voyageurs	672Z	auxiliaires d'assurance
602L	transports routiers de marchandises de proximité	701A	promotion immobilière de logements
602M	transports routiers de marchandises interurbains	701B	promotion immobilière de bureaux
602N	déménagement	701C	promotion immobilière d'infrastructures
602P	location de camions avec conducteur	701D	supports juridiques de programme
603Z	transports par conduites	701F	marchands de biens immobiliers
611A	transports maritimes	702A	location de logements
611B	transports côtiers	702B	location de terrains
612Z	transports fluviaux	702C	location d'autres biens immobiliers
621Z	transports aériens réguliers	703A	agences immobilières
622Z	transports aériens non réguliers	703C	administration d'immeubles résidentiels
623Z	transports spatiaux	703D	administration d'autres biens immobiliers
631A	manutention portuaire	703E	supports juridiques de gestion de patrimoine
631B	manutention non portuaire	711Z	location de véhicules automobiles
631D	entrepasage frigorifique	712A	location d'autres matériels de transport terrestre
631E	entrepasage non frigorifique	712C	location de matériels de transport par eau
632A	gestion d'infrastructures de transports terrestres	712E	location d'appareils de transport aérien
632C	services portuaires, maritimes et fluviaux	713A	location de matériel agricole
632E	services aéroportuaires	713C	location de machines et équipements pour la construction
633Z	agences de voyage	713E	location de machines de bureau et de matériel informatique
634A	messagerie, fret express	713G	location de machines et équipements divers
634B	affrètement	714A	location de linge
634C	organisation des transports internationaux		
641A	postes nationales		
641C	autres activités de courrier		



3.10.5. Nomenclature d'activités économiques, selon la Naf niveau 700 adaptée, pour les variables du RP 1999 (suite)

Modalités	Libellés	Modalités	Libellés
714B	location d'autres biens personnels et domestiques	752J	protection civile
721Z	conseil en systèmes informatiques	753A	activités générales de sécurité sociale
722Z	réalisation de logiciels	753B	gestion des retraites complémentaires
723Z	traitement de données	753C	distribution sociale de revenus
724Z	activités de banques de données	801Z	enseignement primaire
725Z	entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique	802A	enseignement secondaire général
726Z	autres activités rattachées à l'informatique	802C	enseignement secondaire technique ou professionnel
731Z	recherche-développement en sciences physiques et naturelles	803Z	enseignement supérieur
732Z	recherche-développement en sciences humaines et sociales	804A	écoles de conduite
741A	activités juridiques	804C	formation des adultes et formation continue
741C	activités comptables	804D	autres enseignements
741E	études de marché et sondages	851A	activités hospitalières
741G	conseil pour les affaires et la gestion	851C	pratique médicale
741J	administration d'entreprises	851E	pratique dentaire
742A	activités d'architecture	851G	activités des auxiliaires médicaux
742B	mètres, géomètres	851H	soins hors d'un cadre réglementé
742C	ingénierie, études techniques	851J	ambulances
743A	contrôle technique automobile	851K	laboratoires d'analyses médicales
743B	analyses, essais et inspections techniques	851L	centres de collecte et banques d'organes
744A	gestion de supports de publicité	852Z	activités vétérinaires
744B	agences, conseil en publicité	853A	accueil des enfants handicapés
745A	sélection et mise à disposition de personnel	853B	accueil des enfants en difficulté
745B	travail temporaire	853C	accueil des adultes handicapés
746Z	enquêtes et sécurité	853D	accueil des personnes âgées
747Z	activités de nettoyage	853E	autres hébergements sociaux
748A	studios et autres activités photographiques	853G	crèches et garderies d'enfants
748B	laboratoires techniques de développement et de tirage	853H	aide par le travail, ateliers protégés
748D	conditionnement à façon	853J	aide à domicile
748F	secrétariat et traduction	853K	autres formes d'action sociale
748G	routage	900A	épuration des eaux usées
748J	organisation de foires et salons	900B	enlèvement et traitement des ordures ménagères
748K	services annexes à la production	900C	élimination et traitement des autres déchets
751A	administration publique générale	911A	organisations patronales et consulaires
751C	tutelle des activités sociales	911C	organisations professionnelles
751E	tutelle des activités économiques	912Z	syndicats de salariés
751G	activités de soutien aux administrations	913A	organisations religieuses
752A	affaires étrangères	913C	organisations politiques
752C	défense	913E	organisations associatives n.c.a.
752E	justice	921A	production de films pour la télévision
752G	police	921B	production de films institutionnels et publicitaires
		921C	production de films pour le cinéma
		921D	prestations techniques pour le cinéma et la télévision



**3.10.5. Nomenclature d'activités économiques, selon la Naf niveau 700
adaptée, pour les variables du RP 1999 (suite et fin)**

Modalités	Libellés	Modalités	Libellés
921F	distribution de films cinématographiques	926A	gestion d'installations sportives
921G	édition et distribution vidéo	926C	autres activités sportives
921J	projection de films cinématographiques	927A	jeux de hasard et d'argent
922A	activités de radio	927C	autres activités récréatives
922B	production de programmes de télévision	930B	blanchisserie - teinturerie de détail
922C	diffusion de programmes de télévision	930A	blanchisserie - teinturerie de gros
923A	activités artistiques	930D	coiffure
923B	services annexes aux spectacles	930E	soins de beauté
923D	gestion de salles de spectacles	930G	soins aux défunts
923F	manèges forains et parcs d'attractions	930H	pompes funèbres
923H	bals et discothèques	930K	activités thermales et de thalassothérapie
923J	autres spectacles		
924Z	agences de presse	930L	autres soins corporels
925A	gestion des bibliothèques	930N	autres services personnels
925C	gestion du patrimoine culturel	950Z	services domestiques
925E	gestion du patrimoine naturel	990Z	activités extra-territoriales

Remarque : la NAF a été modifiée spécifiquement pour le recensement. Ce changement concerne les activités de l'agriculture, la chasse et la sylviculture.



3.10.6. Nomenclature d'activités économiques, selon les sous sections de la Naf niveau 30, pour les variables du RP 1999

Pour la variable NAFSS_99

Modalités	Libellés
blanc	sans objet (inactif, chômeur, militaire du contingent)
AA	agriculture, chasse, sylviculture
BB	pêche, aquaculture
CA	extraction de produits énergétiques
CB	extraction de produits non énergétiques
DA	industries agricoles et alimentaires
DB	industrie textile et habillement
DC	industrie du cuir et de la chaussure
DD	travail du bois et fabrication d'articles en bois
DE	industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie
DF	cokéfaction, raffinage, industries nucléaires
DG	industrie chimique
DH	industrie du caoutchouc et des plastiques
DI	fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
DJ	métallurgie et travail des métaux
DK	fabrication de machines et équipements
DL	fabrication d'équipements électriques et électroniques
DM	fabrication de matériel de transport
DN	autres industries manufacturières
EE	production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau
FF	construction
GG	commerce ; réparations automobile et d'articles domestiques
HH	hôtels et restaurants
II	transports et communications
JJ	activités financières
KK	immobilier, location et services aux entreprises
LL	administration publique
MM	éducation
NN	santé et action sociale
OO	services collectifs, sociaux et personnels
PP	services domestiques
QQ	activités extra-territoriales





3.11. Catégorie juridique des établissements au RP 1999



Pour la variable CJUR_99

1100 Artisan Commerçant
1200 Commerçant
1300 Artisan
1400 Officier public ou ministériel
1500 Profession libérale
1600 Exploitant agricole
1700 Agent commercial
1800 Associé Gérant de société
1900 (Autre) personne physique
2110 Indivision entre personnes physiques
2120 Indivision avec personne morale
2210 Société créée de fait entre personnes physiques
2220 Société créée de fait avec personne morale
2310 Société en participation entre personnes physiques
2320 Société en participation avec personne morale
2385 Société en participation de professions libérales
2700 Paroisse hors zone concordataire
2900 Autre groupement de droit privé non doté de la personnalité morale
3110 Représentation ou agence commerciale d'état ou organisme public étranger immatriculé au RCS
3120 Société étrangère immatriculée au RCS
3205 Organisation internationale
3210 État collectivité ou établissement public étranger
3220 Société étrangère non immatriculée au RCS
3290 (Autre) personne morale de droit étranger
4110 Établissement public national à caractère industriel ou commercial doté d'un comptable public
4120 Établ. public national à caractère industriel ou commercial non doté d'un comptable public
4130 Exploitant public
4140 Établissement public local à caractère industriel ou commercial
4150 Régie d'une collectivité locale à caractère industriel ou commercial
4160 Institution Banque de France
5191 Société de caution mutuelle
5192 Société coopérative de banque populaire
5193 Caisse de crédit maritime mutuel
5194 Caisse (fédérale) de crédit mutuel
5195 Association coopérative inscrite (droit local Alsace Moselle)
5196 Caisse d'épargne et de prévoyance à forme coopérative
5202 Société en nom collectif
5203 Société en nom collectif coopérative
5306 Société en commandite simple
5307 Société en commandite simple coopérative
5308 Société en commandite par actions
5309 Société en commandite par actions coopérative
5385 Société d'exercice libéral en commandite par action
5410 SARL nationale
5415 SARL d'économie mixte
5422 SARL immobilière pour le commerce et l'industrie (SICOMI)
5426 Société immobilière de gestion
5430 Safer en SARL
5431 SARL mixte d'intérêt agricole (SIMA)
5432 SARL d'intérêt collectif agricole (SICA)
5442 SARL d'attribution
5443 SARL coopérative de construction
5451 SARL coopérative de consommation
5453 SARL coopérative artisanale
5454 SARL coopérative d'intérêt maritime
5455 SARL coopérative de transports
5458 SARL coopérative ouvrière de production et de crédit (SCOP)
5459 SARL union de sociétés coopératives
5460 Autre SARL coopérative
5485 Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
5498 SARL unipersonnelle
5499 Autre société à responsabilité limitée
5505 SA à participation ouvrière à conseil d'administration
5510 SA nationale à conseil d'administration



5515 SA d'économie mixte à conseil d'administration
 5520 Société d'investissement à capital variable (SICAV) à conseil d'administration
 5522 Sté anonyme immobilière pour le commerce et l'industrie (SICOMI) à conseil d'administration
 5525 Société anonyme immobilière d'investissement à conseil d'administration
 5530 Safer anonyme à conseil d'administration
 5531 Société anonyme mixte d'intérêt agricole (SMIA) à conseil d'administration
 5532 Société anonyme mixte d'intérêt collectif agricole (SICA) à conseil d'administration
 5542 Société anonyme d'attribution à conseil d'administration
 5543 Société anonyme coopérative de construction à conseil d'administration
 5546 SA de HLM à conseil d'administration
 5547 SA coopérative de production de HLM à conseil d'administration
 5548 SA de crédit immobilier à conseil d'administration
 5551 SA coopérative de consommation à conseil d'administration
 5552 SA coopérative de commerçants détaillants à conseil d'administration
 5553 SA coopérative artisanale à conseil d'administration
 5554 SA coopérative (d'intérêt) maritime à conseil d'administration
 5555 SA coopérative de transports à conseil d'administration
 5558 SA coopérative ouvrière de production et de crédit (SCOP) à conseil d'administration
 5559 SA union de sociétés coopératives à conseil d'administration
 5560 Autre SA coopérative à conseil d'administration
 5585 Société d'exercice libéral à forme anonyme à conseil d'administration
 5599 Autre SA à conseil d'administration
 5605 SA à participation ouvrière à directoire
 5610 SA nationale à directoire
 5615 SA d'économie mixte à directoire
 5620 Société d'investissement à capital variable (SICAV) à directoire
 5622 Société immobilière pour le commerce et l'industrie (SICOMI) anonyme à directoire
 5625 Société immobilière d'investissement anonyme à directoire
 5630 Safer anonyme à directoire
 5631 Société anonyme mixte d'intérêt agricole (SMIA)
 5632 Société anonyme d'intérêt collectif agricole (SICA)
 5642 Société anonyme d'attribution à directoire
 5643 Société anonyme coopérative de construction à directoire
 5646 Société anonyme de HLM à directoire
 5647 Société coopérative de production de HLM anonyme à directoire
 5648 SA de crédit immobilier à directoire
 5651 SA coopérative de consommation à directoire
 5652 SA coopérative de commerçants détaillants à directoire
 5653 SA coopérative artisanale à directoire
 5654 SA coopérative (d'intérêt) maritime à directoire
 5655 SA coopérative de transport à directoire
 5658 SA coopérative ouvrière de production et de crédit (SCOP) à directoire
 5659 SA union de sociétés coopératives à directoire
 5660 (Autre) SA coopérative à directoire
 5685 Société d'exercice libéral à forme anonyme à directoire
 5699 Société anonyme par actions simplifiées (autre) SA à directoire
 5710 Société par actions simplifiée (SAS)
 5720 Société par actions simplifiée à associé unique ou société par actions simplifiée unipersonnelle
 6100 Caisse d'épargne et de prévoyance
 6210 Groupement européen d'intérêt économique (GEIE)
 6220 Groupement d'intérêt économique (GIE)
 6316 Coopérative d'utilisation de matériel agricole en commun (CUMA)
 6317 Société coopérative agricole
 6318 Union de sociétés coopératives agricoles
 6411 Société d'assurance mutuelle
 6521 Société civile de placement collectif immobilier (SCPI)
 6532 Société civile d'intérêt collectif agricole (SICA)
 6533 Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)
 6534 Groupement foncier agricole
 6535 Groupement agricole foncier
 6536 Groupement forestier
 6537 Groupement pastoral
 6538 Groupement foncier rural
 6539 Société civile foncière
 6540 Société civile immobilière
 6541 Société civile immobilière de construction vente
 6542 Société civile d'attribution



6543 Société civile coopérative de construction
6551 Société civile coopérative de consommation
6554 Société civile coopérative (d'intérêt) maritime
6558 Société civile coopérative entre médecins
6560 Autre société civile coopérative
6561 SCP d'avocats
6562 SCP d'avocats aux conseil
6563 SCP d'avoués d'appel
6564 SCP d'huissiers
6565 SCP de notaires
6566 SCP de commissaires-priseurs
6567 SCP de greffiers de tribunal de commerce
6568 SCP de conseils juridiques
6569 SCP de commissaires aux comptes
6571 SCP de médecins
6572 SCP de dentistes
6573 SCP d'infirmiers
6574 SCP de masseurs kinésithérapeutes
6575 SCP de directeurs de laboratoire d'analyse médicale
6576 SCP de vétérinaires
6577 SCP de géomètres-experts
6578 SCP d'architectes
6585 (Autres) Société Civile professionnelle
6589 Société civile de moyens
6595 Caisse (locale) de crédit mutuel
6596 Caisse de crédit agricole mutuel
6597 Société civile d'exploitation agricole
6598 Exploitation agricole à responsabilité limitée
6599 Autre société civile
6901 Autres personnes de droit privé inscrites au registre du commerce et des sociétés
7111 Autorité constitutionnelle
7112 Autorité administrative indépendante
7113 Ministère
7120 Service central d'un ministère
7150 Service du ministère de la Défense
7160 Service déconcentré à compétence nation. D'un ministère (hors Défense)
7171 Service déconcentré de l'État à compétence (inter) régionale
7172 Service déconcentré de l'État à compétence (inter) départementale
7179 (Autre) Service déconcentré de l'État à compétence territoriale
7190 Ecole nationale non dotée de la personnalité morale
7210 Commune
7220 Département
7225 Territoire d'Outre-mer
7229 (Autre) Collectivité territoriale
7230 Région
7312 Commune associée
7313 Section de commune
7314 Ensemble urbain
7321 Association syndicale autorisée
7322 Association foncière urbaine
7323 Association foncière de remembrement
7331 Établissement public local d'enseignement
7341 Secteur de commune
7342 District urbain
7343 Communauté urbaine
7345 Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM)
7346 Communauté de communes
7347 Communauté de villes 7348 Communauté d'agglomération
7349 Autre établissement public local de coopération non spécialisé ou entente
7351 Institution interdépartemental ou entente
7352 Institution interrégionale ou entente
7353 Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
7354 Syndicat mixte communal
7355 Autre syndicat mixte
7356 Commission syndicale pour la gestion des biens indivis des communes
7361 Centre communal d'action sociale
7362 Caisse des écoles



7363 Caisse de crédit municipal
7364 Établissement d'hospitalisation
7365 Syndicat inter hospitalier
7366 Établissement public local social et médico-social
7371 Office public d'habitation à loyer modéré (OPHLM)
7372 Service départemental d'incendie
7373 Établissement public local culturel
7379 (Autre) Établissement public administratif local
7381 Organisme consulaire
7382 Établissement public national ayant fonction d'administration centrale
7383 Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel
7384 Autre établissement public national d'enseignement
7385 Autre établissement public national administratif à compétence territoriale limitée
7389 Établissement public national à caractère administratif
7410 Groupement d'intérêt public (GIP)
7430 Établissement public des cultes d'Alsace-Lorraine
7450 Cercle et foyer dans les armées
7490 Autre personne morale de droit administratif
8110 Régime général de la sécurité sociale
8120 Régime spécial de sécurité sociale
8130 Institution de retraite complémentaire
8140 Mutualité sociale agricole
8150 Régime maladie des non-salariés non agricoles
8160 Régime vieillesse ne dépendant pas du régime général de la sécurité sociale
8170 Régime d'assurance chômage
8190 Autre régime de prévoyance sociale
8210 Mutuelle
8250 Assurance mutuelle agricole
8290 Autre organisme mutualiste
8310 Comité central d'entreprise
8311 Comité d'établissement
8410 Syndicat de salariés
8420 Syndicat patronal
8450 Ordre professionnel ou assimilé
8470 Centre technique industriel ou comité professionnel du développement économique
8490 Autre organisme professionnel
8510 Institution de prévoyance
8520 Institution de retraite supplémentaire
9110 Syndicat de copropriété
9150 Association syndicale libre
9210 Association non déclarée
9220 Association déclarée
9221 Association déclarée "entreprises d'insertion par l'économique"
9222 Association intermédiaire
9223 Groupement d'employeurs
9230 Association déclarée reconnue d'utilité publique
9240 Congrégation
9260 Association de droit local
9300 Fondation
9900 Autre personne morale de droit privé





3.12. Type de ménage



3.12.1. Type de ménage : définition pour le RP 1990

Pour la variable TYM90_99

Modalités	Libellés
blanc	logement fictif ou logement vide
011	homme vivant seul : actif
012	homme vivant seul : inactif
021	femme vivant seule : active
022	femme vivant seule : inactive
030	ménage de plusieurs personnes sans famille
100	famille principale monoparentale : homme + enfant(s)
200	famille principale monoparentale : femme active + enfant(s)
210	famille principale monoparentale : femme inactive + enfant(s)
300	famille principale couple sans enfant : homme (de moins de 40 ans) et femme actifs
301	famille principale couple avec un enfant : homme (de moins de 40 ans) et femme actifs
302	famille principale couple avec 2 enfants : homme (de moins de 40 ans) et femme actifs
303	famille principale couple avec 3 enfants ou plus : homme (de moins de 40 ans) et femme actifs
310	famille principale couple sans enfant : homme (de 40 ans ou plus) et femme actifs
311	famille principale couple avec un enfant : homme (de 40 ans ou plus) et femme actifs
312	famille principale couple avec 2 enfants : homme (de 40 ans ou plus) et femme actifs
313	famille principale couple avec 3 enfants ou plus : homme (de 40 ans ou plus) et femme actifs
400	famille principale couple sans enfant : homme (de moins de 40 ans) actif et femme inactive
401	famille principale couple avec un enfant : homme (de moins de 40 ans) actif et femme inactive
402	famille principale couple avec 2 enfants : homme (de moins de 40 ans) actif et femme inactive
403	famille principale couple avec 3 enfants ou plus : homme (de moins de 40 ans) actif et femme inactive
410	famille principale couple sans enfant : homme (de 40 ans ou plus) actif et femme inactive
411	famille principale couple avec un enfant : homme (de 40 ans ou plus) actif et femme inactive
412	famille principale couple avec 2 enfants : homme (de 40 ans ou plus) actif et femme inactive
413	famille principale couple avec 3 enfants ou plus : homme (de 40 ans ou plus) actif et femme inactive
500	famille principale couple sans enfant : femme active et homme inactif
501	famille principale couple avec enfant(s) : femme active et homme inactif
600	famille principale couple sans enfant : homme et femme inactifs
601	famille principale couple avec enfant(s) : homme et femme inactifs



3.12.2. Type de ménage : définition pour le RP 1999

Pour la variable TYM_99

Modalités	Libellés
blanc	logement fictif ou logement vide
011	homme vivant seul : actif occupé
012	homme vivant seul : autre
021	femme vivant seule : active occupée
022	femme vivant seule : autre
030	ménage de plusieurs personnes sans famille
100	famille principale monoparentale : homme + enfant(s)
200	famille principale monoparentale : femme active occupée + enfant(s)
210	famille principale monoparentale : femme autre + enfant(s)
300	famille principale couple sans enfant : homme (de moins de 40 ans) et femme actifs occupés
301	famille principale couple avec un enfant : homme (de moins de 40 ans) et femme actifs occupés
302	famille principale couple avec 2 enfants : homme (de moins de 40 ans) et femme actifs occupés
303	famille principale couple avec 3 enfants ou plus : homme (de moins de 40 ans) et femme actifs occupés
310	famille principale couple sans enfant : homme (de 40 ans ou plus) et femme actifs occupés
311	famille principale couple avec un enfant : homme (de 40 ans ou plus) et femme actifs occupés
312	famille principale couple avec 2 enfants : homme (de 40 ans ou plus) et femme actifs occupés
313	famille principale couple avec 3 enfants ou plus : homme (de 40 ans ou plus) et femme actifs occupés
400	famille principale couple sans enfant : homme (de moins de 40 ans) actif occupé et femme autre
401	famille principale couple avec un enfant : homme (de moins de 40 ans) actif occupé et femme autre
402	famille principale couple avec 2 enfants : homme (de moins de 40 ans) actif occupé et femme autre
403	famille principale couple avec 3 enfants ou plus : homme (de moins de 40 ans) actif occupé et femme autre
410	famille principale couple sans enfant : homme (de 40 ans ou plus) actif occupé et femme autre
411	famille principale couple avec un enfant : homme (de 40 ans ou plus) actif occupé et femme autre
412	famille principale couple avec 2 enfants : homme (de 40 ans ou plus) actif occupé et femme autre
413	famille principale couple avec 3 enfants ou plus : homme (de 40 ans ou plus) actif occupé et femme autre
500	famille principale couple sans enfant : femme active occupée et homme autre
501	famille principale couple avec enfant(s) : femme active occupée et homme autre
600	famille principale couple sans enfant : homme et femme autres
601	famille principale couple avec enfant(s) : homme et femme autres



3.13. Tableau synoptique des variables RP, EAR et Etat-civil

BULLETINS→	Individu											Conjoint							←BULLETINS				
	BI RP 68	BI RP 75	BI RP 82	BI RP 90	BI RP 99	EAR	B2 Mariage		B5 Naissance		B7 bis Décès	BI RP 68	BI RP 75	BI RP 82	BI RP 90	BI RP 99	EAR	B2 Mariage		B5 Naissance	B7 bis Décès	↓VARIABLES	
VARIABLES↓																							
(l'individu est)																			(l'individu est)				
Date de naissance																			Date de naissance				
Année	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	□	X	X	X	X			X		Année
Mois	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			X	X	X			X		Mois
Jour	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			X	X	X			X		Jour
Indic. lieu de naissance	X	X	X	X	X	X											X						Indic. lieu de naissance
Lieu de naissance																			Lieu de naissance				
Département	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X	X			X		Département
Commune						X	X	X	X	X	X					X	X	X			X		Commune
Pays	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X		X		X	X	X	X			X		Pays
État matrimonial	X	X	X	X	X	X	X			X	X		X	□	X	X	X	X			X		État matrimonial
Nationalité	X	X	X	X	X	X	X			X	X		X	□	X	X	X	X			X		Nationalité
Type d'activité	X	X	X	X	X	X							X	□	X	X	X						Type d'activité
Statut	X	X	X	X	X	X							X	□	X	X	X						Statut
CS	X	X	X	X	X	X	X ¹			X	X ²		X	□	X	X	X	X ¹			X		CS
Activité économique	X	X	X	X	X	X									X	X	X						Activité économique
Lieu de résidence	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	□	X	X	X	X			X		Lieu de résidence
Lieu de résidence antér.	X	X	X	X	X	X	X ¹						X		X	X	X	X ¹					Lieu de résidence antér.
Diplôme	X	X	X	X	X	X							X		X	X	X						Diplôme
Lien familial	X	X	□	X	X	X	X						X	□	X	X	X	X					Lien familial
Catégorie de population	X	X	X	X	X	X							X	□	X	X	X						Catégorie de population

¹ jusqu'en 1997 ; ² à partir de 1998, pour actif seulement sur 1/4 des bulletins



BULLETINS→ VARIABLES↓	Enfants de l'individu							Parents de l'individu							←BULLETINS ↓VARIABLES														
	BI RP 68	BI RP 75	BI RP 82	BI RP 90	BI RP 99	EAR	B2 Mariage	Epoux / Epouse	Enfant légitime	Enfant	Parent	B5 Naissance	B7 bis Décès	BI RP 68		BI RP 75	BI RP 82	BI RP 90	BI RP 99	EAR	B2 Mariage	Epoux / Epouse	Enfant légitime	Enfant	Parent	B5 Naissance	B7 bis Décès		
(l'individu est)								Epoux / Epouse	Enfant légitime	Enfant	Parent									Epoux / Epouse	Enfant légitime	Enfant	Parent						(l'individu est)
Date de naissance Année Mois Jour				X	X	X					¹ X X X				X ¹	<input type="checkbox"/>	X	X	X		X	X	X			X	X	X	Date de naissance Année Mois Jour
Indic. lieu de naissance				X	X	X											X		X									Indic. lieu de naissance	
Lieu de naissance Département Commune Pays				X	X	X					² X X						X	X	X		X	X	X			X	X	X	Lieu de naissance Département Commune Pays
État matrimonial						X								X	<input type="checkbox"/>	X	X	X		X							État matrimonial		
Nationalité						X								X	<input type="checkbox"/>	X	X	X		X					X		Nationalité		
Type d'activité						X								X	<input type="checkbox"/>	X	X	X									Type d'activité		
Statut						X								X	<input type="checkbox"/>	X	X	X									Statut		
CS						X								X	<input type="checkbox"/>	X	X	X	X ²	X ³					X		CS		
Activité économique						X										X	X	X									Activité économique		
Lieu de résidence		X	X	X	X	X								X	<input type="checkbox"/>	X	X	X		X						X	Lieu de résidence		
Lieu de résidence antér.						X										X	X	X		X							Lieu de résidence antér.		
Diplôme						X								X		X	X	X									Diplôme		
Lien familial		X	X	X	X	X								X	<input type="checkbox"/>	X	X	X		X							Lien familial		
Catégorie de population		X	X	X		X								X	<input type="checkbox"/>	X	X	X									Catégorie de population		

¹ dernier enfant et, pour la mère, avant dernier enfant vivant

² dernier enfant vivant

sur 1/4 des bulletins

¹ le chef de famille seulement

² le père seulement

³ jusqu'en 1997



3.14. Expertise sur la variable LIEN_FAMILIAL de l'EDP pour l'étude des unions libres

Montrouge, le 21 février 2019
N°DG75-F170

OBJET : Utilisation de l'EDP pour déterminer la qualité de la variable LIEN_FAMILIAL de

RÉDACTEUR : Hicham ABBAS

TYPE DE COMPTE-RENDU : Pour avis
 Définitif

DESTINATAIRES : Elisabeth Algava, Sébastien Durier, Sylvie Le Minez, Stéfan Lollivier

Pour information :

L'EDP, échantillon démographique permanent, est un panel d'individus qui intègre notamment des données de Fidéli et des données d'autres sources. Il permet ainsi d'étudier la cohérence des données entre ces deux sources.

Les données fiscales présentes dans l'EDP intègrent depuis le millésime 2016 une nouvelle variable, LIEN_FAMILIAL, qui décrit les liens familiaux entre les individus d'un logement et le référent fiscal du ménage auquel ils appartiennent. Cette note vise à explorer brièvement les apports potentiels de la nouvelle variable LIEN_FAMILIAL à l'étude des unions libres. Les unions libres donnent lieu en effet à deux déclarations fiscales distinctes pour chacun des conjoints, alors que les couples mariés ou pacsés sont imposés en commun. Les données fiscales à elles seules ne donnent pas directement d'informations sur les unions libres. Un travail spécifique a été mené par l'équipe en charge de Fidéli pour estimer ce lien.

L'analyse compare ici la situation familiale d'après les données fiscales déclarées en 2016 (sur les revenus perçus en 2015) à celle décrite d'après l'enquête annuelle de recensement de 2016 (EAR). Ces deux descriptions portant sur des situations familiales début 2016, pour les personnes EDP présentes dans les deux sources (pour plus de détail, voir l'annexe de la note). Les résultats présentés sont, sauf indication contraire, non pondérés.

1, Les croisements entre la variable LIEN FAMILIAL de Fidéli et plusieurs variables issues de l'enquête annuelle de recensement révèlent une convergence significative des informations des deux sources.

La variable LIEN_FAMILIAL est globalement de bonne qualité : les croisements réalisés dans le cadre de cette note sont généralement cohérents. Des dissonances existent, mais elles sont très minoritaires comme en témoignent la faiblesse des effectifs concernés.

a) Croisement entre les variables COUPLE X (dont les modalités sont « vit en couple » et « ne vit pas en couple ») et LIEN FAMILIAL.

Le tableau suivant fait apparaître quelques incohérences : des personnes qui ne sont pas en couple selon la variable COUPLE_X de l'EAR (variable brute, sans imputation des valeurs manquantes) mais qui sont conjoints légaux (518) ou conjoints de fait (1155) ou même enfants (19 074)

Croisement des variables COUPLE X et LIEN FAMILIAL (nombre de personnes)



	Vit en couple	Ne vit pas en couple
Réfèrent fiscal	88,310	59,705
Conjoint légal	66,158	518
Conjoint de fait	13,541	1,155
Enfant	821	19,074
Personne de - de 25 ans	3	30
Conjoint enfant	269	15
Frère/sœur	75	532
Parent	202	547
Autre	135	63
Autre	888	2,410

Source : Insee, DGFIP, échantillon démographique permanent

Etudions plus précisément la situation des personnes qui sont censées être en union libre d'après la variable LIEN_FAMILIAL (les conjoints de fait). Bien que le croisement réalisé indique que plus de 90 % de ces personnes vivent effectivement en couple, environ 9 % disent ne pas vivre en couple lors de l'EAR 2016. Nous comparons les caractéristiques de ces deux types de populations, celles qui disent vivre en couple et celles qui disent ne pas vivre en couple, en utilisant quelques variables socio-démographiques de l'EAR.

Caractéristiques des personnes indiquant vivre en couple ou ne pas vivre en couple

	COUPLE_X	age	sexem	immi
Vit en couple	1	40.989	0.336	0.052
Ne vit pas en couple	2	47.167	0.438	0.099

Il apparaît que les personnes qui disent ne pas être en couple (mais qui sont censées être en situation d'union libre d'après LIEN_FAMILIAL) sont en moyenne **plus âgées** et plus fréquemment **des hommes** que celles qui disent être en couple. Il est deux fois plus fréquent, parmi les personnes **immigrées**, de ne pas se déclarer en couple alors qu'elles sont censées être en union libre.

Compte-tenu de la faiblesse des effectifs au niveau régional, il est difficile d'établir un lien entre **les régions** et la présence de dissonances. Celles-ci oscillent entre quelques unités pour les plus petites régions et environ 150 pour les plus grandes régions. Rapportées à leurs populations, ces différences ne sont pas significatives. Il n'est pas non plus possible d'identifier une corrélation entre les dissonances et la **position sociale** des individus.

Le croisement des dissonances avec **le type de commune** est relativement plus intéressant. D'après le tableau ci-dessous, les dissonances sont presque deux fois plus fréquentes dans les communes de plus de 10 000 habitants que dans les petites communes, mais le tirage des personnes enquêtées à l'EAR est différent entre grandes et petites communes.

Localisation des personnes indiquant vivre en couple ou ne pas vivre en couple

	Petites communes	Grandes communes
Vit en couple	10,319	3,222
Ne vit pas en couple	722	433

L'utilisation de la pondération issue des EAR pour étudier les croisements précédents ne remet en cause ces constats qu'en ce qui concerne la répartition des dissonances entre les petites communes et les grandes communes. Ainsi, on observe davantage de dissonances dans les grandes communes en utilisant la pondération des EAR.

b) Croisement entre les variables MATR X (dont les modalités sont « marié », « pacsé », « union libre », « veuf », « divorcé » et « célibataire ») et LIEN FAMILIAL

Le tableau ci-dessous fait apparaître de rares incohérences entre les modalités « marié » et « pacsé » de l'EAR, d'une part, et la modalité « conjoint de fait » de la variable fiscale (quelques centaines



d'individus sont censés être unis civilement et en même temps « conjoints de fait » selon la variable LIEN_FAMILIAL). A l'inverse, une centaine d'individus sont censés être à la fois en union libre d'après la variable MATR_X et être « conjoint légal » d'après les données fiscales.

Croisement des variables MATR_X et LIEN_FAMILIAL

	Marié	Pacsé	Union libre	Veuf	divorcé	Célibataire
Réfèrent fiscal	65,816	6,467	17,258	18,003	15,163	26,823
Conjoint légal	60,923	5,850	107	80	81	41
Conjoint de fait	197	187	12,925	123	406	994
Enfant	356	61	450	39	307	18,604
Personne de - de 25 ans	1	0	3	0	0	28
Conjoint enfant	218	50	3	1	4	9
Frère/soeur	45	4	38	26	51	470
Parent	210	0	4	450	76	43
Autre	77	9	37	10	30	37
Autre	211	41	645	139	187	2,098

Source :
Insee,
DGFIP,
échantillon
démographique permanent

Commençons par comparer les individus mariés ou pacsés (au sens de la variable MATR_X) et qui sont en union libre (au sens de la variable LIEN_FAMILIAL) aux personnes qui sont bien classées comme étant en union libre dans les deux variables.

Caractéristiques des personnes en union libre d'après les données fiscales selon leur classement à l'EAR

	Age	Sexe M	Immigrés
Marié	50.030	0.383	0.218
Pacsé	39.146	0.308	0.086
Union libre	40.684	0.334	0.048
Veuf	72.702	0.237	0.061
divorcé	58.674	0.488	0.072
Célibataire	41.640	0.449	0.104

Les personnes en union libre d'après les données fiscales mais pacsées d'après l'EAR ont des caractéristiques à peu près identiques à celles des personnes en union libre dans ces deux sources (les immigrés y semblent néanmoins davantage représentés). Des différences plus importantes existent entre les personnes mariées à l'EAR mais en union libre d'après les données fiscales : elles sont en moyenne plus âgées de près de 10 ans que les personnes en union libre d'après les deux sources, plus fréquemment des hommes et beaucoup plus souvent immigrées. Les différences d'âge et de proportions d'hommes s'effacent presque totalement lorsqu'on utilise les pondérations des EAR. Les immigrés sont légèrement plus présents dans les personnes mal classées. Les population bien et mal classées sont donc finalement assez proches.

Les effectifs de ces dissonances sont trop faibles (quelques dizaines d'individus) au niveau régional pour pouvoir en tirer des enseignements. Il existe 40 personnes en Ile-de-France qui sont mariées d'après la variable MATR_X mais qui sont en union libre selon la variable LIEN_FAMILIAL. Les dissonances sont néanmoins, en termes absolus, plus nombreuses dans les petites communes que dans les grandes communes. Ce constat s'efface lorsqu'on utilise les pondérations EAR.

Nous continuons notre exploration de la variable LIEN_FAMILIAL en examinant les personnes en union libre au sens de l'EAR mais qui sont identifiées par la variable LIEN_FAMILIAL comme étant des conjoints légaux (marié ou pacsé donc). Ces personnes sont très peu nombreuses (107) au regard du nombre de personnes qui sont bien identifiées (12 925). Le tableau suivant compare les principales caractéristiques de ces deux groupes :

Caractéristiques des personnes en union libre d'après l'EAR selon leur classement dans les données fiscales



	Age	Sexe M	Immigrés
Réfèrent fiscal	41.0	0.6	0.05
Conjoint légal	41.4	0.05	0.2
Conjoint de fait	40.7	0.3	0.05
Enfant	22.7	0.3	0
Personne de - de 25 ans	33	1	0.3
Conjoint enfant	42.8	0.5	0.1
Frère/soeur	66	0.8	0.5
Parent	50.8	0.3	0.1

Les personnes classées dans les deux variables comme étant en union libre (conjoint de fait pour les données fiscales) et celles classées comme en union libre à l'EAR mais mariées ou pacsées dans les données fiscales (conjoints légaux) ne se distinguent pas par leur moyenne d'âge, mais ils sont à nouveau beaucoup plus souvent composés d'immigrés que le groupe des personnes bien classées selon les deux variables (ce qui est également vrai lorsqu'on utilise les pondérations des EAR).

c) Croisement MOCO et LIEN FAMILIAL

La variable LIEN_FAMILIAL est bonne pour les enfants : à peu près la quasi-totalité des enfants de l'EAR d'après la variable MOCO (qui décrit les modes de cohabitation des habitants d'un même logement) sont enfants d'après les données fiscales (taux d'erreur de 2 % environ). Des dissonances apparaissent à la marge entre les modalités « enfants » et « adulte » (des personnes considérées comme des enfants par l'une des deux variables peuvent être identifiées comme des adultes par l'autre variable et inversement)

Croisement des variables MOCO de l'EAR et LIEN FAMILIAL

	Rf	Cl	Cfait	En	P- 25 ans	Ce	Fr	Pa	Au	Au
Enfant d'un couple	393	0	12	14,132	12	5	24	0	6	521
Enfant famille monoparentale	638	3	45	4,474	14	9	37	2	14	955
Adulte d'un couple sans enfant	43,924	34,524	5,496	316	3	103	34	125	68	410
Adulte d'un couple avec enfants	43,827	32,038	8,012	366	0	161	40	75	66	430
Adulte d'une famille monoparentale	11,974	246	226	332	1	0	23	215	6	173
Personne vivant hors famille ...	3,703	452	973	660	3	7	454	283	41	533
Personne vivant seule	43,833	354	195	264	1	0	35	63	3	180
Personne vivant hors ménage	4,488	172	25	56	0	0	6	45	3	262
Hors champ	12	1	0	0	0	0	0	0	0	0

Rf=réfèrent fiscal, Cl=conjoint légal, Cfait=conjoint de fait, En=enfant, P – 25 ans= personne de moins de 25 ans et deux foyers maximum dans le logement, Ce=conjoint de l'enfant, Fr=frère/sœur, Pa=parent, Au=autre avec homonymie, Au=autre sans homonymie

Au regard de la problématique du dénombrement des unions libres, il est possible de relever deux légères anomalies dans ce tableau. En effet, des personnes identifiées comme étant en union libre par la variable LIEN_FAMILIAL apparaissent dans les modalités « personnes vivant hors famille » et « personnes vivant seules » de la variable MOCO .

Caractéristiques des individus vivant en union libre d'après les données fiscales, selon leur modalité de la variable MOCO à l'EAR

	Age	Sexe M	Immigrés
Enfant d'un couple	29.3	0.5	0.1
Enfant famille monoparentale	37.1	0.6	0.04
Adulte d'un couple sans enfant	43.6	0.4	0.05
Adulte d'un couple avec enfants	39.4	0.3	0.1
Adulte d'une famille monoparentale	44.9	0.1	0.1
Personne vivant hors famille...	48.5	0.5	0.1
Personne vivant seule	44.0	0.5	0.1
Personne vivant hors ménage	51.0	0.5	0

Les effectifs concernés par ces deux anomalies sont faibles : en tout,

environ 1200 individus EDP sont en union libre d'après les données fiscales mais sont « hors famille »



ou « seules » d'après l'EAR. D'après le tableau ci-dessus, ces individus sont en moyenne plus âgés que les individus des autres groupes et sont légèrement composés de plus d'immigrés.

Conclusion : si la qualité de la variable LIEN_FAMILIAL semble très bonne, son utilisation ne permet pas d'identifier strictement les couples en union libre. Des écarts parfois sensibles (comme en témoigne le fait que près de 10 % des personnes en union libre d'après les données fiscales déclarent ne pas être en couple lors du recensement) existent entre la source fiscale et l'EAR. Il semble que ces dissonances soient plus fréquentes parmi les personnes immigrées d'après l'EAR

Pour les unions légales, la quasi-totalité des personnes définies comme conjoint légal dans les données fiscales vit aussi en couple d'après les EAR. Les dissonances sont plus rares, l'information sur le pacs et le mariage étant présentes dans les données fiscales.

2. Utiliser la variable LIEN FAMILIAL sur le champ des seuls logements comprenant au moins un enfant accroît la convergence des informations issues des deux sources.

On étudie ici quelques croisements supplémentaires entre la variable LIEN_FAMILIAL, d'une part, et les variables démographiques COUPLE_X et MATR_X. On cherche à déterminer si les croisements réalisés dans la partie précédente sont plus précis sur des populations d'individus EDP spécifiques : les croisements évoqués précédemment permettent-ils de mieux identifier les personnes en union libre lorsqu'ils sont réalisés sur la base des logements comprenant au moins une personne mineure ?

Pour répondre à cette question, toujours à l'aide des individus EDP présents à l'EAR et dans les données fiscales, on constitue deux tables : l'une comprenant uniquement des logements dans lesquels aucun enfant n'est présent, l'autre comprenant des logements dans lesquels au moins un enfant est présent d'après les données fiscales (nombre d'enfants par logement fiscal). **On montre que les croisements auxquels on s'intéresse présentent moins de dissonances lorsqu'il y a au moins un enfant mineur dans le logement.**

a) Croisement COUPLE_X et LIEN FAMILIAL

On ne commente ici que les dissonances relatives à l'union libre. Ainsi, lorsque le croisement est réalisé sur la table des logements sans enfants, le nombre de personnes bien classées (en union libre selon les deux variables) est égal à 6585, celui des personnes mal classées est de 1147 : le taux de dissonances est de 17 % (contre 10 % lorsque ce croisement est réalisé sur l'ensemble de la population) En revanche, lorsque ce même croisement est réalisé sur les logements comprenant au moins un enfant, le taux de dissonances est de seulement 4 % (7 596 personnes bien classées et 309 qui ne le sont pas)

b) Croisement MATR_X et LIEN FAMILIAL

Sur la table des logements sans enfants, le taux de dissonances (sur les seules personnes en union libre) atteint 18,6 %. Il n'est que 6 % lorsque ce croisement est réalisé sur la table des logements avec enfants.

Annexe : précisions sur les traitements réalisés

Dans les traitements réalisés précédemment, on ne travaille que sur les individus EDP dont la déclaration de revenus est dite « principale », et qui, pour l'année 2016, ont une commune de résidence identique dans les données fiscales et les données du recensement. Seuls les individus EDP âgés d'au moins 18 ans sont retenus dans cette étude.

Afin de croiser les variables étudiées dans ce document, on apparie l'EAR 2016 (sur le champ des seuls individus EDP), qui comprend environ 393 000 individus, avec la table fiscale principale de l'EDP issue de Fidéli (qui concerne environ 2,8 millions d'individus). La table qui résulte de cet appariement ne comporte plus que 360 000 individus environ. Les raisons de cet écart sont multiples : doubles comptes (qui sont finalement éliminés), décalage dans le temps entre la collecte des données du recensement (janvier de l'année considérée) et celle des déclarations fiscales annuelles (mai de l'année considérée) qui peut expliquer que des événements comme des décès ou des départs de la France n'apparaissent pas dans les données fiscales. On rappelle que la variable LIEN_FAMILIAL décrit, dans le contexte de l'EDP, le lien familial entre l'individu EDP considéré et le référent fiscal du ménage auquel il appartient (variable calculée par FIDELI). Les modalités de cette variable sont les



suivantes : référent fiscal, conjoint légal, conjoint de fait, enfant, personne de moins de 25 ans, conjoint enfant (enfant du conjoint du référent fiscal), frère/sœur, parent, autre avec homonymie, autre sans homonymie. Le référent fiscal est l'adulte du ménage qui paie la taxe d'habitation.

